

## Paris souhaite l'affirmation de la personnalité du Québec

par Bernard Descôteaux

PARIS — Le gouvernement de M. René Lévesque a reçu hier un appui implicite du gouvernement français à sa position dans le débat constitutionnel. Le premier ministre, M. Raymond Barre, a en effet affirmé, en réponse à une question à la toute fin d'une longue

conférence de presse hier matin, que la personnalité du Québec doit pouvoir être affirmée et à tout le moins ne pas être menacée.

C'est au nom du principe de la «non-indifférence», qu'il aurait privilégié à celui de la «non-ingérence», que M. Barre a fait cette déclaration imprévue. Le premier ministre du Québec, M. René Léves-

que, venait tout juste de déclarer qu'il avait certes eu des échanges de nature informative avec M. Barre et le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, sur la situation constitutionnelle au Canada, mais que le Québec n'était en aucune façon demandeur d'appuis.

Le premier ministre de la France, dans

sa réponse aux journalistes qui lui ont demandé si le premier ministre Lévesque lui avait demandé d'intervenir d'une façon quelconque dans ce débat, par exemple auprès du premier ministre de Grande-Bretagne, Mme Margaret Thatcher, s'est exprimé ainsi: «Le premier ministre du Québec sait très bien la règle de la politique française que j'ai

évoquée tout à l'heure, c'est la règle de la non-ingérence surtout dans un problème qui concerne au premier chef les Canadiens. J'ajouterais que nous ne pouvons pas être indifférents, a-t-il poursuivi, en ce qui concerne le Québec, et que nous souhaitons pour notre part que la personnalité du Québec, notamment en ce qui concerne la défense de sa culture, puisse être affirmée et à tout le moins ne pas être menacée.»

Avant que M. Barre ne réponde aux journalistes, le premier ministre du Québec avait fait lui la remarque suivante, visiblement dans le but d'apporter une clarification à des propos précédents et d'éviter tout malentendu qui aurait pu gêner M. Barre dans sa réponse: «Je veux dissiper toute ambiguïté à propos de ce qu'on a pu dire ou ne pas dire (...). À propos de la constitution, on a essayé seulement de faire le point au point de vue informatif avec M. Barre et ses collègues et le président de la République, mais nous n'entendons aucune façon demander d'interventions qu'elles soient.»

«Moi je crois, c'est le bon sens qui le dit, que c'est un problème qui doit se régler chez nous, entre nous, a poursuivi M. Lévesque. Si éventuellement ça va jusqu'à Londres, à ce moment-là comme on dit en anglais, il y a des trucs qui vont frapper l'éventail très rapidement. Mais de toute façon on n'a pas à demander à la France d'intervenir là-dedans.»

Voir page 10: France

## Le dollar continue de plonger vers le niveau record de la Dépression

par Michel Nadeau

Une nouvelle hausse des taux d'intérêt est maintenant inévitable au Canada après la décision hier, de plusieurs grandes banques américaines de porter à 21% leur taux préférentiel c'est-à-dire le taux réclamé à leurs meilleurs clients.

D'autre part, le coût des vacances d'hiver des touristes canadiens aux

Etats-Unis et dans les Antilles augmente à chaque jour alors que le dollar canadien continue sa glissade moribonde. Hier, la devise canadienne a passé sous la barre de 82 cents et demie américains, le plus bas niveau jamais atteint depuis 1933.

Il faudra aussi payer plus cher les produits importés des États-Unis qui vendent pour plus de \$30 milliards au Canada par année.

En touchant le niveau de 21%, le taux préférentiel américain est maintenant deux fois plus élevé qu'à la fin de l'été dernier alors qu'il a reculé à 10,4%. Au cours des deux derniers mois, il a augmenté de 1% par semaine environ.

Cette ascension commence à inquiéter sérieusement les milieux financiers qui prévoient une chute marquée des ventes d'automobiles et des achats

de maisons.

Cette poussée des taux d'intérêt attire les spéculateurs internationaux qui se précipitent présentement aux États-Unis pour acheter des billets verts. Le dollar américain est en excellente santé sur le marché des devises; il se transigeait hier à plus de deux marks allemands et 4,6 francs suisses.

Cette ascension des taux n'est pas

Voir page 10: Dollar

## L'OPEP relève de 10% les prix du pétrole

BALI, Indonésie (d'après AFP et Reuter) — L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a décidé de relever les prix du pétrole d'environ 10%, mais n'a pas réussi à réduire la marge entre ses tarifs qui atteignent maintenant \$9 US par baril.

Selon la décision finale des 13 ministres annoncée hier à Bali par le secrétaire général, M. René Ortiz, le prix officiel de référence pour la qualité Arabian Light est fixé à \$32 US pour un baril de 159 litres.

Cette décision marque une augmentation de 6,6% par rapport à l'ancien prix de \$30 US en vigueur depuis la mi-septembre, à l'issue de la conférence de Vienne.

Deux autres décisions sur le niveau des prix ont été prises. Les pays de l'OPEP peuvent appliquer pour un brut de qualité semblable à l'Arabian Light un prix allant jusqu'à \$36 US.

Le prix maximum autorisé pour les meilleures qualités de brut est enfin fixé à \$41 US, contre \$37 US dans le système en vigueur jusqu'à présent, soit une hausse de 10%.

D'autre part, le prix du pétrole dans le monde pourrait atteindre \$50 US le baril au printemps prochain si le conflit iranien continue et si les gouvernements occidentaux n'agissent pas de façon raisonnable, a déclaré cheikh Ahmed Zaki Yamani, ministre du Pétrole de l'Arabie saoudite, dans une interview publiée hier

par l'hebdomadaire ouest-allemand *Die Zeit*.

«Si la guerre du Golfe se poursuit pendant encore longtemps un climat de panique se manifesterait sur les marchés, et s'il n'y a pas de réactions raisonnables de la part des gouvernements occidentaux, nous verrons alors sous peu un prix de \$50», déclare le ministre qui a accordé cette interview avant la réunion ministérielle de l'OPEP à Bali.

Pour sa part, le président de la conférence Bali, le ministre indonésien du Pétrole, le pr Subroto, a déclaré que l'augmentation décrétée hier à Bali était «modérée».

Depuis la mi-septembre, les prix officiels du pétrole des pays de l'OPEP n'avaient pas augmenté malgré la tension provoquée sur le marché mondial par l'interruption des livraisons de l'Irak et de l'Iran à la suite de leur conflit.

L'écart entre les tarifs extrêmes du pétrole, qui était de \$7 US depuis la conférence de Vienne le 17 septembre se trouve porté à \$9 US par baril. L'OPEP revient donc à la situation en vigueur après la réunion ministérielle d'Alger en juin dernier quand l'Arabie saoudite vendait son Pétrole à \$28 et les pays africains (Libye, Algérie et Nigeria) appliquaient \$37.

L'Arabie saoudite qui avait relevé ses prix rétroactivement au 1er août à \$30 va franchir une nouvelle étape de \$2. Mais, selon les sources informées, les Saou-

diens, les premiers exportateurs mondiaux de brut, resteront strictement à ce prix.

Les autres pays de l'OPEP qui tenaient déjà compte dans leurs prix d'un niveau de référence théorique de \$32 pour la qualité Arabian Light vont pouvoir appliquer une hausse de \$4 par baril.

L'Indonésie n'a pas encore pris de décision sur son futur niveau de prix, a indiqué le pr Subroto.

Les experts s'attendent que les pays africains qui disposent des meilleurs qualités de pétrole — des bruts très légers — porteront leurs tarifs comme ils l'ont toujours fait jusqu'à présent, au niveau maximum autorisé par l'OPEP, soit \$41 par baril.

Avec cette augmentation annoncée à Bali, les prix du pétrole de l'OPEP auront progressé depuis le 1er janvier 1980 de 23% (pour l'Arabie saoudite) à 36% (pour les pays africains).

Même si la réunion de Bali confirme le système de prix multiples maintenant en vigueur depuis 1979, l'OPEP a réussi à prendre la première décision depuis le début du conflit entre deux de ses membres fondateurs l'Irak et l'Iran il y a trois mois.

Des mesures de sécurité exceptionnelles avaient été prises à Bali pour éviter tout risque d'affrontement physique entre l'Irak et l'Iran.

Le chef de la délégation iranienne, le

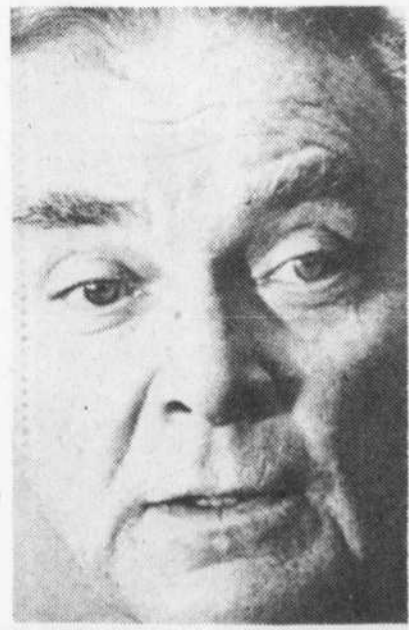
Voir page 10: OPEP



Le nouveau président de l'OPEP, M. Subroto était fort gai lorsqu'il a annoncé que le prix du baril de pétrole sera dorénavant majoré de 10%. (Photolaser AP)

### Comme secrétaire d'État

## Reagan choisit le général Alexander Haig



Alexander Haig

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — M. Ronald Reagan a nommé hier le général Alexander Haig au département d'État et M. Raymond Donovan comme secrétaire à l'emploi.

Avec la nomination du général Haig s'achève l'attribution des quatre principaux postes de la future administration Reagan. Néanmoins les vives réactions que cette nomination rencontre d'ores et déjà, auprès des sénateurs démocrates, laissent présager une forte opposition lorsqu'elle devra être confirmée l'année prochaine par le Sénat.

Le président élu avait annoncé la semaine dernière les noms de huit membres de la future administration, qui entrera en fonction le 20 janvier, dont trois des quatre postes clés: MM. Caspar Weinberger à la Défense, Donald Regan au Trésor et William French à la Justice.

On s'attend que les cinq postes qui doivent encore être pourvus le seront dans les jours qui viennent.

La nomination du général Haig, qui a été commandant suprême des forces alliées en Europe de 1974 à 1979, était attendue de longue date. Elle s'est trouvée retardée jusqu'à ce jour pour permettre de mieux interroger le général en prévision du débat auquel sa confirmation donnera lieu au Sénat, précise-t-on de source proche de M. Reagan.

Ni le général Haig, que l'on dit souffrant d'un rhume dans sa propriété du Connecticut, ni M. Donovan n'étaient présents lors de l'annonce de l'attribution des postes hier à Washington.

«C'est une nomination qui n'aurait jamais dû avoir lieu», a d'ores et déjà déclaré le sénateur Alan Cranston, chef adjoint du groupe démocrate dans le Sénat sortant.

Cette nomination va provoquer une vive controverse. Lui-même et un certain nombre de sénateurs ont des doutes sur le rôle de M. Haig dans la guerre du Vietnam, dans le scandale du Watergate et dans la grâce que l'ancien président Gerald Ford a accordé à Richard Nixon, a poursuivi M. Cranston.

«Ces incertitudes doivent être explorées à fond et le seront», a-t-il ajouté.

D'autres responsables démocrates ont menacé de faire ressortir le scandale du Watergate lors du débat de confirmation au Sénat.

Cependant la nomination du général Haig sera certainement approuvée par le Sénat, malgré les efforts de quelques sénateurs de l'opposition démocrate pour réveiller le spectre du Watergate et les «horreurs» du régime Nixon, estimait-on, hier, dans les milieux politiques.

Longtemps avant l'annonce officielle du choix du général Haig, plusieurs dé-

mocrates libéraux ont manifesté leurs réserves en raison de son rôle dans la crise interne qui aboutit en août 1974 à la démission du président Richard Nixon, ainsi que dans l'extension controversée de la guerre du Vietnam au Laos et au Cambodge en 1970.

Sous la présidence de M. Nixon, le général Haig fut d'abord l'adjoint de M. Henry Kissinger au Conseil national de sécurité, puis secrétaire général de la Maison-Blanche jusqu'au dénouement de l'affaire du Watergate.

## Richardson défend sa thèse de 1976 devant le comité

par Claude Turcotte

OTTAWA — Quatre ans après avoir démissionné du gouvernement de M. Pierre Trudeau parce qu'il était en profond désaccord avec sa politique constitutionnelle, M. James Richardson, qui depuis a fondé un mouvement appelé «Canadiens for one Canada», a défendu la même thèse hier devant le comité spécial mixte sur la constitution.

M. Richardson représenté sans doute le mieux ce qui se rapproche le plus de ce qu'il est convenu d'appeler le statu quo. Très critique dans le passé des politiques de bilinguisme du gouvernement fédéral, il s'oppose aujourd'hui d'une manière très ferme à l'inscription dans la constitution des droits linguistiques. D'une manière générale, il considère qu'il appartient aux assemblées démocratiques d'assurer la protection des minorités.

Il ne voit pas pourquoi on demanderait maintenant à l'Ontario d'accepter l'article 133 de la constitution et il ne voit pas très bien non plus pourquoi on permettrait au Québec de ne plus y être soumis. M. Richardson a cependant admis

n'avoir pas vraiment réfléchi à cette question.

En un mot, cet ex-ministre et député libéral de Winnipeg estime que le gouvernement fédéral devrait s'en tenir à un pur et simple rapatriement, sans aucun amendement à la formule d'amendement dite de Vancouver, en vertu de laquelle il faudrait l'accord de sept provinces représentant 50% de la population pour l'adoption d'un amendement constitutionnel.

M. Richardson s'est opposé fermement à la formule de Victoria; il n'accepte pas que les deux plus grandes provinces, l'Ontario et le Québec, aient un droit de veto. Il a évoqué devant le comité l'argument qu'il avait énoncé dans sa lettre de démission au premier ministre en 1976: «Je crois qu'il est mauvais que deux provinces, l'Ontario et le Québec, aient chacune un droit de veto perpétuel sur les changements à apporter à la constitution. C'est la plus évidente forme de discrimination, parce qu'elle crée deux classes de provinces.»

Comme on s'en doute, les libéraux au sein du comité mixte n'ont pas tous calmement réagi devant ces propos, qui

constituent ni plus ni moins un sacrilège par rapport aux positions connues du parti et du gouvernement.

Au début, M. Bryce Mackasey est parvenu assez bien à déconstruire l'atmosphère en rappelant sa vieille amitié avec le témoin. Mais pour d'autres comme M. Warren Allmand, l'heure n'était pas aux amitiés. «C'est le pire mémoire que j'ai eu devant ce comité», a-t-il dit.

Néanmoins, l'un des coprésidents, M. Serge Joyal, a fait en sorte que cette visite se termine sur une note plus agréable, lorsqu'il a rappelé que les représentations de M. Richardson devant le caucus libéral révélaient toujours une volonté profonde de faire connaître le

Voir page 10: Richardson

### AU SOMMAIRE



#### Une Baie James par année en 90

Hydro-Québec prévoit investir de \$12 à \$15 milliards par année dans dix ans pour satisfaire aux besoins en électricité des Québécois. Toutefois, elle ignore où elle trouvera de telles sommes et n'ose pas prédire les tarifs qu'elle devra alors charger. Page 11.

#### Générale Électrique du Canada

#### \$60 millions à Bromont

Huit mois après la commande de 137 F-18 à la McDonnell Douglas par le gouvernement canadien, la Générale Électrique choisit Bromont pour implanter une usine de \$60 millions. C'est là la principale retombée du programme d'achat du F-18 pour le Québec. Page 11.

#### Éditorial

Depuis les grèves de l'été dernier, Gdansk est devenue la véritable capitale de la Pologne. Le discours de Lech Walesa, hier à Gdansk, pourrait donner le signal d'un retour au calme, écrit Bertrand de la Grange dans son éditorial. Page 8.

#### Le monde

■ Devant 500.000 personnes à Gdansk, Lech Walesa appelle à nouveau à la modération aux ouvriers polonais. Page 6.  
■ L'Iran libère les otages contre des «garanties financières», précise le premier ministre Radjai. Page 6.

#### Sports d'hiver à Montréal

La ville de Montréal a rendu publique hier sa politique de plein air et LE DEVOIR publie ce matin une carte des sites où les adeptes de sports d'hiver pourront s'adonner à leurs activités favorites au cours des prochaines semaines. Page 20.

#### Nouvelle politique pour les vieux les plus démunis

Dans une politique rendue publique hier, le Conseil des services sociaux et de santé du Montréal métropolitain affirme qu'il ne tolérera plus que les gens âgés, seuls et pauvres soient privés de soins médicaux et de l'aide dont ils ont si souvent besoin. Page 3.

#### Des idées...

Pierre Drouilly se penche ce matin, dans une longue analyse illustrée de tableaux, sur la place que les femmes ont voulu occuper et occupent effectivement en politique. Page 9.

#### Rôtisserie

**Au Poulet Doré**  
340 est. rue Sainte-Catherine  
288-2441  
près de Saint-Denis

**Desmarais & Robitaille**  
845-3184  
60 ouest, rue Notre-Dame

# québec

par Pierre O'Neill

## ■ Lazure dénonce Télé-Médic

Le ministre des Affaires sociales en a assez des menaces de fermeture des administrateurs de Télé-Médic. Interrogé hier en Chambre par le député péquiste Patrice Laplante, de Bourassa, M. Lazure a rappelé que son ministère a déjà accordé un montant de \$44,000 à Télé-Médic «pour défrayer le coût de médicaments injectables, qui ne sont pas couverts par l'assurance-hospitalisation lorsque dispensés aux personnes âgées et assistés sociaux à domicile». Il n'est plus question pour le ministre de dilapider des fonds pour «compenser la mauvaise administration, l'administration incompétente, de toute évidence, de M. Simon Bédard». M. Lazure a en outre accusé M. Bédard d'avoir «provoqué» le dernier débrayage de ses employés. Le ministre se dit toujours disposé à trouver un «arrangement raisonnable» pour intégrer Télé-Médic au réseau public, mais s'il n'y a pas moyen d'en venir à une entente, il prévient que M. Bédard devra faire comme tout entrepreneur qui a été imprudent en affaires et subir les conséquences de sa propre faillite. Il a enfin indiqué qu'il existe d'autres entreprises du genre qui dispensent ces services médicaux dans la région de Montréal.

## ■ De Drapeau à Le Moignan

Pour bon nombre de personnalités politiques, les funérailles lundi de M. Jean Lesage furent l'occasion de rappeler quelques bons moments du passé ou mieux encore d'échanger des confidences. Les cérémonies terminées, le maire de Montréal et le chef intérimaire de l'UN ont eu un tête-à-tête. M. LeMoignan a confié à ses proches qu'il fut notamment question des raisons qui ont amené M. Drapeau à refuser la direction de l'UN. De cet entretien avec le maire de Montréal, M. LeMoignan a retenu la conviction que M. Drapeau est passé à deux poils de faire le saut en politique provinciale.

## ■ Pechiney à Bécancour

Il faudra attendre encore près de douze mois avant de savoir si le géant français de l'aluminium, Pechiney, construira une usine dans le parc industriel de Bécancour. Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Yves Duhaime a confirmé hier que cette multinationale a pris une option d'achat sur un terrain de 200 hectares. Quant à savoir si Pechiney songe à la transformation et de combien de centaines de millions de dollars seront les investissements, M. Duhaime répliqua qu'il est trop tôt pour en parler. D'autant plus que les négociations sur l'alimentation d'électricité ne permettent pas de prévoir d'entente à brève échéance.

## ■ Flagrant délit

Pendant l'office funéraire de l'ancien premier ministre Jean Lesage, à la basilique de Québec, quelques militants libéraux ont surpris le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, qui rouppilaît sur son banc d'église. Quelques-uns de ces braves militants ont exprimé hier leur indignation sur les ondes de la radio locale de la Vieille capitale.

## ■ L'asphalte pré-électorale

Dans son discours du budget du printemps dernier, le ministre des Finances annonçait la fin du programme d'aide financière permettant aux municipalités d'entretenir leur réseau routier interne. Mais en juillet, le gouvernement faisait volte-face et l'opposition vient de découvrir, dans le budget supplémentaire présenté la semaine dernière par M. Parizeau, qu'une somme de \$6,5 millions a été affectée et dépensée à cette fin. Le chef de l'opposition, M. Claude Ryan, a voulu savoir pourquoi ce revirement, se disant convaincu que le gouvernement voulait préparer le terrain alors que les élections générales étaient prévues pour l'automne. Mais selon le ministre des Transports, M. Denis de Belveil, ce sont les pressions des députés des deux côtés de la Chambre qui ont

forcé le ministre des Finances à débloquer de nouveaux fonds pour ce programme d'entretien des routes. En vertu de ce programme, les enveloppes budgétaires sont confiées aux députés qui voient à la répartition de ces sommes sur le territoire de leur comté. En cela, M. Parizeau reconnaît que le programme comporte des «éléments discrétionnaires».

## ■ Les avatars de la démocratie

Les récriminations de certains députés donnaient hier, un temps, l'impression que tout allait mal dans la cité parlementaire. On se serait cru devant le mur des lamentations. D'abord le député libéral Fernand Lalonde, de Marguerite-Bourgeois s'est plaint de la lenteur de la transcription des débats de l'Assemblée. Plusieurs ministres avaient déjà exprimé leur mécontentement au leader parlementaire, M. Claude Charron, qui a fait les représentations d'usage auprès du président de la chambre, qui a lui-même déclenché une enquête. Pendant ce temps, le froid glacial qui recouvre Québec s'est introduit à travers les fissures du vieil édifice de l'Assemblée nationale et a fait fuir les secrétaires des députés. Aux lamentations du député libéral Harry Blank, le président de l'Assemblée s'est dit tout à fait informé du problème, du fait que son secrétaire général a dû s'acheter une chaufferette électrique.

## ■ La libération de l'Irlande du Nord

D'origine irlandaise et indépendantiste à tous crins, le député péquiste de Chauveau, M. Louis O'Neill, a invité hier l'Assemblée nationale à exprimer son inquiétude face aux traitements infligés aux prisonniers politiques en Irlande du Nord et à demander au gouvernement britannique de respecter à leur égard les règles humanitaires en vigueur dans les pays civilisés. L'adoption de cette motion eût nécessité le consentement unanime de tous les parlementaires. Mais le député libéral du comté de Robert-Balwin, également d'origine irlandaise, M. John O'Gallagher, s'y est opposé. Il craignait que le député péquiste tente ainsi d'associer la libération de l'Irlande du Nord à celle des Québécois.

## ■ Les 100 ans de Notre-Dame

Sur proposition du leader parlementaire Claude Charron, l'Assemblée nationale a rendu hommage hier à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, qui célèbre son centième anniversaire de fondation. M. Claude Ryan, en a profité pour inviter le gouvernement à ne pas lésiner quand viendra le temps d'accorder des fonds à Notre-Dame et aux autres centres hospitaliers semblables «qui nous placent à la fine pointe de l'activité scientifique et de la recherche dans le domaine médical». Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, a félicité l'hôpital Notre-Dame d'être à l'avant-garde de la médecine et de la chirurgie francophones en Amérique du Nord et d'être en train de devenir pionnier dans le domaine des soins aux malades chroniques, aux personnes handicapées et aux personnes âgées. Enfin, le chef unioniste Michel LeMoignan, a souligné la compétence, la renommée et le dévouement des «grands spécialistes» qui oeuvrent à Notre-Dame.

## ■ La grève chez Price

Les employés des trois usines de pâtes et papiers de la Price, à Jonquière, Alma et Kéogami, ont accepté, le 29 novembre, les offres de la compagnie. En principe donc la grève est terminée, mais les deux parties ne parviennent pas à s'entendre sur le protocole de retour au travail. Le député libéral de Roberval, M. Robert Lamontagne, a suggéré hier au gouvernement d'accorder des pouvoirs additionnels au médiateur, M. Jacques Fortin. Le ministre du Travail, M. Pierre Marois, retenu chez lui par la maladie, doit être de retour en Chambre aujourd'hui pour répondre aux questions de l'opposition.

# Hippobec gèrera un an de plus l'hippodrome de Québec

par Rodolphe Morissette

La ville de Québec vient tout juste de renouveler à la firme Hippobec Inc., dirigée par un ami du maire de Québec, le contrat de gestion de l'hippodrome de la Vieille capitale. Cependant, il ne s'agit pas d'un contrat d'un an, après quoi le conseil municipal procédera à un appel d'offres.

Dans sa livraison du 3 décembre, LE DEVOIR demandait si le contrat liant la ville et la société Hippobec Inc. serait reconduit sans appel d'offres. Le soir même, dès après que la ville de Québec eut déposé son budget 1981, le maire, M. Jean Pelletier, a donné à entendre qu'il n'avait pris aucune décision à ce sujet. Lundi soir dernier, en revanche, le conseil municipal ratifiait l'entente intervenue quelques jours plus tôt entre la ville, par l'intermédiaire de la Commission de l'exposition provinciale, et Hippobec Inc. Interrogé de nouveau durant cette assemblée du conseil, le maire a déclaré que le nouveau contrat ne liait les deux parties que jusqu'au 31 décembre 1981, présumément pour donner à la ville le temps de penser à «une nouvelle formule». Entre autres hypothèses envisagées par le maire: la ville pourrait procéder à un appel d'offres pour céder purement et simplement à l'entreprise privée l'hippodrome municipal.

LE DEVOIR avait révélé la nature des liens politiques entre le président d'Hippobec Inc., M. Marcel Jobin, ingénieur, et le Progrès civique, formation politique du maire actuel, lequel a succédé en 1977, à la tête du parti et de la ville, à M. Gilles Lamontagne, aujourd'hui ministre de la Défense nationale.

M. Jean Pelletier s'est étonné hier matin, sur les ondes d'une station de radio locale, que des journalistes établissent des liens entre le contrat accordé à Hippobec par l'ex-maire Lamontagne et les activités politiques de M. Jobin. Oui, celui-ci est «un membre actif» du Progrès civique, a dit le maire: il a ajouté aussitôt qu'il n'y voyait aucun «conflit d'intérêts» et que son parti politique était «ouvert à tous les gens de qualité».

Le conseil municipal semble avoir trouvé la soupe un peu chaude. D'abord, il fait volte-face au sujet des appels d'offres: la loi provinciale passée dans un bain de vapeur à la mi-décembre 1975 et qui modifiait la charte de Québec, permettait désormais à celle-ci d'accorder, sans soumissions publiques, le contrat de location de l'hippodrome municipal; la loi existe toujours, mais Québec donne maintenant à penser qu'elle ne s'en prévaudra point.

Ensuite, le maire fait entendre un son de cloche nouveau, que le maire Lamontagne avait déjà exprimé au cours du printemps 1976, alors que se faisaient les délicates transactions entre la ville et la toute nouvelle société Hippobec: la ville ne serait plus très intéressée à conserver l'hippodrome. «Ce n'est pas une mine d'or» a-t-il dit. Au budget de 1981, la ville a inscrit un revenu de \$200,000 au poste de l'hippodrome. Combien ont retiré les six actionnaires d'Hippobec Inc. depuis quatre ans? — \$138,886, après impôts.

Les nouvelles réticences des autorités de la ville de Québec à conserver l'hippodrome, pour autant qu'elles sont sincères (car les courses restent fort payantes, tant pour le gouvernement du Québec, que pour la ville et pour les gestionnaires de l'entreprise privée), sont probablement liées au fait que la Société de développement de l'industrie des courses de chevaux (SODIC), ne montre pas le plus grand empressement à aider de ses deniers à financer les amélio-

rations qui s'imposent maintenant à la piste de courses. Les autorités municipales désiraient en effet que SODIC, créée le 1er décembre 1975 (deux semaines avant l'adoption du projet de loi modifiant la charte de Québec et au plus un mois avant la demande d'incorporation d'Hippobec), finance la rénovation des écuries, de la façade de l'immeuble, puis du «Club House», dont le fameux restaurant Le Paddock. Dans une note sibylline parvenue à la ville en septembre dernier, la SODIC

indiquait qu'elle ne défrayerait que 75% des rénovations affectant les écuries.

Le maire Pelletier a dit lundi que désormais l'entreprise privée impliquée dans la gestion de l'hippodrome devrait participer au financement de ce genre de rénovations, bref y engager des dépenses d'immobilisations.

Notons enfin que lundi, M. Pelletier a parlé des «sept actionnaires d'Hippobec Inc.» Il y avait, du moins à notre connaissance, au moment de

publier l'article du 3 décembre, que six actionnaires. Or LE DEVOIR a appris hier que le septième serait nul autre que M. Marcel Bédard, ex-maire de Beauport et ex-député libéral (provincial) de Montmorency (1973-1976). L'est-il devenu ou s'approprié-t-il à le devenir ou, au contraire, cherche-t-il déjà à s'en sortir? M. Bédard n'a voulu rien nous dire hier, sinon qu'il n'y avait «encore rien d'officialisé» et qu'il «étudiait le dossier» (M. Bédard a une firme d'ingénieurs municipaux).

# Reynolds: 55% des employés disent non

par Louis-Gilles Francoeur

Les lock-outés de la Reynolds, au Cap-de-la-Madeleine, ont rejeté hier, dans une proportion de 55% et au vote secret les propositions formulées en fin de semaine par leur employeur.

La participation à ce vote a été importante: 653 des 850 salariés, en conflit depuis le 3 mars, se sont prononcés sur les offres que l'employeur avait fait parvenir à chacun par message.

La Reynolds Aluminium avait assorti sa proposition d'augmentations de salaires variant entre 50 et 65% dans le cadre d'un contrat de trois ans, qui aurait débuté au cours des prochaines semaines. Compte tenu de la durée du conflit et de l'échéance de la dernière convention, les augmentations en cause couvrent près de 50 mois.

Selon M. Conrad Giguère, président du syndicat, le rejet de l'importante proposition patronale indique «qu'elle ne correspondait pas à ce que les travailleurs voulaient corriger dans leur vie de tous les jours à l'usine».

Cela signifie, a-t-il ajouté, que la proposition patronale ne règle pas les problèmes «normatifs» soulevés par les syndiqués en ce qui a trait aux horaires de travail, au temps supplémentaire, à l'élimination de certaines formes de discrimination à l'endroit des femmes, etc. Au plan économique, l'offre a d'autre part été jugée insatisfaisante relati-

vement au fonds de pension et au mécanisme d'indexation, que l'on désire «complet». L'employeur a proposé pour sa part de compenser les effets de l'inflation au delà de 6% en limitant les gains à ce chapitre à 25 cents l'heure par année.

La compagnie offrait une rétroactivité de \$2,300 à la signature à tous ses employés. Ce montant aurait été impossible en raison de l'absence de salaire depuis le 3 mars. Selon le président du syndicat, poursuivre la grève avec une majorité de 55% est «faisable».

«Quand on voit la proposition patronale, si l'on songe qu'elle survient à la veille des Fêtes, cela veut dire que le 55% ne voudra pas régler sans concessions importantes au plan normatif. La compagnie a essayé d'avoir la peau des négociateurs en passant par dessus eux. Nos membres ont pu examiner cela avec leurs familles. La leçon que j'en tire, c'est que la Reynolds doit négocier au lieu de demander des injonctions, de faire des annonces dans les médias et de poursuivre les gars pour outrage au tribunal», a expliqué M. Giguère.

## Poursuites contre une école privée

QUÉBEC (PC) — Vingt-cinq poursuites en dommages-intérêts, totalisant \$150,000 viennent d'être intentées en Cour supérieure, à Québec, contre l'Institut de secrétariat du Québec.

Dans une déclaration produite en cour, les 25 étudiants qui s'étaient inscrites à des cours de culture personnelle dispensés par cette institution affirment avoir été trompés

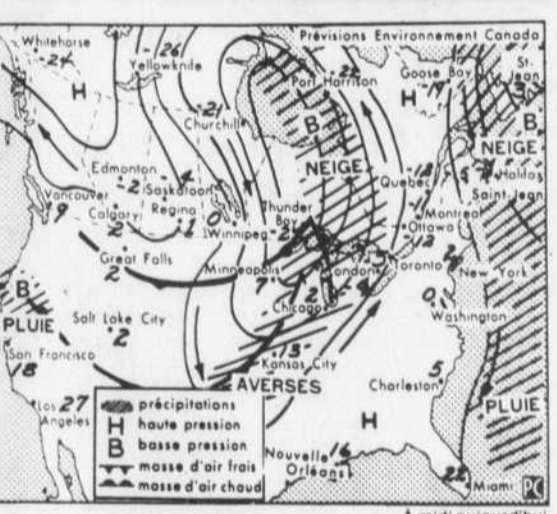
et victimes de manoeuvres déloyales.

Elles soutiennent en outre qu'elles s'attendaient à suivre un cours de secrétariat reconnu et sanctionné par le ministère.

Au moment de la signature du contrat, l'Institut, selon les plaignantes, n'avait aucun permis pour dispenser des cours reconnus et n'avait aucune assurance d'obtenir ce permis.

**BOUQUINEZ À L'AISE**  
À  
L'agence du livre français inc.  
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —  
Tél.: 844-6896 844-6438

## ■ AMÉRIQUE



Une dépression passera au sud de la Nouvelle-Écosse aujourd'hui. Les régions situées à l'est du fleuve recevront de 10 à 15 cm de neige et l'on prévoit 25 cm dans la région de Gaspé. Demain, un dégel s'amorcera à l'ouest et se propagera vers l'est. Un creux barométrique apportera quelques chutes de neige surtout sur les régions de l'ouest.

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: enneigement et vent modéré en soirée, maximum -18. Jeudi: neige.

Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentides: ensoleillé, maximum -15. Jeudi: nuageux et quelques chutes de neige.

Outaouais: ensoleillé, maximum -12. Jeudi: nuageux et quelques chutes de neige.

Montréal: ensoleillé, maximum -12. Jeudi: nuageux et quelques chutes de neige.

Trois-Rivières, Drummondville: généralement ensoleillé, maximum -12. Jeudi: nuageux et quelques chutes de neige.

Estrie et Beauce: nuageux et quelques chutes de neige, dégelation en après-midi, maximum -12. Jeudi: quelques chutes de neige.

Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux et quelques chutes de neige puis dégelation en après-midi, maximum -12. Jeudi: nuageux et quelques chutes de neige.

Lac-St-Jean: dégelation en matinée puis généralement ensoleillé, maximum -17. Jeudi: quelques chutes de neige.

Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: quelques chutes de neige le matin, dégelation par la suite, maximum -15. Jeudi: quelques chutes de neige.

Baie-Comeau, Sept-Îles: neige et vent du nord-est de 40 à 60 km-h le matin, dégelation graduel et vent modéré en après-midi, maximum -14. Jeudi: nébulosité variable.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie: neige et vent du nord-est de 40 à 70 km-h le matin, vent modéré en après-midi, maximum -12. Jeudi: nébulosité variable.

Gaspé, Basse-Côte-Nord, Anticosti: vents du nord-est de 40 à 70 km-h, maximum -10. Jeudi: nébulosité variable.

## Une faible augmentation du nombre d'avortements

OTTAWA (PC) — Le nombre des avortements légaux en 1979, au Canada, a atteint 65,135, contre 62,351 en 1978, a annoncé hier Statistique Canada, qui ajoute que cette augmentation de 4,5% est la plus faible augmentation annuelle depuis 1976.

Les données indiquent une légère recrudescence des avortements par rapport au nombre de femmes en âge de concevoir et au nombre de naissances.

Ainsi, il y a eu, en 1979, une moyenne de 11,6 avortements pour 1,000 femmes âgées de 15 à 44 ans, contre 11,3 en 1978. Par rapport aux naissances, il y a eu 18,1 avortements pour 100 naissances, contre 17,4 en 1978.

La Colombie-Britannique détient le record avec 34,2 avortements pour 100 naissances et 21,1 pour 1,000 femmes âgées de 15 à 44 ans. C'est l'Île-du-Prince-Édouard qui connaît le taux le plus faible, avec 2,3 pour 100 naissances et 1,7 pour 1,000 femmes en âge de concevoir.

Parmi les femmes qui se sont fait avorter en 1979, 64 p.c. étaient célibataires, contre 61,3 p.c. en 1978. Au total 30,5 p.c. d'entre elles étaient âgées de moins de 20 ans, autant qu'en 1978.

**ADIEU POLLUTION**

bienvenue IONS négatifs

**PURIFICATEURS D'AIR**

Démonstration sur demande

**PURIFI-TRONIQUE INC.**

5505 PAPINEAU, 527-3646

VENTE • SERVICE • LOCATION

**HUMIDIFICATION**

**FESTIVITÉS DE NOËL**  
à Val-Morin dans les Laurentides  
20 DÉCEMBRE - 2 JANVIER

**SWAMI VISHNU DEVANANDA**  
Vacances de yoga

Asanas, pranayama, méditation, ski alpin jour et nuit, ski de fond, sauna, cuisine végétarienne

Mantra Theater — danse indienne  
S. Sharma — concert de Veena  
Harry Wagshal — violon  
Abel Nagy Toth-Toth — guitare classique

14 jours \$250 \$20 par jour  
étudiants \$185 \$15 par jour

Pour recevoir une brochure gratuite, écrivez ou téléphonez à  
**SIVANANDA ASHRAM**  
YOGA CAMP  
8e Avenue, Val-Morin, Québec  
J0T 2R0  
(514) 279-3545 (819) 322-3226

Non: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_

\$25 de dépôt inclus

## il faut lire...

**PRIX FÉMINA 1980**

**Jocelyne François**

**JOUE-NOUS « ESPANA »**  
Roman de mémoire

Jocelyne François reconstruit les décors de son enfance, la maison et les vergers de Lorraine, raconte l'apprentissage de la solitude et de la violence contenue, la pression sociale et morale d'une éducation qui refuse de reconnaître l'amour homosexuel. Mais *Joue-nous Espana* n'est pas un livre militant: c'est un récit constamment poétique qui, pour analyser froidement "le meurtre symbolique du père et de la mère", n'en est pas moins une confession brûlante aux accents profonds. (Jérôme Garcin, *Les Nouvelles littéraires*.)

Mercure de France, \$14,95

En vente dans toutes les librairies

## Un incendie fait trois morts à Saint-Hubert

Un violent incendie s'est déclaré tôt hier matin, qui a fait trois morts, six blessés et détruit un complexe immobilier de 20 logements à Saint-Hubert, sur la Rive-sud de Montréal.

Vers 5 h, les pompiers sont accourus sur les lieux et une cinquantaine d'entre eux n'ont réussi qu'à grand-peine à éteindre les flammes en fin de journée. Vers 19 h, les sapeurs avaient finalement barricadé le lieu du sinistre.

Trois personnes ont péri dans les flammes et six autres ont été transportées d'urgence à l'hôpital Charles-Lemoyne de Greenfield Park. Ces derniers souffraient de maintes brûlures et de fractures variées, dues au fait qu'ils ont eu à se jeter par les fenêtres de cet immeuble transformé, il y a neuf ans, en HLM.

Hier soir, la police refusait toujours de fournir l'identification des personnes décédées, comme de spéculer sur la cause de l'incendie.

Toujours hier matin, les pompiers de La-

val ont été appelés au 3553. Place Rivard, dans le secteur Duvernay. Un autre complexe immobilier, comprenant 38 logements, dont la moitié à peine étaient occupés, a été rasé par les flammes.

L'incendie n'a fait aucun blessé. En soirée, la police recherchait toujours une jeune femme d'origine haïtienne et habitant l'appartement 313. On ignorait cependant si elle était dans sa résidence au moment de l'incendie.

L'édifice avait été visité l'été dernier par un jeune pyromane et la police interrogeait hier soir les locataires sur les causes possibles du sinistre.

Un troisième incendie a exigé deux alertes et l'intervention d'une quarantaine de pompiers rue Saint-Vallier, à Québec. L'immeuble de deux étages en a été lourdement endommagé. Le feu, dont la cause est inconnue, a éclaté dans la cave de l'édifice, qui abritait un restaurant au rez-de-chaussée et un logement habité par une famille aux étages. Personne n'a été blessé.

## Selon le CRSSS-MM, la priorité doit aller aux vieux les plus démunis

par Marie Laurier

Madame Tremblay, 70 ans, veuve et pauvre, vit seule dans un appartement plus que modeste de la métropole. Elle est pratiquement sans ressource affective et financière et sa santé est chancelante. Elle aurait besoin de soins médicaux immédiats et peut-être bien, plus tard, d'une personne seulement qui lui aiderait à valser dans ses besoins primaires. Tout en chassant l'angoisse et la solitude qui l'étreignent et qui menacent présentement son équilibre psychologique.

Combien y a-t-il de cas comme celui de Madame Tremblay (nom fictif) dans une grande ville comme Montréal, qui compte 215.000 personnes âgées de 65 ans et plus? Sans doute plus que l'on pense, mais ils sont silencieux.

Cette situation, le Conseil régional des services sociaux et de la santé du Montréal métropolitain (CRSSS-MM) ne la tolérera plus. Ou du moins, il fera tout ce qui est en son pouvoir pour qu'une solution de soutien physique et moral dans le milieu naturel de vie ou encore s'il le faut, de placement dans un centre d'accueil, vienne soulager prioritairement les vieillards les plus démunis.

Le président du CRSSS-MM, M. Gérard Marcoux, a annoncé hier les lignes de force d'une nouvelle politique d'admission en centre d'accueil, qu'il entend favoriser, avec la collaboration assurée de la quasi majorité des centres d'accueil, des CLSC, des Départements de santé communautaire et des Centres de services sociaux du territoire. Toutes les ressources du milieu seront ainsi mobilisées pour accorder une attention soutenue aux vieillards ayant besoin de soins ou de services immédiats.

### L'utilisation des millions de Terry Fox

TORONTO (PC) — L'Institut national du cancer a choisi à qui distribuer \$6,7 millions des \$20 millions que lui a valu le marathon de l'unijambiste Terry Fox, lui-même victime du cancer.

Le président de l'institut, le Dr Raymond Bush, a précisé qu'on allait déterminer cette semaine quoi faire avec le soldé.

Il y aura tout d'abord \$1 million chacun à deux

chercheurs non encore choisis pour des recherches «innovatrices» sur le cancer. Ces recherches, pas du tout conventionnelles, pourront rapporter beaucoup ou rien du tout», a souligné le Dr Bush. Deux millions de dollars de plus iront à deux centres de recherche pour le développement et la formation de jeunes chercheurs prometteurs dans la recherche sur le cancer.

M. Marcoux est catégorique: «Avec ce nouveau système d'admission, le Conseil régional se dit prêt à secourir toute personne dont la situation est sérieusement détériorée. En effet, dès qu'une personne demandera de l'aide à un établissement du réseau des affaires sociales, l'état de cette personne sera évalué et si la situation est jugée grave, elle sera immédiatement prise en charge par une organisation de services à domicile ou admise dans un établissement.» La gamme offre le centre hospitalier de soins prolongés et un centre d'accueil ou d'hébergement.

Selon les autorités du Conseil régional, notamment M. Michel de Grandpré, président du Conseil d'administration qui était présent à l'engagement qu'il a lui-même formulé de concert avec M. Marcoux, il est inimaginable que des gens complètement démunis soient condamnés à attendre et à demeurer chez eux sans obtenir les services auxquels ils ont droit.

Ainsi Madame Tremblay pourra s'adresser à trois ressources différentes pour obtenir aide et soins: le CLSC, le Département de santé communautaire de son quartier ou le Centre de services sociaux du Montréal métropolitain.

Selon l'évaluation faite par les agents sociaux qui, il faut l'espérer, feront diligence pour déterminer quel type de soins et de services Mme Tremblay a véritablement besoin, son cas devrait être réglé dans les plus brefs délais. Ces établissements dispensent des services à domicile, mais si l'on constate que Madame Tremblay ne peut plus demeurer chez elle, elle devient «prioritaire» pour le placement en centre d'accueil ou dans un centre hospitalier.

Comment notre prototype trouvera-t-il l'information requise pour savoir où et quand recevoir l'aide sociale et médicale mise à sa disposition?

Dans la seule région de Montréal, on compte 215.000 personnes âgées de 65 ans et plus, ce qui représente 40% des quelques 550.000 personnes du même groupe d'âge réparties à travers le Québec. On prévoit qu'en l'an 2000, Montréal aura 265.000 personnes de plus de 65 ans et que

place de ce système sont les suivants:

■ rendre accessibles les places en centres d'accueil pour fin d'hébergement et en centres hospitaliers de soins prolongés aux adultes, particulièrement aux personnes âgées qui en ont le plus besoin (indépendamment de l'âge puisqu'une personne de 65 ans peut avoir besoin de soins immédiats d'avantage qu'une autre de 80 ans jouissant de sa pleine autonomie); et;

■ recourir aux services d'aide et de soins à domicile pour retarder et même éviter le placement en établissement.

Dans la seule région de Montréal, on compte 215.000 personnes âgées de 65 ans et plus, ce qui représente 40% des quelques 550.000 personnes du même groupe d'âge réparties à travers le Québec. On prévoit qu'en l'an 2000, Montréal aura 265.000 personnes de plus de 65 ans et que

21,5% de ce nombre atteindra 80 ans et plus.

Or, au Québec, il y a actuellement 6,8 places en centres d'accueil pour fin d'hébergement pour 100 personnes âgées. Il manque 7.250 places, dont quelque 1.800 à Montréal, mais d'ici 1982, 3.251 places seront aménagées dont quelque 694 à Montréal. D'ici le 31 décembre, 135 places nouvelles seront disponibles sur les 476 prévues pour le printemps 1981.

Le CRSSS-MM estime pouvoir répondre à un ratio de cinq places par 100 personnes âgées en vertu de son système d'admission prioritaire ou «info-admission» fournissant une mise à jour hebdomadaire des renseignements nécessaires à l'application des nouveaux critères, qui devraient être respectés par la majorité des établissements, les rares récalcitrants devant admettre tôt ou tard la pertinence de la formule.

## Une pince chirurgicale oubliée dans un abdomen?

par Bernard Morrier

Une résidente de Saint-Hubert qui, en septembre 1975, avait subi une intervention chirurgicale à l'abdomen, dans un hôpital réputé de l'avenue des Pins, a intenté hier une poursuite de \$93.032,94 contre son chirurgien et l'hôpital en cause, après qu'on l'eut opérée à nouveau, cette fois dans un hôpital de la Rive-sud, pour lui extraire dans la paroi abdominale une pince hémostatique qui, semble-t-il, avait été oubliée lors de la première intervention.

La dame, âgée de 61 ans maintenant, s'était plainte de vives douleurs à l'abdomen, de douleurs excessives à son contact avec l'eau, d'incapacité de se plier ou de se pencher, d'incapacité de porter une ceinture de sécurité en auto, de fatigue de marche, d'incapacité d'avoir une vie sexuelle normale, d'anxiété et de perturbations émotionnelles et d'impossibilité de vaguer à son travail de couturière, le tout après la première intervention chirurgicale.

Avec tous ces inconvénients, la patiente avait continué à consulter son chirurgien

jusqu'en 1978 et, en avril 1980, n'en pouvant plus, elle s'était adressée à un médecin de Saint-Hubert. Quelques jours plus tard, celui-ci avait décidé de lui faire subir une radiographie de l'abdomen. Cet examen avait révélé la présence d'un corps étranger dans sa poitrine, soit une pince chirurgicale. Le 17 septembre dernier, deux médecins s'étaient affairés à l'extraire.

La plaignante mentionne que la présence de cette pince chirurgicale, de même que les inconvénients et douleurs endurés, sont dus à la faute, à la négligence et à l'incurie du médecin et de l'hôpital.

Elle reproche notamment à l'hôpital d'avoir laissé faire une intervention chirurgicale sans exiger une surveillance adéquate des appareils utilisés, d'avoir permis à des comptentants incompétents et inattentifs d'opérer sous son contrôle et de ne pas avoir exigé que le protocole opératoire soit rempli selon les règles de prudence élémentaire.

Quant au médecin, selon la requête, il se serait rendu coupable de grossière négligence en laissant un instrument chirurgical dans le corps de la pa-

tiente, n'aurait pas exercé le contrôle nécessaire sur le personnel assistant l'opération, aurait failli à ses devoirs de prudence élémentaire dans la préparation du protocole opératoire et aurait négligé de donner suite aux plaintes postopératoires et bien fondées de la requérante.

Alors, pour les douleurs physiques et inconvénients suite à l'opération, pour la perte de jouissance de la vie à ce moment, pour incapacité partielle que permanente, pour souffrances et angoisse, ainsi que pour l'obligation de subir une nouvelle intervention chirurgicale, la patiente de Saint-Hubert réclame \$93.032,94.

## La CECM et un prof poursuivis à la suite d'une correction

Un peintre de Saint-Henri a inscrit hier, en Cour supérieure, une poursuite de \$19.000 contre la Commission des écoles catholiques de Montréal et un de ses professeurs, à la suite de ce qui semble être une correction exagérée qui aurait été infligée à son fils.

Selon les faits allégués, l'enfant aurait été assailli, le 17 décembre de l'an dernier, par un professeur, pour des raisons injustifiées. Cette intervention aurait causé à la tête de l'écolier, ainsi que sur certaines parties de son corps, différentes blessures.

Tout en mentionnant que la

CECM est responsable des actes de ses professeurs et que l'enseignant en cause a abusé des pouvoirs qui lui sont conférés par ses fonctions et qu'il a carrément battu l'élève, le père réclame pour son fils \$17.000 pour incapacité partielle permanente, douleurs, souffrances et inconvénients, préjudice esthétique, perte de jouissance de la vie et différents déboursés. De plus, le père demande pour lui personnellement un dédommagement de \$2.000 pour perte de salaire, différents déboursés et nombre d'inconvénients résultant des blessures infligées à son garçon d'âge mineur.

B.M.

**collège beaubois**

Institution privée déclarée d'intérêt public  
Dirigée par les frères de Saint-Gabriel  
Localisation: 1,6 kilomètre à l'ouest de l'autoroute 13

**Cours secondaire pour garçons**

Examens d'admission: **POUR SECONDAIRE I et II**  
Les samedis  
10 et 17 janvier 1981  
à 8 h 45

**POUR SECONDAIRE I, II, III, IV, V**  
Le samedi 31 janvier 1981  
à 8 h 45

Renseignements: **684-7642**

Transport: \* Canadien National: Deux-Montagnes à station "A ma Baie"  
\* C.T.C.U.M.  
Autobus 68 (Pierrefonds)

**9509 boul. Gouin ouest, Pierrefonds H8Y 1T7**



## VENTE DE FOURRURE EN JANVIER

**Profitez-en dès maintenant et rendez votre Noël encore plus inoubliable!**

Choisissez l'une des 4 versions suivantes:

**les ensorceleuses**  
Vison teint ou naturel, peaux allongées. Laissez-vous ensorcèler par le charme des nuances-mode les plus remarquées. Aussi, Swakara teint brun ou noir, phoque d'Alaska, loutre et castor. Tailles 8 à 16 dans le lot.

**Prix Eaton 2497.00 à 6697.00**

**les séduisantes**  
Les pelages les plus populaires! Enfouissez-vous dans un vison teint ou naturel (peaux allongées) ou encore dans un chat sauvage naturel ou retouché. Jouez le jeu de la séduction en castor teint caramel, hûtre et même dans un renard à poils longs. Tailles 8 à 18 dans le lot.

**Prix Eaton 1697.00 à 2897.00 ch.**

**les apprivoisées**  
Hiberne en douce en vison pleine peau, en chat sauvage naturel ou retouché teintes. Apprivoisez la tempête en rat musqué teint ou naturel. Trompez le froid en castor naturel à poils longs, en renard bleu ou loup naturel. Tailles 6 à 18 dans le lot.

**Prix Eaton 999.00 à 1797.00 ch.**

**les masculines**  
Pour lui seul, les tout derniers styles racés en différentes longueurs. Il pourra ainsi toucher le vison, palper le chat sauvage, s'offrir la loutre et le castor sans payer les gros prix. Tailles 36 à 44 dans le lot. Choix limité dans certains magasins.

**Prix Eaton 1797.00 à 3497.00 ch.**

Eaton Centre-ville, 3e étage. Aussi, une bonne sélection à Anjou, Pointe-Claire, Laval, St-Bruno, Ottawa, Sherbrooke et Ste-Foy. Rayon 248.

Pas tous les modèles et toutes les tailles dans tous les magasins.

**Achat en personne seulement.**

## ÉDUCATION

### ■ Plafonds dangereux

Les recherches récentes sur les effets cancérogènes de la présence dans l'air de fibres d'amiante en grande quantité avaient fait frémir les Américains, puis les Canadiens. En mai 1979, le ministre de l'Éducation fait procéder, par le Bureau de l'amiante du ministère des Richesses naturelles, à une première enquête dans les écoles: celles-ci contiennent-elles des produits de construction à base d'amiante?

Il se révèle que sur l'île de Montréal, 37 écoles ont des plafonds de type «Zonolite», contenant de l'amiante et huit autres, des plafonds d'un autre type, mais à base d'amiante. De nouvelles études du ministère de l'Environnement auraient révélé qu'il n'y a aucun danger, sauf «en certains cas», lorsque les fibres d'amiante ne sont pas scellées.

Aussi le Conseil scolaire de l'île a-t-il demandé lundi au ministère de l'Éducation des crédits de \$55,000 pour refaire les plafonds de l'école Notre-Dame-des-Rapides (à Montréal, conseil scolaire Sault-Saint-Louis). Le Conseil demande également de voir les résultats complets des enquêtes du ministère sur le sujet et il lui réclame les fonds nécessaires pour corriger d'emblée la situation, là où elle pourrait être dangereuse.

### ■ La vache à lait des commissions anglaises

Sur l'ensemble du territoire desservi par les huit commissions scolaires de l'île de Montréal, les effets de la dénatalité se font sentir de plus en plus. Au 30 septembre dernier, ces huit commissions avaient 14,045 élèves de moins qu'en 1979 (-5,4%), une baisse moins dramatique chez les francophones (-3%) que chez les anglophones (-9,2%).

Le secret de cet écart entre les deux réseaux? Ce sont les classes d'accueil (cours en français) offertes par les commissions scolaires anglo-protestantes. Ces classes d'accueil comptaient 5,271 élèves en septembre 1979. Un an plus tard, elles en recevaient 7,007 — une hausse de 33%! Or ce sont principalement les allophones qui alimentent ainsi les classes d'accueil. Plutôt que de s'intégrer au système français, les allophones tendent maintenant à s'inscrire dans une sorte de nouveau système bilingue, apprenant le français dans des écoles anglaises par leur environnement.

Parmi les commissions scolaires de Montréal, les diminutions varient de 2% à 6,7% (Lakeshore) et 8,1% (Verdun). Mais si, chez les catholiques, le réseau diminue partout, sauf aux commissions Baldwin-Cartier et Sainte-Croix, le réseau français des deux commissions scolaires protestantes de l'île, grâce à la popularité des classes d'accueil, accuse une hausse de 40% par rapport à 1979.

### ■ Polyvalente anglaise

La commission scolaire Jérôme-LeRoy aura enfin sa polyvalente anglaise: le Conseil scolaire de l'île de Montréal a donné lundi son autorisation touchant l'agrandissement et la transformation de l'école (primaire) Georges-Etienne-Cartier en une polyvalente de deuxième cycle, d'une capacité de 1,140 élèves.

Les tractations entre la commission et le ministère de l'Éducation à ce sujet duraient depuis très longtemps. Les deux parties se sont finalement mises d'accord sur la capacité de l'école, de même que sur l'aménagement pédagogique: l'école nouvelle comprendra sept ateliers, trois laboratoires de commerce et secrétariat, deux classes de technologie et une de dessin. Y seront offerts les profils suivants: meuble et construction, équipement motorisé, soins esthétiques, couture et habillement, imprimerie, mécanique et agro-technique.

### ■ Règlement dénoncé de toutes parts

Après les syndicats d'enseignants, voilà que le Conseil des universités émet de sérieuses réserves sur le règlement des études collégiales soumis présentement à la consultation. Ce projet qui devrait être

adopté à la fin de l'hiver, couvre autant les admissions au collège que l'évaluation des programmes et leur contenu. Le Conseil des universités note, non sans inquiétude, que c'est la conception même du rôle de l'étudiant comme artisan de sa formation qui est remis en cause, notamment parce que les cours obligatoires augmenteraient avec l'ajout de cours de civilisation, d'économie et de mathématiques. L'organisme consultatif que préside Mme Paule Leduc soulève un autre problème que le règlement laisse entier: celui des spécialisations à une époque où on parle de plus en plus de la nécessité d'une formation générale. «Le Conseil croit que l'on doit penser les spécialisations au collège en fonction non seulement de ce que requiert le marché du travail mais aussi de ce que fait l'université.» Et le passage du collège à l'université n'est pas toujours facilité pour le secteur professionnel.

### ■ Un encouragement timide à la CECM

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) est prête à recevoir et appuyer financièrement des demandes d'écoles qui voudraient former un conseil d'orientation. Cette nouvelle structure, produit de la loi 71, permet au directeur, parents, enseignants et, au secondaire, aux étudiants, de créer une petite équipe qui peut, avec le temps, accroître ses pouvoirs. Lorsqu'elle a décidé, il y a une semaine, de donner un premier appui aux conseils d'orientation, la CECM a souligné tout de même qu'elle craignait une érosion de ses pouvoirs et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle deux commissaires, Mme Francine Synnott et M. André Mathurin, ont voté contre l'étude de projets de conseils qui leur seraient soumis. À l'heure actuelle, aucune des 255 écoles de la Commission ne s'est officiellement prévalu de ce droit de former un conseil d'orientation. Par ailleurs, le comité central de parents de la CECM est à compiler un sondage effectué auprès des comités d'écoles afin de savoir si le conseil d'orientation les intéresse.

### ■ L'ICEA et Radio-Québec

Bien qu'elle demeure une alternative par le simple fait qu'elle n'agresse pas son auditeur à toutes les minutes avec des messages publicitaires, Radio-Québec tend à glisser vers le «modèle standardisé» de télévision, constate l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) qui remettrait hier un mémoire à la Régie des services publics étudiant présentement le plan de programmation de Radio-Québec. L'ICEA est d'avis que Radio-Québec a beaucoup à faire encore pour la régionalisation mais, encore bien plus, pour remplir sa mission éducative. Il faut que Radio-Québec délaisse sa «mentalité de diffuseur» et prépare ses programmes avec la collaboration des groupes cibles «pour répondre aux besoins éducatifs des adultes», pense l'Institut.

### ■ Du Kenya à l'Allemagne

C'est au Kenya que l'on observe le taux de fécondité le plus élevé au monde: chaque femme en âge de procréer y met environ 8,1 enfants au monde. À l'autre extrémité, les femmes de la République fédérale d'Allemagne ont en moyenne 1,4 enfant. C'est ce que nous apprend, entre autres, une étude publiée ce mois-ci par Statistique Canada, intitulée *Population mondiale d'âge scolaire: tendances et incidences, 1960-2000*. Il y est dit que les pays d'Amérique du Nord auront à composer pendant de nombreuses années avec les fluctuations des populations scolaires et suggère qu'elles s'organisent en conséquence. (D'ailleurs, au Québec, ce sont les cégeps qui seront bientôt frappés par des baisses très marquées.) Cette étude rédigée pour l'UNESCO fait état des problèmes d'un autre ordre auxquels feront face d'autres continents, notamment l'Afrique, où, entre 1975 et l'an 2000, la population totale aura doublé et où, actuellement, la moitié des enfants de 6 à 11 ans vont à l'école.

par Rodolphe MORISSETTE et Paule DES RIVIÈRES

# L'OFAQ réclame une véritable politique de la famille

par Renée Rowan

Lançant hier leur manifeste pour une politique familiale au Québec, les Organismes familiaux associés du Québec (l'OFAQ), qui regroupent entre 100,000 à 125,000 familles, ont annoncé la tenue, au printemps 1981, d'une série de 12 colloques régionaux sur ce même thème.

Cette longue démarche de réflexion et d'action devrait aboutir, au printemps 1982, à des états généraux de la famille, a précisé au cours d'une conférence de presse la secrétaire générale de l'OFAQ, Denise Laporte-Dubuc.

Ce manifeste intitulé *pour la défense de la nouvelle famille au Québec* est le résultat d'un an et demi de consultation et de travail par l'ensemble des organismes familiaux bénévoles oeuvrant au sein de cette confédération qui comprend neuf fédérations membres et trois membres associés. Entre 400 et 500 associations ont été consultées à l'intérieur même de l'OFAQ tandis que l'on est allé chercher l'opinion extérieure de quelque 250 experts de la famille dans des milieux très divers.

«Ce document, peut-on lire dans l'introduction au manifeste, est le reflet des vœux des familles québécoises (...) il formule des aspirations et des volontés de la «base».

Dénonçant le manque de volonté des gouvernements, tant fédéral que provincial, d'instaurer une véritable politique familiale — politique s'appuyant sur le principe de cop-responsabilité de la famille et de l'État — l'OFAQ ré-affirme que l'État a le devoir de supporter les familles.

Les deux documents rendus publics hier — le manifeste dans sa version intégrale, qui comprend 43 pages, et une version abrégée qui représente un outil de vulgarisation — font état de la situation actuelle des familles au Québec, dénoncent un certain nombre de situations parmi les plus flagrantes, interrogent les

gouvernements et élaborent des recommandations.

«Ces documents se veulent un point de départ pour une réflexion et une action», précise au cours d'une entrevue Denise Laporte-Dubuc. Ils serviront d'outil de travail lors des colloques du printemps prochain et des congrès régionaux préparatoires aux états généraux, congrès prévus pour l'automne 1981.

Dénonçant le fait que les familles ne reçoivent pas d'aide à temps et que les mesures sociales sont inefficaces, l'OFAQ réclame une meilleure utilisation des fonds publics: «Ce que nous voulons, dit le manifeste, c'est une réelle politique familiale et non plus un État-papa... Nous souhaitons clairement une politique familiale où le rôle de cette communauté de vie serait défini par rapport aux individus. L'État va à l'encontre des inclinaisons naturelles d'association et de vie communautaire en parcellisant la société et en établissant de préférence ce type d'interaction.»

L'OFAQ réclame du gouvernement que la priorité soit mise sur l'action préventive «en favorisant les regroupements où les personnes deviennent davantage ressources les unes face aux autres».

L'État, dit le manifeste, doit reconnaître le geste social d'avoir un enfant en accordant à la famille des droits fondamentaux: droit aux adultes et aux enfants de vivre en famille; droit à des allocations familiales décentes; droit à des allocations de garde; droit à une participation effective, importante et organisée dans l'établissement des équipements sociaux.

Les organismes familiaux souhaitent en outre que le personnel, professionnel ou non, concerné par la famille au sein du réseau du ministère des Affaires sociales soit investi d'une fonction d'animateur et/ou de personne-ressource auprès des différents organismes familiaux.

Elaborant longuement sur ce chapitre, l'OFAQ recom-

mande que des mesures économiques favorisant le bien-être, l'essor de la famille et la qualité de vie dans la famille soient adoptées et que, d'autre part, on mette sur pied, dans les écoles, un véritable programme de formation professionnelle, familiale, civique et économique ayant pour but de «former des êtres autonomes et responsables capables de choisir et d'opter, tout en développant le goût d'apprendre, de connaître et de comprendre». Avec beaucoup d'autres, ce groupe-

ment réclame que soient développés au Québec des tribunaux familiaux.

Mais chapeautant toutes ces recommandations, l'OFAQ réclame, de façon prioritaire, que le gouvernement signifie publiquement et immédiatement son intention de mettre en place une politique familiale globale et que l'Assemblée nationale soit rapidement saisie d'un projet de loi sur la famille, loi respectant les principes élaborés dans ce manifeste.

Le document, dans sa ver-

sion intégrale, a été tiré à 2,000 exemplaires tandis que le document de vulgarisation a été imprimé à 10,000 exemplaires (déjà une seconde édition d'un autre 10,000 exemplaires est prévue). Toutes les personnes et tous les groupements intéressés peuvent recevoir gratuitement la version abrégée du manifeste *Pour la défense de la nouvelle famille au Québec* en écrivant à l'OFAQ, 2335 ouest rue Sherbrooke, suite 310, Montréal, Québec, H3H 1G6.

## CONSERVATOIRE LASSALLE

permis no 749569

Cours du soir

**NIVEAU COLLÉGIAL**

SCIENCE DE LA PAROLE  
620.01  
DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (D.E.C.)

**CULTURE PERSONNELLE**

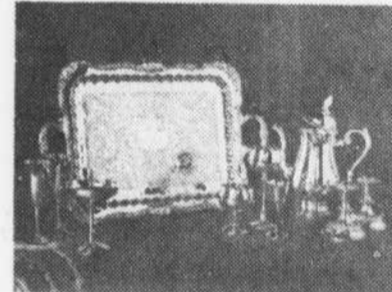
OPTIONS:  
ART DRAMATIQUE  
ART ORATOIRE

INSCRIPTION: dès maintenant

PROGRAMMES DES COURS ENVOYÉS SUR DEMANDE  
AU:  
**288-4034**

3505, rue DUROCHER, MONTRÉAL, QUÉBEC H2X 2E7 (Métro Place des Arts)

## Variété Bon Marché VENTE GIGANTESQUE



**VASTE CHOIX:** cristal, magnifique porcelaine, argenterie réduits à des prix incroyables. Superbe service à dîner "Noritake" présentement réduit de 50% à 70% du prix régulier. Aussi coutelleries en argent avec des marques aussi connues que: Oneida, Community, Roggers, Wallace - réduction de 50% sur le prix régulier.

Plusieurs autres articles-cadeaux également en vente. Il faut voir pour le croire.

Fermé le samedi.

Ouvert dimanche prochain de 10 a.m. à 4 p.m.

Venez au **BON MARCHÉ**

79 St-Viateur est  
276-1548

Apportez cette annonce et obtenez gratuitement un cadeau.

## Offrez pour Noël LE DEVOIR

Le cadeau qui sera apprécié durant toute l'année

Il suffit de remplir et de poster le coupon ci-dessous avant le 20 décembre. Sur réception, nous ferons parvenir au destinataire une carte de souhaits en votre nom lui annonçant la bonne nouvelle.

**LE DEVOIR**  
c.p. 8033, Montréal H3C 3C8  
**TARIFS D'ABONNEMENT**

Canada	Étranger
6 mois — \$38.00	6 mois — \$41.00
12 mois — \$70.00	12 mois — \$75.00

Le tarif aérien est en sus

L'abonnement est offert par ..... L'ABONNEMENT EST DONNÉ À: .....

Nom: ..... NOM: .....

Adresse: ..... ADRESSE: .....

Code postal: ..... CODE POSTAL: .....

## Profitez du TEMPS DES FÊTES...

...envoyez vos dons à

**OXFAM Québec**

c.p. 4444  
Succursale  
Place d'Armes  
Montréal, Québec  
H2Y 3R6

Nom .....

Adresse .....

Municipalité ..... Province .....

Code postal .....

Ci-joint la somme de \$.....  
Un reçu sera envoyé pour tous les dons de plus de \$10.

# La Fondation Mira à la recherche de parrains pour les chiens-guides

par Angèle Dagenais

Le premier centre d'entraînement de chiens-guides pour handicapés visuels du Québec, à Sainte-Madeleine près de Saint-Hyacinthe, est présenté à la recherche de donateurs ou «parrains» qui lui feront don du coût d'entraînement d'un chien d'aveugle, soit \$10,000.

La Fondation Mira, sans but lucratif, vise pour l'année 1981 la formation de 10 chiens-guides et de 20 pour 1982. Il s'agit d'un programme ambitieux, a expliqué l'entraîneur Eric Saint-Pierre, car pour un bon chien, fiable et fidèle, il faut en dresser trois ou quatre. La Fondation Mira, dont le siège social est situé dans la petite municipalité de Sainte-Madeleine (1820 rang Nord-Ouest) travaille en étroite collaboration avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille, de Longueuil, à mettre au point le programme d'entraînement de chiens-guides pour les handicapés visuels du Québec.

Le directeur général de l'Institut Nazareth, M. Gi-

roux, a d'ailleurs donné un chèque de \$1,000 à la Fondation Mira à titre «symbolique» pour encourager immédiatement les promoteurs du projet d'entraînement des chiens-guides, MM. Eric Saint-Pierre et Denis Blanchard.

La Fondation Mira compte assurer son financement essentiellement par donations et entend centrer ses sollicitations auprès de compagnies de produits pharmaceutiques, de multinationales, banques, caisses populaires, institutions financières, sociétés d'état, PME québécoises, clubs sociaux, etc. Les donateurs, ne seront pas oubliés et seront remerciés publiquement, par la Fondation Mira qui veillera à les identifier au moyen d'un dossier porté par le chien et son maître au cours de la période de l'entraînement «public» du chien — autobus, métro, grands magasins, salles d'attente, rues achalandées, etc. Cette période de «pairage» du chien et de son maître dure cinq semaines au cours de laquelle est vérifiée la compatibilité du chien et de l'handicapé visuel sous la surveil-

lance de l'entraîneur ou d'un instructeur en orientation et mobilité de l'Institut Nazareth.

Différentes levées de fonds sont prévues pour janvier, notamment une campagne publique dont l'objectif est \$100,000 sous le thème «Je vois en français» ainsi qu'un marathon de chiens de traîneaux sur le terre-plein de la route Transcanadienne entre Montréal et Québec.

Il faut préciser que ces chiens sont entraînés en français alors qu'auparavant les handicapés visuels devaient se procurer leurs chiens aux États-Unis et que ceux-ci étaient donc dressés à des commandements anglais. Cette situation pouvait poser un certain nombre de problèmes aux handicapés visuels francophones; de plus, aucune possibilité de suivi entre le centre d'entraînement et le maître du chien n'était envisageable en raison des distances.

Les chiens-guides seront dorénavant dressés en français et leurs nouveaux propriétaires pourront, pendant toute la période d'adaptation, résider au centre Nazareth et Louis-Braille de Longueuil qui mettra des chambres à leur disposition.

Dresser un chien d'aveugle dure environ six mois et s'effectue une fois que le chien est propre et capable de s'adapter à un environnement familial. Les meilleurs candidats sont des Labrador, des Golden Retriever, des Bergers, des bêtes de type «rapporteurs», c'est-à-dire des chiens vifs, énergiques et fiables, intelligents et obéissants. Les chiens-guides sont stérilisés, qu'ils soient mâles ou femelles, et leur caractère doit pouvoir compenser ce manque hormonal d'énergie.

Eric Saint-Pierre a dressé quelque 2,000 chiens depuis qu'il est enfant dont environ 500 avec succès, reconnaît-il. Il sera le principal entraîneur du chenil de Sainte-Madeleine, chenil qui existe déjà (entraînement de chiens de garde) mais qui cherche une nouvelle orientation plus «positive» depuis quelque temps. Le projet de la Fondation Mira — du nom d'un chien de nature exceptionnelle dressé par M. Saint-Pierre — est né de la collaboration de l'entraîneur, de la firme de mise en marché et publicité Les Productions Saint-Mathieu (Beloeil) et de l'Institut Nazareth et Louis-Braille de Longueuil.



L'entraîneur Eric Saint-Pierre et son chien «Tulipe» qui répond au doigt et à l'oeil à tous les commandements de son maître. Issu d'un croisement de Berger et de Collie, «Tulipe» n'est pas un chien-guide pour handicapés visuels mais pourra servir à la reproduction étant donné ses dons exceptionnels. (Photo Jacques Grenier)

# Laval compte réaliser des économies d'énergie pour plus de \$142,000

par André Tardif

Les économies d'énergie prévues par les autorités municipales de Laval en 1981, noyées dans un budget qui atteindra près de \$154 millions, n'en ont pas moins une valeur symbolique à une époque où le citoyen est invité à combattre le gaspillage sous toutes ses formes.

Le maire Lucien Paiement, en dévoilant les prévisions budgétaires de sa ville, a souligné quatre domaines où Laval, en pratiquant une politique contraignante en matière d'énergie, espère réaliser des économies totalisant plus de \$142,000.

«Même s'il y a une augmentation de la flotte, avec la politique de fermer les moteurs des véhicules lorsqu'ils sont arrêtés, nous escomptons obtenir une diminution dans la consommation de carburant de l'ordre de \$64,000.» a-t-il dit.

La production d'eau potable sera réduite d'un milliard de gallons par année, grâce à l'application systématique, durant la nuit, d'une réduction de pression d'eau à la sortie des trois usines de filtration, et aussi d'une application plus ferme du contrôle de l'arrosage des pelouses. Économie: \$40,000.

«Au domaine de la préservation de l'énergie, nous poursuivons nos analyses et

recherches et tentons d'être à l'avant-garde dans ce domaine sur le plan municipal», a dit M. Paiement, en ajoutant que d'autres mesures seront sans doute appliquées au cours de l'année.

Il a cependant déploré une interprétation erronée d'un rapport récent de l'Association québécoise des techniques de l'eau, à l'effet que Laval perdait annuellement plus de 50% de l'eau potable qu'elle produisait, résultat de fuites dans son réseau d'aqueduc.

«Il s'agissait là d'un pourcentage datant de 1974, alors que nous avons été la première ville au Québec à entreprendre une étude sur les fuites et le gaspillage d'eau potable. Nous avons alors décidé de former une équipe permanente de détection qui, dès 1976, a entrepris les corrections nécessaires.»

Ce programme aura permis de localiser et de réparer des fuites dont le débit total est estimé — Laval n'ayant que très peu de compteurs d'eau — à environ sept millions de

gallons par jour, soit 20% du débit journalier moyen.

Les autorités municipales ayant évalué à la moitié environ leur responsabilité dans ces fuites et ce gaspillage, M. Paiement estime que les pertes ont été ramenées à un pourcentage (30%) beaucoup plus près de la moyenne (20%) généralement acceptée.

On espère maintenant que pour le secteur privé, où la consommation demeure élevée parce que non comptabilisée, une réglementation plus sévère, notamment pour l'arrosage des pelouses, permettra de réduire le gaspillage.

«Une plus grande sensibilisation de la valeur économique de l'eau reste à faire afin que les citoyens modifient leurs habitudes et utilisent l'eau d'une façon plus rationnelle», a-t-il ajouté, précisant que les fuites avaient surtout été décelées et réparées sur les réseaux construits avant 1962. On y utilisait alors de la fonte grise, depuis remplacée par un matériau beaucoup plus étanche.



**Les Trois Milleuds**  
Restaurant Français

290 rue Richelieu  
St-Marc-sur-Richelieu  
(sortie 112, Trans-Canadienne)

*Spécial du vendredi midi*

le coquetel de petites  
crevettes de Matane  
le Filet Mignon au poivre  
garni carottes glacées  
pommes boulangères  
le café Moka

**\$ 6.75**

P.S.: Réservations s.v.p.  
tél.: 584-2231

## Attention au «Cercle d'or», chaîne pyramidale à \$200!

QUÉBEC (PC) — L'Office de protection du consommateur met en garde les Québécois contre une chaîne appelée «le cercle d'Or», qui tente de convaincre les citoyens de participer à une activité pyramidale.

Dans la dernière livraison de *Protégez-vous*, revue de l'Office, on raconte que les promoteurs du «Cercle d'Or» tentent de convaincre les consommateurs d'envoyer \$200 à la première personne dont le nom apparaît en tête de liste et d'inscrire leur nom au douzième et dernier rang.

Les promoteurs affirment que si la chaîne fonctionne sans interruption, des revenus de \$409,600 sont prévisibles.

Un enquêteur de l'Office a calculé que pour qu'une personne inscrite à la dernière position reçoive ce qui lui revient, il faudrait que... 16,777,216 personnes participent et acceptent de déboursier chacune \$200.

«Si on ne tient pas compte des enfants, des retraités et de toutes les personnes qui repoussent systématiquement ce genre de sollicitation, la population du Canada ne serait même pas suffisante pour doubler la chaîne», lit-on dans la revue.

L'organisme rappelle que la chaîne est particulièrement active dans la région de Sherbrooke.

# VOUS ET NOUS

**ENSEMBLE... POUR LA VIE**

<p><b>ASSURANCE-VIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Avec ou sans participation</li> <li>✓ Sécurité familiale</li> <li>✓ Éducative</li> <li>✓ Commerciale</li> <li>✓ Hypothécaire</li> </ul>	<p><b>RENTES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Viagères</li> <li>✓ Épargne-retraite</li> <li>✓ Écono-rente</li> <li>✓ À versements invariables</li> </ul>	<p><b>ASSURANCE COLLECTIVE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vie</li> <li>✓ Indemnité hebdomadaire</li> <li>✓ Assurance-maladie</li> <li>✓ Dentaire</li> <li>✓ Rente mensuelle d'invalidité</li> </ul>
--	--	---

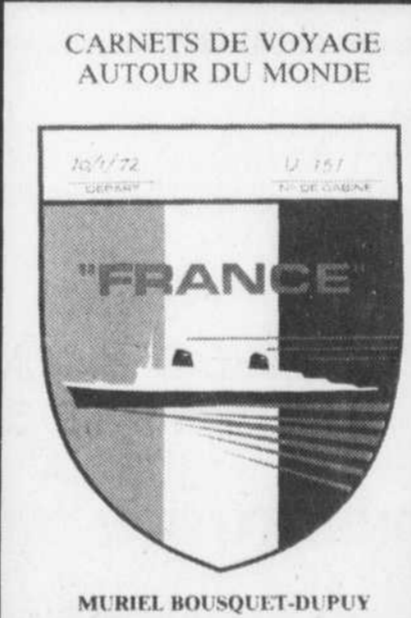
PLANIFICATION SUCCESSORALE — CONVENTION ENTRE ASSOCIÉS

**L'ÉCONOMIE MUTUELLE-VIE**

SIÈGE SOCIAL: 385 est. rue Sherbrooke, Montréal, Qué. H2X 3N9, Tél.: 842-8221

AGENCES ET UNITÉS: Drummondville, Granby, Joliette, Laval, Mont-Laurier, Montréal, Ottawa, Québec, Rivière-Sud, Saguenay, Lac St-Jean, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Thetford Mines.

KONG — SINGAPOUR — CEYLAN — INDE — KENYA — TANZANIE — ANGOLA — SÉNÉGAL — BRÉSIL — ARGENTINE — CHILI — TAHITI — FIJI — NOUVELLE-CALÉDONIE



**CARNETS DE VOYAGE AUTOUR DU MONDE**

MURIEL BOUSQUET-DUPUY

**Carnets de voyage autour du monde**

Embarquez et vivez avec l'auteur Muriel-Bousquet-Dupuy la croisière du siècle

Éditions PSL  
a/s Distribution Fides  
235 Dorchester est  
Montréal H2X 1N9

En vente chez votre libraire

Ci-inclus \$7.50 plus .75 frais postaux et emballage

NOM .....

ADRESSE .....

— NOUVELLE-GUINÉE — BALI — HONG KONG —

## Les grands favoris des Québécois



440F - 375 ml  
440E - 750 ml



435E - 375 ml  
435D - 750 ml  
992I - magnum

**Mis en bouteilles en France, naturellement!**

Société Commerciale Clément Inc.  
Montréal, Qué. (514) 526-0404

Judi le 18 décembre, de 17 à 19 heures, Marie Cardinal autographiera son dernier livre, le récit autobiographique *Au pays de mes racines* paru aux éditions Grasset. Ses autres oeuvres seront également disponibles

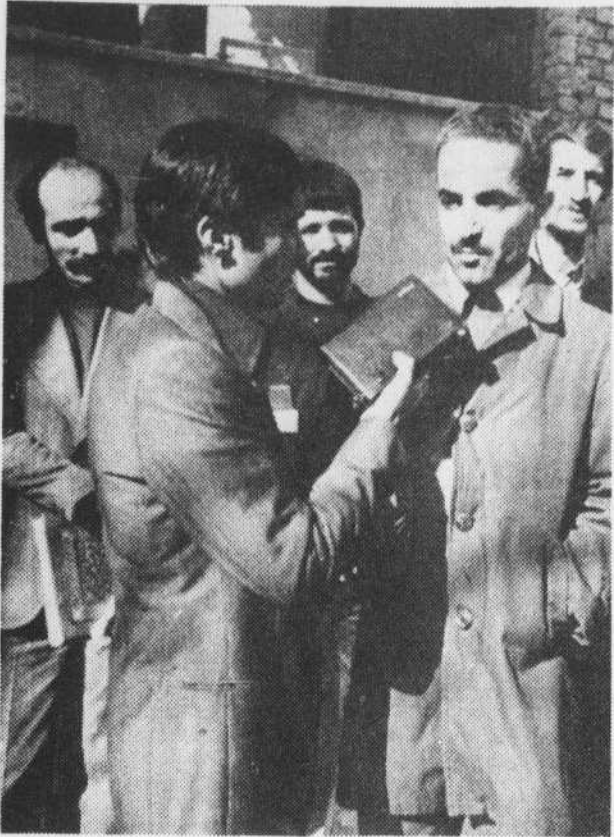
à la librairie Renaud-Bray, 5219 Côte-des-Neiges, à Montréal (tél.: 342-1515).



# RENAUD-BRAY

## REÇOIT LA ROMANCIÈRE

# MARIE CARDINAL



Le premier ministre iranien, M. Mohammed Ali Radjai, répond aux questions des journalistes. (Photolaser AP)

## Devant 500,000 personnes rassemblées à Gdansk Walesa lance un appel à la réconciliation

GDANSK (d'après Reuter et AFP) — M. Lech Walesa, chef du syndicat indépendant polonais Solidarité, a lancé hier soir à Gdansk un appel en faveur de la paix sociale et de la réconciliation au cours d'une cérémonie commémorant le dixième anniversaire des émeutes de Gdansk.

Devant environ 500,000 personnes, M. Walesa a déclaré, en évitant d'attaquer les autorités, que la Pologne avait besoin de mettre fin à l'agitation.

«Je vous demande de maintenir la paix, l'ordre et l'esprit de responsabilité. Je vous demande de faire preuve de bon sens et de modération dans toutes vos activités pour le bien de notre patrie», a-t-il dit.

Citant un récent message de l'épiscopat polonais, le dirigeant syndical a déclaré: «Notre pays a besoin avant tout de paix intérieure pour renforcer sa société en favori-

sant la confiance entre toutes les forces.»

Il a également repris l'appel des évêques en faveur de la suspension des activités «qui pourraient mettre en danger l'indépendance de la nation», allusion à une éventuelle intervention militaire soviétique.

Trop ému, de son propre aveu, pour parler sans texte comme il en a l'habitude, M. Walesa a fait état d'un message du pape Jean-Paul II adressé au comité d'inauguration, et d'un autre du prix Nobel de littérature Czeslaw Milosz.

Il n'en a pas moins lancé un sévère avertissement aux autorités: «Que ce monument, qui exprime le droit à la dignité humaine, soit un avertissement pour les gouvernants. Dans notre patrie aucun conflit ne peut être résolu par la force.»

«Que triomphent la joie, l'amour, la solidarité et la paix

dans le pays», a-t-il lancé en conclusion, avant d'ajouter: «Nous nous retrouverons ici même en décembre 1981 pour faire le bilan de ce que nous avons réalisé.»

La cérémonie a été retransmise en direct par la station régionale de télévision et en différé sur la chaîne nationale.

Lech Walesa aura donc prononcé à cette occasion son premier discours «officiel» devant toute la nation.

M. Walesa a certainement prononcé hier soir le plus modéré et le plus conciliant de ses discours à ce jour. Les déclarations du syndicaliste renforcent la ligne modérée adoptée par Solidarité au cours des trois dernières semaines et aidera considérablement la hiérarchie communiste à rétablir son autorité dans le pays.

Les propos de M. Walesa ont été accueillis par un tonnerre d'applaudissements de la part des centaines de mil-

liers de Polonais rassemblés autour du monument dressé à la mémoire des victimes des affrontements de 1970.

Le discours du chef de Solidarité a fait d'une réunion qui aurait pu tourner à l'agitation la manifestation d'unité et de réconciliation nationale recherchée par les autorités.

Cette nouvelle unité était symbolisée par la présence, sur la même tribune, de représentants du gouvernement, de l'Église et des syndicats indépendants.

Au nom des autorités, M. Tadeusz Fiszbach, chef de la section locale du POU, a également demandé aux Polonais de mettre fin aux divisions et de créer une nouvelle ère d'harmonie, de façon à ce que le bain de sang de 1970 ne se reproduise plus jamais.

Pendant toute l'après-midi, les gens n'ont cessé d'affluer vers Gdansk en provenance de toutes les régions de Pologne. Certains porte-parole de Solidarité parlaient d'un million de participants.

Un concert de cloches et de sirènes d'usine marqua le début de la cérémonie du souve-

rir à l'extérieur du chantier naval Lénine, centre de la révolte de 1970.

Tandis que la police restait à distance, le service d'ordre de Solidarité se chargeait d'assurer le bon déroulement de la manifestation. L'assistance était généralement calme et aucun incident n'a été signalé.

En compagnie de représentants de Solidarité, M. Henryk Jablonski, chef de l'État, a déposé une gerbe au pied du monument.

Des musiciens ont joué un morceau de musique solennelle «Lacrimosa» écrit spécialement par le compositeur de renommée mondiale Krzysztof Penderecki.

Enfin, la foule a assisté à une messe célébrée par le cardinal Franciszek Macharski, archevêque de Cracovie.

Par ailleurs, le conseil des ministres des Affaires étrangères des Neuf a officiellement accepté hier à Bruxelles les demandes d'aides alimentaires présentées par la Pologne à la CEE.

Ces demandes sont les suivantes: céréales (100,000 tonnes de seigle et autant d'orge),

riz (25,000 tonnes), viande (35,000 t de porc et 15,000 de bœuf) graines de colza (40,000 t), poudre de lait (3,000 t), huile d'olive (600 t), sucre (50,000 t) et beurre (30,000 t).

Ces quantités, qui seront prises sur les stocks communautaires ou sur le marché, seront vendues à un prix inférieur d'environ 15 pc au prix mondial sauf pour le sucre (10 pc), indique-t-on de sources informées. Le rabais consenti à la Pologne représentera un charge de 30 millions d'uc pour le budget communautaire (42 millions de dollars).

Par ailleurs, les ministres se sont concertés sur les crédits que les Neuf sont disposés à accorder sur une base bilatérale à Varsovie, la Pologne étant incapable, vu son endettement, de payer ces achats.

Enfin, la confédération de la Pologne indépendante, groupement dissident qui ne cache jamais son antisoviétisme, a annoncé hier qu'elle suspendait ses activités politiques en raison de la situation dangereuse à laquelle le pays doit faire face.

## L'Iran libèrera les otages contre des «garanties financières» (Radjai)

TEHÉRAN, (d'après Reuter et AFP) — L'Iran a fait savoir aux États-Unis que les 52 otages pourraient être libérés pour la Noël si l'Iran obtenait des «garanties financières», a annoncé hier le premier ministre iranien.

M. Mohamed Ali Radjai, a déclaré hier soir que la question des otages était maintenant «une affaire dépassée... et une perte de temps...»

L'Iran a mis au point sa réponse définitive au dernier message américain sur la question, a-t-il dit.

Celle-ci sera transmise par trois émissaires algériens et les États-Unis pourraient retrouver leurs otages pour Noël si Washington donnait certaines garanties financières, a-t-il dit.

Il n'a pas précisé la nature

de celles-ci, mais le fait qu'il ait parlé de «garanties» et non pas d'actions concrètes donne à penser que l'Iran est disposé à adopter une attitude plus souple à l'égard de la satisfaction des conditions qu'il avait posées.

Néanmoins, la Maison-Blanche a mis en garde contre un «excès d'optimisme» sur le sort de la négociation concernant les otages américains de Téhéran à la suite des dernières déclarations des responsables iraniens à ce sujet.

Il serait «particulièrement malvenu» en cette période de l'année «d'interpréter avec un excès d'optimisme» les dernières déclarations de responsables iraniens, a déclaré M. Jody Powell, porte-parole de la Maison-Blanche.

Les États-Unis, a dit M. Po-

well, ne connaissent ni le contenu ni même la forme de la réponse iranienne à leurs derniers éclaircissements. Ils ne savent pas comment ni quand cette réponse leur parviendra, a-t-il ajouté.

Les États-Unis, a indiqué d'autre part un haut responsable de la Maison-Blanche, ont poursuivi pendant toute la dernière semaine leurs contacts avec les intermédiaires algériens qui avaient emmené le 4 décembre dernier à Téhéran les «éclaircissements» demandés par les autorités iraniennes.

Depuis leur arrivée à Téhéran, a-t-on précisé à la Maison

Blanche, les intermédiaires ont fait parvenir à Washington de nouvelles demandes de précisions, auxquelles les États-Unis ont répondu au cours du Week-end dernier. «Depuis, a ajouté ce responsable, nous n'avons rien de précis.»

La demande de garanties financières concerne trois des conditions posées par le parlement iranien pour la libération des otages, à savoir le déblocage des avoirs iraniens gelés aux États-Unis, l'abandon des plaintes en justice contre l'Iran et la restitution de la fortune du chah. On indique de source informée que le problème le plus difficile reste

celui de la restitution des biens du chah. En revanche, la première condition iranienne, garantie de non-ingérence américaine dans les affaires iraniennes, est généralement considérée comme résolue depuis un certain temps.

M. Radjai, qui avait été reçu par l'imam en compagnie de M. Behzad Nabavi, responsable du comité ministériel sur les otages, a rappelé que pour les Iraniens l'affaire était «réglée». «Nous avons préparé nos réponses finales, a-t-il ajouté, afin de nous débarrasser de ce problème qui nous gêne et nous fait perdre du temps.»

## Ulster: 46 prisonniers font la grève de la faim

BELFAST (AFP) — Le mouvement de grève de la faim s'étend dans les prisons d'Ulster où, hier, 46 prisonniers refusaient de s'alimenter. La police redoute qu'une première mort éventuelle ne déclenche une violente campagne d'attentats de l'IRA, qui pourrait frapper Londres au moment des fêtes de Noël.

Les autorités craignent également que l'affaire ne dégénère en un mouvement de protestation général de l'ensemble des prisonniers républicains condamnés pour terrorisme en Ulster et qui réclament le statut de prisonniers politiques. Toutes les permissions des policiers ont été supprimées en Ulster, à la suite d'incidents répétés entre jeunes catholiques et les forces de l'ordre au cours du week-end dernier, notamment à Londonderry.

Parmi les 46 grévistes figurent 34 républicains (sept depuis le 27 octobre, à la prison de Maze, trois femmes depuis

une dizaine de jours à celle d'Armagh, 23 hommes depuis lundi dernier et 6 depuis hier matin, à Maze) et six protestants (à Maze également) depuis vendredi dernier.

Tous les nouveaux détenus républicains qui ont entrepris ces dernières 48 heures d'observer une grève de la faim ont affirmé être décidés à aller «jusqu'à la mort».

Les sept premiers grévistes en étaient hier à leur 51ème jour de jeûne (ils n'absorbent que de l'eau et du sel). Deux

d'entre eux seraient dans un état critique. En 1940, rapelle-t-on, deux détenus étaient morts en république d'Irlande après respectivement 51 et 54 jours de jeûne.

Devant l'éventualité d'une mort imminente d'un des détenus, trois grands quotidiens londoniens (Le Sun, le Daily Mail et le Daily Express) consacraient hier de longs développements au passé criminel des sept grévistes: interview et déclarations des veuves de leurs victimes, rappel de leurs attentats, etc.

### Il y a un peu de Gautier en chacun de nous

Germain Gautier né à Beaube, Normandie  
 arrivé ici en 1665  
 marié à Jeanne Pouchamp en 1677

Marie-Françoise Gautier  
 14 Pierre Botquin  
 dit St. Jude  
 1708

Jean-Pierre Botquin  
 dit Jadoucaux  
 1733

3° Antoine L'Amour  
 1745

Pierre Botquin  
 Josette Faisseau  
 1750

Joseph Botquin  
 Marquise Seduvic  
 1744

Jacques Dolon  
 François Bonner  
 1752

François Gautier  
 Magdeleine Tessier  
 1718

François Gautier  
 Catherine Fortin  
 1754

Joseph Gautier  
 Véronique Renaud  
 1761

Magdeleine  
 Jean Laplatte  
 1747

Joseph  
 1746

1758

François  
 1760

Jean Gautier  
 Marie Storr  
 1708

Jean Baptiste Gautier  
 Barbe Gerbaise  
 1739

François Gautier  
 Adèle Radon  
 1761

François  
 1760

131D VS  
 803F Boule du Pêcheur  
 801C Napoléon  
 811A Gautier X.O. porcelaine

**Société Commerciale Clément Inc.**  
 Montréal, Qué. (514) 526-0404

**3<sup>e</sup> SEMAINE DE LA SUPER-VENTE**

Les réductions sont maintenant de **50%** et plus

**LIBRAIRIE DUSSAULT**

8955 BOUL. SAINT-LAURENT  
 ouvert jusqu'à 21h (Le sam. jusqu'à 17h)

**grande vente semi-annuelle**

du 3 novembre au 31 décembre 1980 à la librairie Fides

Venez acheter dès maintenant vos cadeaux des Fêtes!

Réduction importante sur tous les livres de la librairie Plus de 100,000 volumes en étalage!

Réduction de 10% à 60% Plus un grand choix de volumes à prix très spéciaux.

Heures d'affaires de 9 heures à 17 heures

- Près du métro, sortie Champ-de-Mars
- Stationnement gratuit à l'arrière de l'édifice

les éditions **fides**

235 est. boul. Dorchester  
 Montréal H2X 1N9  
 (514) 861-9621

**SÉNAT**  
 CHAMBRE DES COMMUNES  
 COMITÉ MIXTE SPÉCIAL SUR LA CONSTITUTION DU CANADA

**SENATE**  
 HOUSE OF COMMONS  
 SPECIAL JOINT COMMITTEE ON THE CONSTITUTION OF CANADA

Le mandat du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada qui tient présentement des séances pour examiner le document intitulé "Projet de résolution portant adresse commune à Sa Majesté la Reine concernant la Constitution du Canada", publié par le gouvernement du Canada le 2 octobre 1980 a été prolongé.

Les individus et les organismes peuvent faire parvenir des demandes de comparaître jusqu'au 17 décembre 1980 et des opinions par écrit jusqu'au 31 décembre 1980.

Les témoins invités à comparaître devant le Comité seront choisis parmi ceux qui auront fait parvenir leurs opinions par écrit ou fait part de leur demande de comparaître.

Tout mémoire, toute correspondance ou toute demande de renseignements devra être envoyé aux:

Cogreffiers,  
 Comité mixte spécial sur la Constitution du Canada,  
 Casier postal 1044,  
 Édifice du sud,  
 Édifices du Parlement,  
 Ottawa, Ontario.  
 K1A 0A7

Coprésidents.  
 Honorable sénateur Harry Hays, C.P.  
 M. Serge Joyal, député

The mandate of the Special Joint Committee of the Senate and the House of Commons on the Constitution of Canada which is holding meetings to consider the document entitled "Proposed Resolution for a Joint Address to Her Majesty the Queen respecting the Constitution of Canada", published by the Government of Canada on October 2, 1980, has been extended.

Individuals and organizations may forward requests to appear before the Committee until December 17, 1980, and may forward written submissions until December 31, 1980.

Witnesses invited to appear before the Committee will be chosen from among those who will make submissions or who have requested to be heard.

All briefs, correspondence or inquiries should be addressed to:

Joint Clerks,  
 Special Joint Committee on the Constitution of Canada,  
 Postal Box 1044,  
 South Block,  
 Parliament Buildings,  
 Ottawa, Ontario.  
 K1A 0A7

Joint Chairmen.  
 Honourable Senator Harry Hays, P.C.  
 Mr. Serge Joyal, M.P.

# Tchad: Hissène Habré signe l'accord de Lomé mais ne cesse pas sa lutte

PARIS (Reuter) — Au lendemain de la chute de N'Djamena, M. Hissène Habré a signé hier à Yaoundé les accords de Lomé prévoyant l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu à compter de ce jour zéro heure.

«La lutte continue», a déclaré le président du conseil de commandement des Forces armées du nord (FAN) en apposant sa signature au bas du document contre-signé le 28 novembre par son rival, M. Goukouni Quéddeï, président du gouvernement d'union nationale de transition (GUNT).

L'ancien ministre de la Défense, limogé par M. Goukouni pour «rébellion armée contre le gouvernement légal», a une fois de plus dénoncé l'intervention libyenne. La chute de N'Djamena, a-t-il assuré dans la capitale camerounaise, ne signifie pas la fin des combats.

N'Djamena, dont M. Habré occupait la majeure partie, est désormais aux mains de M. Goukouni, soutenu par les Libyens dont les forces dans la capitale sont estimées, à Paris, à quelque 2.000 hommes. Ces derniers disposeraient d'une cinquantaine de chars

T-54 et T-55 de fabrication soviétique, des blindés et une forte artillerie (lance-roquettes de 122 mm et mortiers de 81 mm).

À Lomé, à l'annonce de la nouvelle en provenance de Yaoundé, le général Gnassingbe Eyadema, président du sous-comité «ad hoc» de l'OUA, a, dans un communiqué, lancé «un appel solennel à toutes les parties tchadiennes ayant formellement et librement accepté le cessez-le-feu pour qu'elles fassent taire les armes conformément à l'engagement qu'elles ont pris devant l'histoire (...) afin de soulager les souffrances du peuple tchadien».

Le chef de l'État togolais «en appelle à leur sens du devoir envers le peuple tchadien et les conjure d'arrêter les armes». (nord Cameroun) à bord d'un avion de l'armée de l'air camerounaise.

On s'interroge maintenant sur les intentions futures du chef des FAN, dont les forces se sont pour l'essentiel repliées au cours de ces derniers jours en direction de leur Fief d'Abéché et dans le «caillou» autour de la petite

localité de Biltine, à la frontière soudanaise.

Dans les milieux gouvernementaux de N'Djamena, on a déclaré à maintes reprises que le seul dialogue possible avec l'ancien ministre de la Défense était celui des armes.

L'OUA envisage, parallèlement à la signature du cessez-le-feu, la démilitarisation de N'Djamena, le retrait des forces en présence sur des positions arrêtées à 100 km autour de la capitale et l'envoi d'une force pan-africaine du maintien de la paix, la convocation, dans les plus brefs délais, d'une nouvelle conférence de Lagos entre les onze factions signataires des accords d'août.

D'ailleurs, le président du Nigeria va convoquer à Lagos le 23 décembre prochain cette nouvelle conférence a annoncé à la deuxième chaîne de télévision française, M. Ahmadou Ahidjo, président de la république fédérale du Cameroun interviewé par téléphone.

De source officielle tchadienne, on estime que le lieutenant-colonel Wadal Abdrader Kamougue a pris une part décisive dans les combats en s'emparant lundi

du camp du 13 avril (ou camp Koufra). L'évacuation de N'Djamena par les FAN s'est faite dans le plus grand secret, indique-t-on de source informée à Paris. Ce qui reste de ces troupes submergées par l'offensive gouvernementale et libyenne a pris la route à bord d'une centaine de camions en direction d'Abéché.

Paris est sévèrement critiqué dans la presse française et notamment par Le Monde qui met en parallèle le «grave revers pour Paris» et le «succès» du colonel Mouammar Kadhafi qui, selon le quotidien, «a surpris tout le monde et d'abord le gouvernement

français, visiblement pris à contrepied». «L'armement lourd a fait la décision et assuré au chef de l'État libyen, après de multiples déconvenues au Maghreb et en Afrique noire, son premier triomphe militaire.

«Personne ne créditant d'une grande valeur guerrière les forces indisciplinées du président Goukouni, c'est au colonel Kadhafi qu'ira le prestige du vainqueur. La France, conclut Le Monde, après le camouflet auquel elle s'est maladroitement exposée et le grave coup porté à sa politique africaine, ne peut que souhaiter limiter les dégâts».

# Israël rejette deux résolutions de l'ONU

JERUSALEM (Reuter) — Israël a rejeté «catégoriquement» hier les nouvelles résolutions des Nations unies exigeant le retrait complet des forces israéliennes des territoires occupés et réitérant l'opposition de l'ONU aux accords de Camp David.

Israël est résolu à «persévérer dans ses tentatives pour parvenir à un règlement de paix au Proche-Orient malgré les obstacles érigés par les Nations unies», a déclaré un porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères.

Dans une première résolution, l'assemblée des Nations unies a demandé lundi le retrait complet et inconditionnel d'Israël des territoires occupés et exprimé sa «grave préoccupation» devant la résolution 242 du Conseil de Sécurité, qui «ne prévoit rien pour l'avenir, ou, les droits

inaliénables du peuple palestinien».

Le texte a été adopté par 98 voix contre 16 et 32 abstentions.

La France s'est abstenue de voter. Les huit autres membres de la C.E.E. ont voté contre.

Dans une résolution séparée, l'assemblée a réaffirmé son opposition aux accords de Camp David, qui ont conduit à l'accord de paix israélo-égyptien.

Les auteurs de ces résolutions, ajoute le porte-parole, «savent très bien qu'ils ne font qu'augmenter les difficultés pour établir la paix dans la région». La négociation sur l'autonomie, qui a enregistré peu de progrès depuis qu'elle a commencé en juin 1979, est actuellement suspendue jusqu'à l'entrée en fonction de la nouvelle administration américaine.

# La crise alimentaire surmontée au Cambodge?

BANGKOK (AFP) — Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), l'une des principales organisations humanitaires engagées dans le programme international d'aide au Cambodge, a cessé hier de participer aux distributions de nourriture à la frontière khméro-thaïlandaise, considérant que la crise alimentaire a été surmontée au Cambodge.

Le retrait du CICR du pont alimentaire terrestre frontalier pourrait être suivi prochainement par ceux de l'UNICEF et de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

De source proche des Nations unies à Bangkok, on indique que l'UNICEF négocie actuellement avec le gouvernement thaïlandais la réduction de sa participation au pont terrestre et son éventuel retrait total de cette opération au début de l'année 1981.

Le CICR ne distribuera plus désormais de la nourriture qu'en un seul point de la frontière khméro-thaïlandaise: au camp frontalier NW-9 où l'armée thaïlandaise regroupe les vietnamiens qui sont arrivés en Thaïlande à pied, à travers le Cambodge. Selon le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), il y avait 2.884 Vietnamiens dans ce camp au début du mois.

Tout en se retirant des distributions alimentaires, le

CICR va demeurer présent le long de la frontière khméro-thaïlandaise, où il a la responsabilité générale de la coordination médicale. L'agence de recherches du CICR continuera en outre à fonctionner pour tenter de réunir les familles séparées ou de retrouver les disparus.

Le CICR s'était engagé, avec l'UNICEF, dans la distribution de nourriture à la frontière khméro-thaïlandaise en décembre 1979 alors que les conditions alimentaires étaient dramatiques à l'intérieur du Cambodge. En juin 1980, 30.337 tonnes de nourriture avaient été distribuées par le CICR et l'UNICEF le long de la frontière.

Lors de la distribution de lundi et mardi, à laquelle le CICR a pour la dernière fois

pris part, 4.560 charrettes se sont présentées dans les deux centres de distribution frontaliers. Il y a quelques mois, plusieurs dizaines de milliers de charrettes venaient se ravitailler.

Le gouvernement thaïlandais se déclare préoccupé par le fait que l'aide internationale destinée au Cambodge transite de moins en moins par la Thaïlande. L'envoi d'une aide directement à Phnom Penh risque d'entraîner une reconnaissance tacite du régime pro-vietnamien de M. Heng Samrin et les responsables thaïlandais ont indiqué qu'ils réexamineront leur politique d'accueil des réfugiés indochinois à la lumière de la diminution de l'aide internationale transitant par la Thaïlande.

# Chine: nouvelle structure du parti

TOKYO (AFP) — Le parti communiste chinois (PCC) a décidé de mettre en place une nouvelle direction avec à sa tête le secrétaire général Hu Yaobang et d'abolir les postes de président et vice-président du parti, rapporte l'agence Kyodo, qui se réfère

à des «sources diplomatiques sûres» à Pékin.

Selon ces sources, conformément à cette décision, prise lors d'une récente réunion du bureau politique, M. Hua Guofeng va démissionner de la présidence du parti, mais restera membre du bureau politique. M. Deng Xiaoping et trois autres vice-présidents vont démissionner simultanément de leur poste et devenir membres d'un comité consultatif, nouvellement créé.

Toujours selon les mêmes sources, ces transformations seront introduites lors de la sixième réunion du comité central, prévue pour la fin du mois de janvier, et seront approuvées formellement lors du 12ème congrès du parti, en mai ou juin de l'an prochain.

De son côté, l'organe théorique du parti communiste chinois Hongqi (Drapeau rouge) a pratiquement annoncé, hier à Pékin, un prochain changement dans la direction du parti.

Dans un éditorial, Hongqi a souligné la nécessité «d'améliorer» la direction exercée par le parti communiste en Chine.

Cette prise de position est intervenue, notent les observateurs, à un moment où, selon des indications puisées à des sources dignes de foi, le président du PCC, Hua Guofeng, a accepté de renoncer à son poste. Celui-ci doit échoir au secrétaire général du parti, Hu Yaobang, une personnalité proche de l'homme fort de la Chine post-maoïste, le vice-président du PCC Deng Xiaoping.

Il est encore impossible de prévoir la date du retrait de M. Hua Guofeng. Mais, les observateurs remarquent qu'une réunion plénière du comité central, «parlement» du parti, doit s'ouvrir dans les prochains jours, sans doute début janvier.



**Pour offrir en cadeau ou garder pour soi... petits "trésors" du**

*Salon Vendôme*

Faites votre choix parmi notre variété de suggestions-cadeaux... une façon sûre de faire plaisir!

Rayon 308, au troisième, centre-ville. Sélection aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

**Pour achat en personne seulement.**



- Collier en similipérlés. 60 cm. **\$20**
- Boucles d'oreilles en similipérlés. Paire **\$12**
- Collier cloisonné **\$135**
- Long foulard de soie taillé sur le biais **\$26**
- Foulard imprimé aztèque en laine diaphane **\$34**
- Sac à main en veau, importé d'Italie. **\$135**
- Fourre-tout en suède **\$195**

- Une pensée originale... foulard en délicat chiffon et anneau avec rose. **\$15**
- Romantique à souhait... blouse en georgette polyester volantée. Blanc neige, ruban en velours noir. **\$195**
- Ceinture en cuir **\$25**
- Ceinture en peau de serpent **\$75**
- Sac à main en cuir, importé d'Italie **\$140**
- Sac du soir en cuir aspect lézard **\$35**
- Sac du soir en satin **\$35**
- Sac du soir en velours **\$25**

**BOUQUINEZ À L'AISE**

À

**L'agence du livre français inc.**

1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —

Tél.: 844-6896 844-6438

**LESAGE LAMOTHE COSSETTE**

OPTICIENS D'ORDONNANCES

LUNDI, MAR., MER.: 9 h a.m. à 6 p.m.  
JEUDI, VENDREDI: 9 h a.m. à 9 h p.m.

PRESCRIPTIONS DE LUNETTES  
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES  
LENTILLES PROGRESSIVES

**MONTRÉAL**

- 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)
- POLYCLINIQUE DE MONTRÉAL  
12245 rue Grenet (Carriverville)
- 5000 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)

**LAVAL**

- POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE  
300 est Boul. de la CONCORDE (Duvernay)

UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE  
**845-4221**

N.B.: Nos bureaux seront fermés les 24, 26, 31 décembre et 2 janvier

C'était le printemps

Menuisier charpentier

Les cordonniers, artisans du cuir

Histoire de la chasse au Québec

L'histoire populaire du Québec s'écrit au fil des ans, page après page. Elle décrit le mode de vie, les faits et gestes, les traditions et coutumes de ceux qui ont fait du Québec ce qu'il est. Artisans ou cultivateurs, ils méritent que nous leur rendions cet hommage.

*l'histoire du Québec s'écrit au*

**boréal**

*express*

## La véritable capitale de la Pologne

EN Pologne, tout commence et tout se termine à Gdansk, ce port de la Baltique où un demi-million de personnes ont commémoré, hier, le dixième anniversaire des émeutes de 1970 qui s'étaient déroulées en bonne partie... à Gdansk, encore une fois. C'est de là également qu'est partie l'immense vague de revendications l'été dernier, cette vague qui n'en finit plus de rouler malgré les menaces d'une intervention soviétique. C'est enfin à Gdansk que les organisateurs de la manifestation d'hier ont lancé un appel à la modération et à la réconciliation nationale qui a des chances d'être entendu.

Gdansk, où se trouve le siège du syndicat indépendant Solidarité, a détrôné Varsovie pour devenir la véritable capitale de la Pologne. Depuis plusieurs mois, le pouvoir politique réagit aux humeurs des ouvriers du célèbre chantier naval «Lénine» et cherche désespérément à s'adapter à la situation créée par les amis de Lech Walesa. Le plus étonnant sans doute, c'est que tout cela ait pu avoir lieu, que les travailleurs aient reçu l'autorisation de créer des syndicats autogérés et qu'ils aient obtenu satisfaction sur la plupart de leurs 21 revendications. Tout cela, finalement, c'est déjà le passé et c'est théoriquement acquis, même si les obstacles sont encore loin d'être tous levés.

Mais dans la Pologne communiste, rien n'est jamais totalement gagné, comme le montre l'histoire des vingt-cinq dernières années. En 1956, après les émeutes de juin qui firent une cinquantaine de victimes, le nouveau chef du parti, M. Gomulka, avait promis des réformes dans le sens d'un plus grand libéralisme, ainsi que la création de conseils ouvriers et l'introduction de certaines formes d'autogestion. Les promesses ne furent jamais réalisées. Les manifestations de décembre 1970, qui se soldèrent par un nombre de morts

encore plus élevé et qui furent également suivies d'un changement d'équipe à la tête de l'Etat, ne débouchèrent sur aucune amélioration. Les grèves de l'été 76 ne donnèrent pas non plus de résultats.

Les dirigeants du parti communiste, le POUP, espéraient sans doute réussir à désamorcer le mouvement de la même manière cette fois-ci et laisser les promesses s'user au fil du temps. Mais le mouvement contestataire est maintenant très bien structuré, au point que le parti et, bien sûr, Moscou y voient un danger pour la suprématie du POUP, qui ne saurait être contestée en régime communiste.

La force de Solidarité vient en bonne partie de la faiblesse du parti qui était bien antérieure au déclenchement des grèves de l'été dernier. Si, comme dans tous les pays du bloc soviétique et en général dans tous les régimes à parti unique, l'appartenance au parti est indispensable pour «réussir socialement» et pour avoir accès à des quantités d'avantages, les Polonais n'ont pas tellement tendance à afficher publiquement leur carte du POUP pour se faire valoir auprès de leurs concitoyens, sauf lorsqu'il s'agit d'obtenir un poste ou une faveur. En plus de trente ans, le parti n'a pu recruter que trois millions de membres (moins de 10% de la population), alors que Solidarité a trois fois plus d'adhérents après quelques mois d'existence. Quant à l'Eglise catholique, elle n'a pas besoin de faire du prosélytisme pour rester le premier parti polonais.

Les Polonais savent cependant qu'ils sont condamnés, pour un certain temps du moins, à subir un régime et un parti qu'ils détestent et qui leur ont été imposés. Les rumeurs persistantes d'une intervention militaire soviétique, que la presse et les gouvernements occidentaux ont généreusement entretenues la se-

maine dernière, étaient destinées à le leur rappeler.

Le message du Kremlin, distillé dans la presse moscovite, était on ne peut plus clair: «La stabilité du système socialiste dépend de la stabilité de chacun de ses maillons car l'affaiblissement de n'importe quel maillon serait une menace pour cette puissante force de paix qu'est la communauté des Etats socialistes». Une déclaration du secrétaire général de l'OTAN allait rappeler aux Polonais que nous n'étions plus en 1939, cette époque où les jeunes Européens allaient, en rangs serrés, «mourir pour Dantzig», devenue depuis Gdansk: «Nous n'interviendrons pas en cas d'invasion de la Pologne par les troupes soviétiques, a déclaré M. Luns, car l'Alliance est avant tout une organisation défensive». Tout le monde le savait, mais était-ce nécessaire de le dire aussi crûment? En tout cas, les Soviétiques ont l'air rassérénés depuis que l'OTAN, pour la troisième fois après Yalta et Helsinki, reconnaît que les pays d'Europe de l'Est doivent se contenter d'une «souveraineté limitée».

Les déclarations alarmistes de la semaine dernière semblent avoir eu de l'effet en Pologne puisqu'elles ont permis à l'Eglise de lancer un appel à l'unité nationale, pour éviter de mettre en danger «la souveraineté et la sécurité» du pays. C'est également le sens du discours prononcé par Lech Walesa qui a demandé aux Polonais de «faire preuve de bon sens et de modération» pour le bien de la patrie. L'Eglise et Solidarité, plus unis que jamais, viennent de faciliter la «mission impossible» confiée au secrétaire général du parti, Stanislaw Kania: concilier la volonté populaire et les appréhensions de Moscou. Cela évitera peut-être de nouveaux massacres à Gdansk.

Bertrand de la GRANGE

## LETRES AU DEVOIR

### La sécurité du revenu

Vous avez publié, les 15 et 16 octobre, un texte de Lise Poulin-Simon et Diane Bellemare sur la «Réforme de la sécurité du revenu».

Je tiens à exprimer mon désaccord au sujet de l'interprétation que proposent ces deux amateurs de l'orientation de l'Etat en matière de sécurité sociale.

Les auteurs ont souligné que le gouvernement fédéral aurait, lors de ses dernières réformes, renforcé les programmes de revenu minimum garanti et délaissé toute amélioration dans les programmes d'assurance sociale. A titre d'exemple, les auteurs citent l'augmentation des prestations du Supplément de revenu garanti (SRG) et l'absence de réforme dans le Régime de pensions du Canada (RPC).

Il est vrai qu'en juillet dernier, nous avons augmenté de \$35 par mois le supplément de revenu garanti versé aux personnes âgées démunies. La détérioration de leurs conditions de vie et l'urgence d'une intervention ont justifié l'adoption de cette mesure. Elle nous permettait, en effet, d'améliorer sensiblement le sort de ces personnes et cela dans de brefs délais puisque le programme de la Sécurité de la vieillesse relève exclusivement du gouvernement fédéral.

Cependant, contrairement à ce qu'affirment les auteurs, l'adoption de cette mesure n'a jamais empêché le gouvernement de poursuivre son objectif d'assurer à tous les Canadiens la sécurité de leurs revenus. En fait, c'est justement pour atteindre cet objectif que nous effectuons présentement une révision en profondeur du système de pensions et que j'ai convoqué pour le printemps prochain une conférence nationale sur les pensions à laquelle participeront des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, des employés, des employeurs, des associations de personnes âgées et divers groupes intéressés. Ensemble, nous examinerons les principales lacunes du système actuel de pensions, ainsi que les moyens d'adapter ce système aux besoins de la population d'aujourd'hui et de demain.

Nous croyons que de telles démarches s'inscrivent vraiment dans la voie d'un réel progrès social.

Monique BÉGIN,  
Ministre de la Santé nationale  
et du Bien-être social  
Ottawa, 12 décembre

### Politique et pollution

On parle beaucoup de ce temps-ci des pluies acides qui contaminent plusieurs lacs du Nord québécois.

C'est facile pour nos gouvernements de blâmer l'industrie pour ces désastres. Ça permet de faire diversion, et ainsi cacher la vraie vérité sur la détérioration de nos cours d'eau.

Depuis trois ans à ma connaissance, notre ministre de l'Environnement a promis \$20 millions sur dix ans; (mettons-en ça tappe l'oeil...) pour dépolluer nos rivières. Non seulement, n'a-t-on rien fait, mais nos cours d'eau se sont considérablement détériorés. Étant riverain de Pike River, (sans brochet depuis longtemps) je vais vous parler de celle-ci. C'est un égoût à ciel ouvert, collecteur des villes et villages de Bedford, Standbridge, Notre-Dame, Pike-River, Freighurg ainsi que de tous les poulaillers et porcheries, qui déversent leurs jus dans cet affluent de la Baie Missisquoi du Lac Champlain.

Nous avions une eau claire et des plages de beau sable fin à perte de vue. Hélas, aux premiers mois de l'été, les algues commencent à proliférer et envahissent ce qui était «nos belles plages». Au fur et à mesure que l'eau se réchauffe à la faveur de la saison, on voit apparaître à la surface de l'eau, une couche verdâtre, limoneuse, qui s'échoue sur les rives, répandant une odeur nauséabonde.

Et que dire de la pollution agricole... Au milieu de janvier dernier, j'ai vu de mes yeux, un fermier étendre sur la terre gelée, le purin de sa ferme, située en bordure de la Rivière Pike River à Notre-Dame.

Que fait notre «bon gouvernement» pour remédier à la situation? Rien... On aime mieux par une publicité coûteuse dire qu'on veut faire ceci, et qu'on fera ça, se payer des pseudo ambassades pour placer ses amis. Se payer des voyages de luxe au Moyen Orient, en France, au Mexique etc., sous prétexte de négocier quelque chose. Aucune restriction pour se payer une politique de grandeur; on a rien pour le reste.

Denis SAINDON, m.d.  
Henryville, 1er décembre

### Oui à Pierre Trudeau

Le rapatriement de la constitution, engagé par le premier ministre, provoque d'après débats et controverses. Depuis 1867, le Canada était une Confédération de provinces assez autonomes. Pierre Trudeau veut en faire un Etat plus centralisé et veut combattre la «balkanisation» du pays. Je l'approuve entièrement. Mais je reconnais que cela oblige les Canadiens à repenser leur vision globale du Canada.

Un quotidien de Montréal faisait, ces jours-ci, un parallèle entre Pierre Trudeau et Bismarck, le Chancelier de Fer, qui fit l'unité de l'Allemagne, en brisant les féodalités régionales, avant 1880. On peut évoquer aussi, les Jacobins français en 1789, Garibaldi, Victor Emmanuel II et son ministre Cavour qui firent l'Unité de l'Italie au XIXe siècle. Plus près de nous, Jean Monnet, le «père de l'Europe», Alcide de Gasperi, l'Italien, Robert Schuman, le Français, engagèrent le vieux continent dans la supra nationalité et l'Unité après la Seconde guerre mondiale. L'Europe intégrée est maintenant plus forte et prospère que les Etats-Unis et le Canada.

Des dizaines de Français, de Belges, d'Italiens et d'Allemands, dans mes relations, sont repartis en Europe, depuis quelque temps: cela ne vaut plus le coup maintenant d'émigrer au Canada et aux Etats-Unis. On y vit plus mal qu'en Europe où les conditions de travail, les salaires et les emplois disponibles sont plus nombreux et plus avantageux.

Au Canada, il est ridicule d'avoir à redemander un permis de travail, des équivalences de diplômes, des cartes de compétence, chaque fois que l'on veut changer de province, pour aller travailler à Alfred ou à Moncton! Il est absurde qu'un peuple de 23 millions d'habitants se paye le luxe coûteux de 11 gouvernements, 11 parlements, 11 codes du travail différents...

La mosaïque canadienne pourrait bien organiser un pluralisme ethnique et linguistique à l'intérieur d'un Canada fort plus centralisé. Encourageons donc Pierre

Trudeau et laissons de côté les égoïsmes d'un Peter Lougheed ou d'un René Lévesque. D'ailleurs, il faudrait bien distinguer le pays légal (les provinces) du pays réel (le peuple canadien).

Quant à l'identité culturelle des Canadiens français, au Québec, et ailleurs, c'est à eux-mêmes de la préserver et non pas aux Anglais! Quand on pense que les Hispano-Américains, aux Etats-Unis, sans subventions et sans cadres juridiques, parlent espagnol! Dans certains cas, ils refusent même d'apprendre l'anglais et contestent le melting pot américain et la suprématie anglo-saxonne. Ils n'ont pas besoin de droits constitutionnels, eux...! Les Canadiens français, dès la deuxième génération, en Nouvelle-Angleterre et dans l'Ouest, se font assimiler. Ils n'ont même pas été capables de faire survivre une simple feuille de chou: Le Travailleur à Manchester, N.-H. Quant à L'Évangéline, ce quotidien d'Acadie, il ne survit qu'à coup de subventions gouvernementales. De Gaulle l'avait sauvée de l'agonie en 1967-68, avec une «bole» substantielle. Il y aurait plusieurs explications à ce phénomène d'assimilation des Canadiens français, trop longues à élaborer ici. Ainsi le dédain des générations précédentes pour la culture, le livre, l'instruction... (Les villages anglais avaient des bibliothèques, sans subventions; les villages francophones ont maintenant des bibliothèques, mais avec subventions!) Aussi l'esprit pragmatique américain qui pollue les esprits: on n'apprend que ce qui est nécessaire aujourd'hui et pas plus.

La culture, précisément, consiste à apprendre des choses qui ne servent à rien! C'est l'accumulation d'une épargne du savoir: on «stocke» des connaissances qui serviront plus tard ou même pas du tout! Ainsi on consent à apprendre une langue même si elle ne doit servir qu'à la maison! (En France, les petits-fils des Russes Blancs de l'émigration de 1917, parlent la langue de Tolstoï. Ils n'ont jamais mis les pieds en Russie! Ils n'ont eu aucune subvention de l'Etat français.)

Canadiens français, vous êtes «Le sel de la terre» en Amérique du Nord. Par vos vertus, vous avez survécu depuis la Conquête. Craignant Dieu, vous étiez pauvres et vous aviez beaucoup d'enfants! Donc, vous étiez forts! Aujourd'hui, vous avez de l'argent à la Caisse pop et vous voilà les champions de la vasectomie et de la ligature de trompes! Donc vous êtes faibles!

Vous avez pour vous, des vertus-forces: «Ben travailleurs», vous êtes patients, obéissants, obstinés, silencieux quand il le faut. Xénophobes, vous pouvez être aimables pour l'étranger, à l'occasion. Au contraire des Français, vous êtes faciles à vivre. C'est un fait que l'extraordinaire facilité de protestation des Français frappe tous ceux d'entre nous qui vivons hors de l'Hexagone. Les petits Français apprennent à dire «non» avant tout autre mot; adultes, ils seront «râleurs», «rousselets», «rouscailleurs».)

En conclusion, il faut dire OUI au Canada français, OUI à Pierre Trudeau, OUI à un grand Canada, de l'Atlantique au Pacifique.

Roger ALAOCQUE  
North Hatley, 25 novembre

### Action Positive plus réaliste

Selon votre collaborateur, M. Jean-Pierre Proulx, les anglophones du Québec n'ont pas le droit d'exprimer une opinion qui en fait ressemble à celle soutenue par M. Pierre Trudeau. (LE DEVOIR, 2 novembre). De plus, non seulement n'ont-ils pas le droit de réclamer quelque chose qui s'approche, même de loin, de la liberté de choix dans l'enseignement (la liberté toujours dangereuse doit être réservée à ceux qui peuvent se la payer, et donc s'en servir avec sagesse et modération) mais aussi n'ont-ils pas le droit d'avancer une position qui ne sera pas celle de la majorité de leurs compatriotes francophones. Quel bel avenir nous prépare-t-on!

Or, il semble bien que les positions de M. Trudeau soient appuyées en grande majorité par les électeurs francophones du Québec, si l'on peut se fier aux résultats des élections récentes. Il se peut donc que les idées exprimées par Action Positive dont se plaint M. Proulx, se rapprochent plus des sentiments de la majorité des francophones que les réactions négatives de M. Proulx.

H.H. LEH  
Greenfield Park, 29 novembre

### Pensée d'Ève

Dans le DEVOIR du 29 novembre, l'on a pu lire trois articles, différents en soi: l'interview du rhapsodique du prix Athanase-Devis; les carnets de Jean-Éthier-Blais et la chronique de Jacques Dufresne. Pour le professeur Bessette, «les femmes sont à ce point obsédées de la question féministe que, ma foi! j'ai l'impression qu'elles sont incapables d'écrire du roman.» Rien de moins. J'ose à peine rappeler que les seuls écrivains canadiens qui ont remporté les prestigieux prix français pour le roman sont des femmes.

Quelques pages plus loin, monsieur Éthier-Blais y va de son oraison (!) funèbre de madame Althusser, que son mari a assassinée dans une crise de démence. L'on ne peut qu'admirer la délicatesse (sic) des propos du chroniqueur sur la malheureuse victime.

Quant au philosophe Dufresne, il écrit sans broncher: «...la succession des femmes qui, depuis notre mère jusqu'à notre secrétaire n'ont pas su nous rendre libres, sensibles et adroits.» Le ridicule n'a jamais tué un philosophe, sinon...

Trois hommes différents; trois attitudes identiques. N'est-ce pas celle qui prévaut depuis le fameux: «Ce n'est pas moi, Seigneur, c'est Eve qui m'a tenté.» Ce que la Bible ne dit pas, c'est ce qu'Eve pensa. Peut-être pourrait-on commencer à se le demander.

Yvette NAUBERT  
Ottawa, 2 décembre

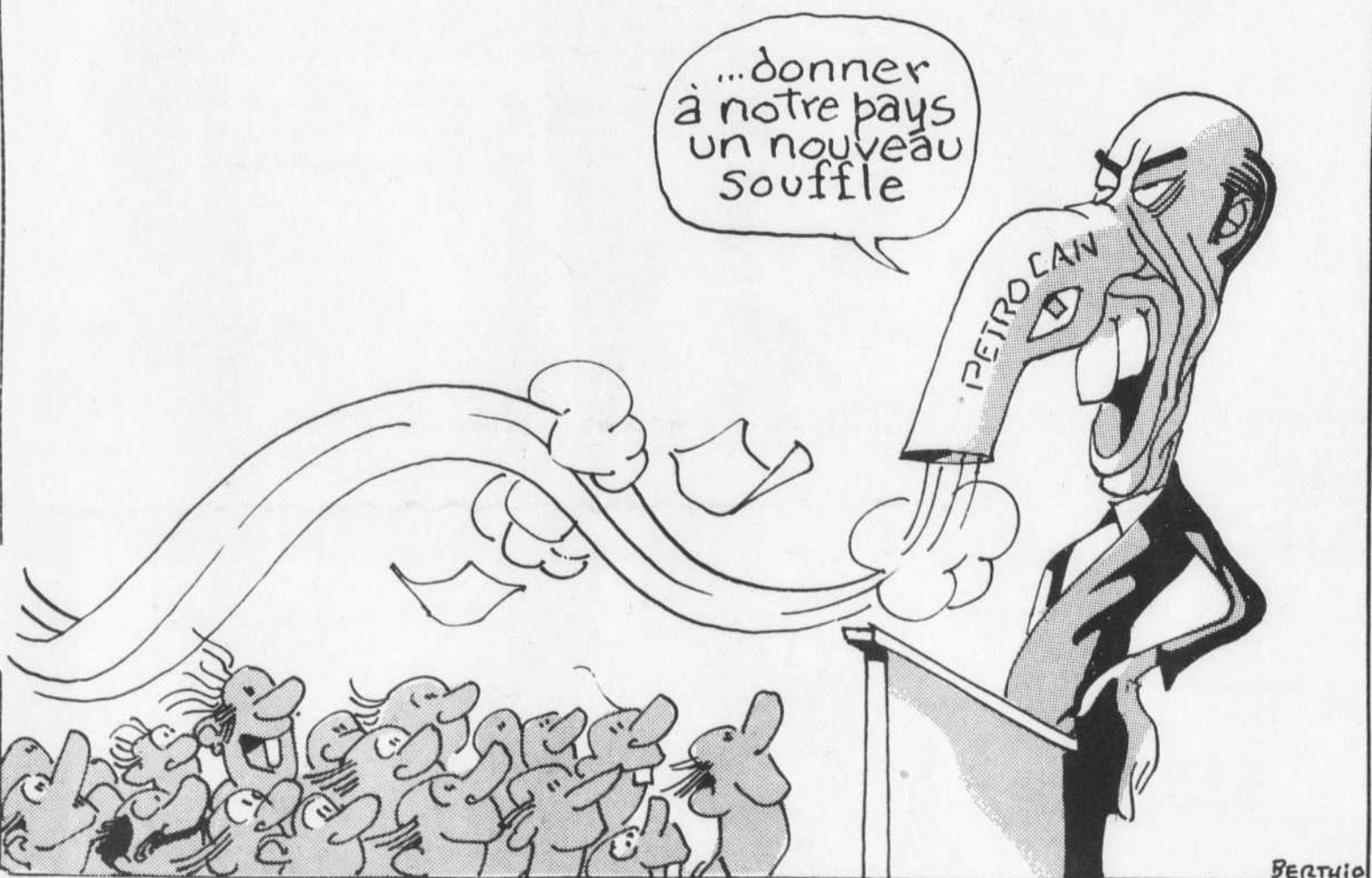
### LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: \$70,00 par année; six mois, \$38,00; trois mois, \$27,00. À l'étranger: \$75,00/par année; six mois, \$41,00; trois mois, \$29,00. Éditions du samedi: \$19 par semaine. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1,50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361  
(lignes groupées)

## LALONDE NOSE BEST



## La sollicitude de la France

La France, on le sait, n'est pas indifférente au sort du Québec. Le premier ministre, M. Raymond Barre, a tenu à le réaffirmer en présence de M. René Lévesque au terme de la visite officielle de celui-ci. Il est certain que Paris accorde sa prestigieuse caution politique aux efforts déployés par le Québec, en particulier sous le régime actuel, pour affirmer sa personnalité distincte aux plans de la langue et de la culture. Cela est normal. Mais, quelles que soient les intentions qu'on s'efforce de lui prêter, l'homme politique français s'est gardé de toute velléité d'ingérence dans les affaires canadiennes. «Nous souhaitons, a-t-il dit, que la personnalité du Québec, notamment en ce qui concerne la défense de sa culture, puisse être affirmée et, à tous le moins, ne pas être menacée.»

Encore une fois, il est naturel qu'un Français, à fortiori s'il est chef de gouvernement de son pays, exprime un tel souhait à l'égard de la seconde communauté francophone en dehors de la France. Les exégètes

qui décodent le langage diplomatique voudront y voir un appui de Paris à la position du Québec dans le débat constitutionnel en cours. C'est précisément pour dissiper ces ambiguïtés, propres au langage du coeur, que M. René Lévesque a fait devant la presse une intervention très opportune. Le Québec, a-t-il dit, n'est pas venu à Paris pour solliciter des interventions du gouvernement français dans les affaires intérieures du Canada. «C'est un problème qui doit se régler chez nous, entre nous.» La remarque vaut autant pour Londres que pour Paris. Il était bon que cela soit dit clairement dans la capitale française après des entretiens et des échanges de vues dont le bilan est important en termes de relations culturelles, techniques, économiques, commerciales et scientifiques.

Une phrase, cependant, saute aux yeux dans le communiqué conjoint émis par les deux premiers ministres. Celui-ci indique que ceux-ci se félicitent de «la participation de leurs pays aux institutions existantes

de la francophonie et de la collaboration étroite de leurs gouvernements dans le fonctionnement de celles-ci. Ils ont affirmé que la présence de l'un comme de l'autre était une condition nécessaire à l'édification de toute nouvelle organisation de la francophonie.»

Ce texte est limpide. Il signifie que la position adoptée par la France dans l'affaire de Dakar devient une position définitive de Paris et, de surcroît, une position commune Paris-Québec, manifestement contraire à celle d'Ottawa. En bonne logique, c'est au gouvernement du Canada que la France devrait signifier cette importante mise au point. Curieusement, c'est dans un communiqué officiel publié à Paris par MM. Barre et Lévesque que le gouvernement canadien est invité à prendre acte qu'il n'y aura pas d'organisation de la francophonie dans le monde si Québec n'y est pas présent comme la France.

Dans la querelle de Dakar, la politique arrêtée par Ottawa était étroite, bêtement rigoriste, mes-

quine, irréaliste. Québec a une place et un rôle à jouer au sein de la francophonie. Il avait donc sa place et son rôle dans une représentation canadienne. Ottawa, s'il n'était pas ombrublé par ses desseins constitutionnels qui divisent le pays, aurait dû inviter Claude Morin à accompagner M. Mark MacGuigan à Dakar. Il a eu tort de fermer son rideau de fer. La France, avec raison, déplore cet état de choses et, pas plus que le Québec, ne se rend aux arguments invoqués le mois dernier à Paris par M. Trudeau pour justifier sa position.

Mais, quant à l'avenir, comme le dit M. Lévesque pour le débat constitutionnel, c'est un problème qui doit se régler chez nous et entre nous. Et si le gouvernement français veut appuyer le Québec et sortir de l'impasse le projet de communauté de la francophonie, il peut sûrement s'en expliquer auprès de l'ambassadeur Gérard Pelletier.

Michel ROY

## MACQUARIÉ

## La Place du Canada à Paris

par Elie Feuerwerker

À l'occasion de l'inauguration, le mercredi 17 décembre 1980, par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, de la Place du Québec à Paris, Rollande Allard-Lacerte (LE DEVOIR, 12 décembre) situe cette place de la Ville lumière.

Le directeur de la Délégation générale du Québec à Paris, M. Yves Michaud, a raison de se réjouir. Le site est exceptionnel. En plein coeur de la capitale, dans le VIIe arrondissement, proche de l'Institut, de l'Académie de Médecine, au carrefour de la rue de Rennes et du boulevard Saint-Germain, à quelques pas de l'Odéon. On ne présente pas Saint-Germain-des-Près dans la renommée n'est plus à faire. Par contre, on est en droit de ne pas suivre Yves Michaud lorsque, dans son enthousiasme, il va jusqu'à rencherir que voilà le plus bel endroit de Paris, même du monde. Les superlatifs,

mieux vaut s'en méfier. Pour ma part, né et ayant grandi à Paris, je choisirai plutôt la place où j'ai vécu, la Place des Vosges, au coeur du Marais. Encore-là, je n'aurai pas besoin de défendre une cause gagnée d'avance. Ceux qui connaissent Paris ne pourront qu'acquiescer. Cela n'enlève aucun mérite à l'emplacement de la désormais Place du Québec, dont les Québécois, par ricochet, auront tout lieu d'être fiers. Sur un point je suis en accord avec Yves Michaud. Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, en choisissant l'endroit n'a pas voulu se contenter d'un simple geste d'amitié envers le Québec. Il a offert un cadre prestigieux et encouragé ainsi le monde à mieux connaître le Québec.

Le Québec ayant désormais pignon sur rue, et non la moindre, Rollande Allard-Lacerte s'interroge: «Le premier ministre canadien s'avisera-t-il de revendiquer une plus belle place pour le Canada afin de faire contre-

poids à la place grandissante qu'occupe le Québec à Paris?». Il faudrait préciser qu'il existe déjà une Place du Canada et une Rue du Canada à Paris. La Place du Canada est à la croisée de l'Avenue Franklin D. Roosevelt, du Cours Albert Ier et du Cours de La Reine, près du Grand Palais, à quelques mètres du Rond-Point des Champs Élysées. Elle se trouve au bord de la Seine, et du Quai de la Conférence. Elle donne sur le Pont des Invalides. Nous sommes ici dans le huitième arrondissement de Paris qui avec ceux du XVIème, et de Neuilly-sur-Seine, font partie des endroits les plus huppés de la capitale. La Place du Canada se situe dans un quartier d'Ambassades, elle est proche du Palais de l'Élysée. Si le Québec a dû attendre si longtemps pour avoir une Place à son nom à Paris, depuis 1930, existe la Place du Canada, et depuis 1877, la Rue du Canada, dans le quartier le plus populaire du XVIIIe

arrondissement. (À ce propos, on peut consulter, *Le Guide historique des rues de Paris* de C. Brabant, A. Miro et M. Le Moël, Guides Bleus Hachette, 1965, p. 68). Il n'y a donc pas nécessité de songer à une surenchère, comme se le demande Rollande Allard-Lacerte, en suggérant la Place de l'Étoile-Charles de Gaulle, pour ensuite exprimer l'impossibilité d'une telle initiative.

À partir de la mi-décembre de l'année 1980 on trouvera donc à Paris, à la fois les noms du Canada et du Québec, dans les plans, guides, annuaires, exposés à la vue des passants, des touristes et des Parisiens eux-mêmes. Initiative louable qui devrait rencontrer tous les suffrages et appuis. Le gouvernement fédéral ne peut y voir une quelconque hostilité. Il n'est point douteux qu'un Québécois, en particulier, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, soit un des premiers à s'en réjouir.

## Candidates, députées et ministres

## Les femmes et les élections

par  
Pierre Drouilly

Professeur en sociologie à l'Université du Québec à Montréal, l'auteur est un analyste des phénomènes et comportements électoraux.

C'EST à l'élection fédérale de 1921, alors que les femmes obtiennent pour la première fois le droit de vote à une élection législative, que l'on trouve la première candidate à une élection au Québec, il s'agit de Rose Mary Louise Henderson, candidate ouvrière dans le comté de Montréal-Saint-Laurent-Saint-Georges. Puis il faudra attendre une élection fédérale partielle en 1942 dans le comté de Charlevoix-Saguenay

pour assister à une seconde candidature féminine au Québec: Thérèse Forget-Casgrain est alors candidate libérale indépendante.

À partir des élections fédérales de 1945, on trouvera régulièrement des candidates aux élections fédérales, mais c'est au Québec en 1952 qu'on voit les premières femmes brigant un siège à l'Assemblée législative. La première femme au Parlement québécois sera Claire Kirkland-

Casgrain, élue au cours d'une élection partielle dans Montréal-Jacques-Cartier en 1961 sous l'étiquette libérale; les premières québécoises élues au Parlement fédéral seront Monique Bégin, Albanie Morin et Jeanne Sauvé au cours de l'élection de 1972. Actuellement six Québécoises siègent aux Communes et cinq à l'Assemblée nationale.

Comme le montre le tableau 1, le nombre de candidates, inférieur à la douzaine jusqu'en 1970, ce qui représente une proportion inférieure à 3% du total des candidats, commence à s'accroître régulièrement depuis 1972, pour atteindre aux dernières élections fédérales le chiffre record de 90 candidates, soit une proportion de 17% de l'ensemble des candidats.

C'est évidemment loin de la division sexuelle de l'ensemble de la population, dans laquelle les femmes sont une légère majorité, et à ce rythme il faudra attendre sans doute le milieu du siècle prochain pour que la représentation politique ne soit plus sexiste, mais on a l'impression qu'avec des cohortes de plus en plus compactes les femmes sont en train d'acquiescer une certaine égalité des chances au niveau de la représentation politique. Depuis la guerre, les candidatures féminines représentent 5,3% de l'ensemble des candidatures, et les femmes représentent 1,3% de l'ensemble des députés. En tout 297 femmes ont été candidates, certaines plusieurs fois, et 15 d'entre elles ont été élues, certaines plusieurs fois.

## DES CHIFFRES TROMPEURS

Pourtant, à examiner ces données de plus près, on se rend compte bien vite que les statistiques globales sont trompeuses. La ventilation des candidatures féminines par affiliations politiques (tableau 2) révèle clairement que l'immense majorité des femmes qui se sont présentées à une élection, l'ont fait sous la bannière de formations politiques marginales.

On les retrouve généralement dans des partis politiques, que ce soit le Parti Rhinocéros, l'Union populaire, le Parti national populaire, le N.P.D. (section Québec) ou les trente-six nuances de l'extrême-gauche marxiste-léniniste (que ce soit le P.C.C., le P.C.Q., le P.C.O., le P.T.Q., le P.M.L., etc.). En fait ces candidatures symboliques sont au nombre de 280, soit 68% de l'ensemble des candidatures féminines!

Ainsi donc l'accroissement du nombre de candidates est dû principalement à la prolifération de ces partis groupusculaires, phénomène propre aux années 70 et signe d'une crise de légitimité des institutions politiques et du système des partis. Dans ces partis groupusculaires la proportion de candidates atteint des sommets inégalés: aux élections fédérales de 1980, 40% des candidats du Parti communiste canadien sont des femmes, ainsi que la moitié des candidats du Parti communiste ouvrier, le tiers des candidats du Parti marxiste-léniniste et 40% des candidats de l'Union populaire!

D'ailleurs, l'augmentation du nombre de candidates dans un tiers parti semble être l'indice le plus sûr que ce parti n'a plus de chances de faire élire de candidats: ainsi l'Union nationale qui n'a présenté que trois candidates pour toute la période 1945-1970 (et les trois entre 1962 et 1970), en présente 9 en 1973 et 7 en 1976 alors que le parti est définitivement ravalé au rang de tiers parti! Le Ralliement créditiste, qui n'a qu'une candidate en 1970 et aucune en 1973, en présente 10 en 1976! Le Crédit social qui n'a jamais présenté plus de trois candidates entre 1962 et 1974, en présente 7 en 1979 et 6 en 1980!

Par ailleurs, certains partis majeurs ont bien une brochette de candidates, mais celles-ci briguent les suffrages dans des comtés à rentabilité nulle. Ainsi en 1970 le Parti québécois présente ses trois candidates dans les comtés de Notre-Dame-de-Grâce, Saint-Louis et Sainte-Anne; en 1973, six des sept candidates péquistes se trouvent dans des comtés impropres par le P.Q.: Bellechasse, Bonaventure, Pontiac-Témiscamingue, D'Arcy McGee, Outremont, Viau. En fait, une analyse fondée sur la rentabilité électorale révèle que le nombre de candidates ayant certaines chances d'être élues ne dépasse guère les 40 pour toute la période considérée, soit moins de 10% des candidatures féminines, alors que chez les hommes ces chances sont d'au moins 40%!

De ces 40 candidatures plausibles, 27 ont été élues, soit une moyenne de deux sur trois, moyenne très supérieure à celle des hommes. Ainsi donc les femmes, sous-représentées au niveau des candidatures, sous-représentées au niveau des députés, ont soit aucune chance d'être élues (petits partis), soit de très bonnes chances de l'être (grands partis) lorsqu'elles sont candidates. Les candidates sont donc d'autant plus nombreuses qu'un parti politique a peu de chances de faire élire ses candidats, mais lorsqu'elles ont des chances d'être élues, celles-ci sont meilleures que pour les hommes dans leur ensemble.

## LES DÉPUTÉES

Les 15 députées québécoises se sont recrutées dans trois partis seulement: le Parti libéral du Canada, le Parti libéral du Québec et le Parti québécois. Le tableau 3 donne le nombre de candidates et d'élues pour ces trois partis: seul le

Tableau 4  
Députées québécoises

Parti Libéral du Québec	1961*	1962	1966	1970
Claire Kirkland-Casgrain	1973	1976		
Lise Bacon	1976			
Thérèse Lavoie-Roux	1976			
Solange Chaput-Rolland	1979*			

Parti Libéral du Canada	1972	1974	1979	1980
Monique Bégin	1972	1974		
Albanie Morin	1972	1974		
Jeanne Sauvé	1972	1974	1979	1980
Céline Hervieux-Payette	1979	1980		
Thérèse Killens	1979	1980		
Suzanne Beauchamp-Niquet	1980			
Eva Lachance-Côté	1979	1980		

Parti Québécois	1976	1976	1973	1976	1976
Denise Leblanc-Bantey	1976				
Lise Ouimet-Payette	1976				
Louise Sauvé-Cuerrier	1973	1976			
Jocelyne Villeneuve-Ouellet	1976				

Note: les dates sont celles des candidatures; les dates soulignées correspondent à une victoire de la candidate; les astérisques indiquent une élection partielle.

Parti québécois semble avoir un comportement de petit parti en 1970 et 1973 alors que ses candidates se présentent dans des comtés peu rentables. Pour le reste, il est clair que le nombre de candidates se maintient à un niveau très bas (inférieur à 10% des candidats) et que la proportion d'élues est très forte (environ trois sur quatre).

Ainsi malgré le fait que les députées aient fait partie d'un très petit nombre de partis politiques, dans ces partis politiques les candidates sont très peu nombreuses (elles représentent moins de 10% de l'ensemble des candidats) et elles représentent un très faible pourcentage de l'ensemble des candidatures féminines (moins de 12% de l'ensemble). On a donc l'impression que dans les partis de pouvoir, les candidatures féminines jouent un rôle très particulier.

Le tableau 4 donne la liste complète des députées québécoises, avec leur date de candidature ou d'élection (date soulignée). On y remarque un nombre très élevé de ministres ou de ministrables. Au Parti libéral du Québec, la première députée québécoise, Claire Kirkland-Casgrain, fut aussi la première ministre, ayant été successivement ministre sans portefeuille, ministre des Transports, ministre du Tourisme et ministre des Affaires culturelles. Lise Bacon, seconde députée québécoise, fut successivement mi-

nistre des Affaires sociales, ministre des Consommateurs, et ministre de l'Immigration.

Quant à Thérèse Lavoie-Roux et Solange Chaput-Rolland, leur parti n'étant pas au pouvoir depuis leur élection, elles n'ont pu évidemment être ministres, mais tout le monde reconnaît leur qualité de ministrables. Au Parti québécois, Lise Ouimet-Payette et Jocelyne Villeneuve-Ouellet furent nommées ministre dès 1976, tandis que Denise Leblanc-Bantey fut nommée adjointe parlementaire du ministre de l'Industrie et Louise Sauvé-Cuerrier fut élue vice-présidente de l'Assemblée nationale.

Au fédéral, des trois députées élues en 1972, Monique Bégin et Jeanne Sauvé furent d'abord ministres d'État, puis ministres à part entière, la seconde étant aujourd'hui Présidente de la chambre des Communes. Seules donc les quatre députées récemment élues en 1980 n'ont pas encore eu le temps d'entamer leur carrière de ministre.

## LA FEMME OBJET... POLITIQUE?

Cette très forte proportion de ministres parmi les députées est la conséquence de leur faiblesse numérique dans les partis de pouvoir, et de la nécessité impérieuse, pour le système politique, de se donner une image d'ouverture en ces temps où la

question de la discrimination sexuelle se pose avec acuité à tous les niveaux de la société. On n'est pas sorti en définitive de la situation de la «femme-députée-ministre-de-service», qui permet au pouvoir mâle de se donner la bonne conscience d'un partage qui est plus fictif que réel.

Nos hommes politiques, et nos premiers ministres en particulier, ne râtent jamais l'occasion de souligner la présence de ces quelques femmes aux Assemblées législatives ou aux Cabinets, mais en fait ces exceptions confirment la règle. Les candidates ayant des chances réelles d'être élues, c'est-à-dire celles qui sont candidates ailleurs que dans les partis qui ornent notre système politique, sont toujours moins d'une demi-douzaine, que ce soit aux élections fédérales ou aux élections provinciales.

Celles que les grands partis cooptent et qu'ils font élire, deviennent presque automatiquement ministres, quoique souvent dans des ministères secondaires et en tout cas jamais dans les ministères clés: finances, justice, éducation, etc. Elles deviennent alors des femmes-objets politiques, des femmes de service... politique. Elles deviennent l'écran qui masque le sexisme encore dominant qui détermine le choix du personnel politique.

Jadis on avait traditionnellement au Québec le ministre anglophone (aux Finances) ou le ministre ouvrier (au Travail). Alors pourquoi pas aujourd'hui le ministre femme (à la Condition féminine)? Nous caricaturons à peine puisque tel est bien le poste qu'occupe actuellement le ministre Lise Ouimet-Payette.

On est bien loin de l'égalité sexuelle en matière politique, et même on n'en approche guère. D'ailleurs si on en approchait, à supposer que ce fut un objectif souhaitable pour les femmes, il est à parier qu'elles les fonctions de député et de ministre seraient totalement dévalorisées. Historiquement les professions, jadis réservées aux hommes, dans lesquelles les femmes acquièrent la parité numérique, tendent à devenir des professions de femmes, ce phénomène étant accompagné d'une dévalorisation sociale et d'une déqualification salariale de l'ensemble de la profession. Tel fut le cas du métier de secrétaire, de celui d'instituteur, etc., et même de celui de médecin, dans le seul pays où il est devenu un métier de femmes, en Union Soviétique!

Tel qu'en lui-même le sexisme se transforme!

Note: Les données sur lesquelles est basé cet article sont tirées d'un ouvrage à paraître et intitulé: *Statistiques électorales du Québec 1867-1980*, vol. 1 Élections fédérales, vol. 2 Élections provinciales et vol. 3 Dictionnaire des candidats, députés, sénateurs et conseillers législatifs.

Tableau 1  
Nombre de candidats aux élections fédérales et provinciales depuis 1945 (Québec uniquement)

Élection	Candidates	Élues	Candidates	Élues
Ottawa 1945	2	—	282	65
Québec 1948	—	—	311	92
Ottawa 1949	3	—	250	73
Québec 1952	3	—	233	92
Ottawa 1953	11	—	217	75
Québec 1956	7	—	265	92
Ottawa 1957	3	—	210	75
Ottawa 1958	2	—	217	75
Québec 1960	—	—	253	95
Ottawa 1962	4	—	279	75
Québec 1962	3	1	221	94
Ottawa 1963	7	—	288	75
Ottawa 1965	6	—	321	75
Québec 1966	11	1	407	107
Ottawa 1968	9	—	314	74
Québec 1970	9	1	457	107
Ottawa 1972	29	3	314	71
Québec 1973	25	1	454	109
Ottawa 1974	43	3	327	71
Québec 1976	47	5	509	105
Ottawa 1979	78	4	440	71
Ottawa 1980	90	6	428	69
Élections partielles fédérales 1945-1980	10	—	196	52
Élections partielles provinciales 1945-1979	6	2	160	51
Total	408 (5.3%)	27 (1.3%)	7353 (94.7%)	2024 (98.7%)

Tableau 2  
Nombre de candidates par affiliation politique 1945-1980

Affiliation politique	Total	Fédéral	Provincial
Alliance démocratique	2	—	2
Coalition N.P.D.-R.M.S.	2	—	2
Communiste	5	3	2
Crédit Social	18	18	—
C.C.F.	12	10	2
Indépendant	26	16	10
Libéral indépendant	5	5	—
Libertaire	2	2	—
N.P.D.	62	62	—
Ouvrier Progressiste	13	9	4
Parti Communiste Canadien	24	24	—
Parti Communiste du Québec	8	—	8
Parti Communiste Ouvrier	9	9	—
Parti Créditiste	3	—	3
Parti des Trav. du Qué.	4	—	4
Parti Libéral	31	20	11
Parti Marxiste-Léniniste	42	42	—
Parti National Populaire	3	—	3
Parti Progr.-Conservateur	25	25	—
Parti Québécois	19	—	19
Parti Rhinocéros	20	20	—
Parti Social-Démocrate	3	—	3
Ralliement Créditiste	14	3	11
Ralliement National	3	—	3
R.I.N.	3	—	3
Union des Électeurs	1	1	—
Union Nationale	19	—	19
Union Populaire	29	29	—
U.N. Indépendant	1	—	1
Total	408	298	110

Tableau 3  
Candidates et députées 1962-1980

Parti Libéral du Canada	Élection	Candidates	Élues
	1962	1	—
	1963	1	—
	1972	3	3
	1974	3	3
	1979	6	4
	1980	6	6
	Partielles	1	—
Total		21	16

Parti Libéral du Québec	Élection	Candidates	Élues
	1962	1	1
	1966	1	1
	1970	1	1
	1973	2	1
	1976	3	1
	Partielles	2	2
Total		10	7

Parti Québécois	Élection	Candidates	Élues
	1970	3	—
	1973	7	—
	1976	7	4
	Partielles	2	—
Total		19	4



EAU  
POTABLE: Utiliser  
sans  
abuser

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES  
TECHNIQUES DE L'EAU

# LE NOROÎT

souffle où il veut

**24 MURMURES EN NOVEMBRE**

Poèmes de Jacques Gravure accompagnés de 24 gravures en eau-forte et taille douce de Janine Leroux-Guillaume

Typographie de Pierre Guillaume; emboitage de Pierre Ouvrard; tirage limité à 60 exemplaires sur papier BFK Rives; format: 17,5 x 22 cm

**NOUVEAUTÉS**

Gérard Tremblay  
**LE COEUR DANS L'AILE**

Vingt dessins d'oiseaux de Gérard Tremblay avec un poème de Roland Giguère. Les reproductions, au format original, sont imprimées sur papier Renaissance de Rolland. Présenté dans une pochette moderne, cet ensemble se lit et se regarde comme un livre traditionnel... dont chacun s'empressera de tirer les reproductions qu'il préfère pour les encadrer! Une fête pour l'œil, vingt fois renouvelée!

Format: 36 x 28 cm \$35

Nous serons présents au Salon du livre de Montréal

Jean Daigle  
**LE MAL À L'ÂME**

96 p.; \$8

Texte intégral de la pièce créée par le Théâtre Populaire du Québec en co-production avec la Comédie Nationale. Il existe une édition de tête de cet ouvrage comprenant 60 exemplaires reliés par Daniel Benoit, numérotés et signés par l'auteur, et accompagnés d'une sérigraphie réalisée par Denis Forcier d'après un tableau de l'auteur. Prix: \$150

Distribution en librairie  
Messageries littéraires  
6585 rue Saint-Denis  
Montréal H2S 2S1  
Tél.: (514) 279-8476

EDITIONS DU  
**NOROÎT**

Case postale 244  
Saint-Lambert (Québec)  
J4P 3N8



◆ France

Au cours de la journée, on remarquait dans l'entourage du premier ministre du Québec à la fois de l'étonnement et de la satisfaction, notant que les Français sont sûrement assez grands pour savoir ce qu'ils font.

Cette conférence de presse qu'on donne les deux hommes politiques mettait fin à la partie officielle du séjour de M. Lévesque à Paris et le communiqué commun publié à cette occasion ne faisait d'ailleurs aucunement référence à la question constitutionnelle canadienne.

Lors du toast porté au dîner d'Etat offert à M. Lévesque lundi soir, au palais des Affaires étrangères, le premier ministre de la France avait eu les mots suivants qu'il ouvrait la porte à un tel appui: «Nous mesurons, nous Français de France, avec émotion la ténacité fidèle des Français du Québec à leur héritage dans l'univers différent où l'histoire les a placés. C'est pourquoi aucun de vos efforts pour affirmer la personnalité du Québec ne saurait laisser la France indifférente. La sympathie que nous vous portons ne saurait être subordonnée à quelque condition de circonstance, de calcul ou d'intérêt». A la lumière de sa déclaration d'hier, ces quelques mots prennent un sens beaucoup plus précis.

Ce geste d'appui à d'autant plus surpris que dans l'affaire du Commonwealth francophone, le premier ministre Barre et le président Giscard d'Estaing avaient déjà posé un geste en décidant de boycotter le sommet de Dakar, préparatoire à la création de ce nouvel organisme qui est maintenant menacé de ne jamais voir le jour.

Jusqu'au référendum du 20 mai, la France s'était bien gardée d'aller plus loin, même si en 1977, lors de la visite de M. Lévesque en France, le président de la République avait donné un appui discret à la thèse de la souveraineté-association, affirmant alors que peu importe la voie que le Québec choisirait il pourrait compter sur l'appui et la fidélité de la France.

On avait observé depuis cette déclaration l'observance des principes de «non-indifférence» et «non-ingérence». Le fait que le référendum soit du passé, semble avoir amené le gouvernement français à mettre plus de poids sur l'aspect de «non-indifférence» dans ses relations avec le Québec, tout en prenant bien garde de ne pas intervenir directement dans les affaires canadiennes.

Les relations avec le gouvernement canadien semblent d'ailleurs assez tendues, surtout depuis l'affaire de Dakar. Hier, M. Raymond Barre a rappelé que le président français et lui-même avaient informé le premier ministre M. Pierre Trudeau lors de son récent passage à Paris de leur position à ce propos, ce dont certaines déclarations de M. Trudeau ont pu faire douter par la suite.

Dans le communiqué conjoint que MM. Lévesque et Barre ont publié hier, on établit de nouveau la position des deux gouvernements relativement à la francophonie, réaffirmant «que la présence d'un homme de l'autre était une condition nécessaire à l'édification de toute nouvelle organisation de la francophonie». Et pour qu'il n'y ait pas de doute sur le droit du Québec à s'intéresser au développement de la francophonie, «ils ont souligné la responsabilité particulière qui est leur dans ce domaine en leur qualité de représentants qualifiés des principales communautés de langue française».

Au cours de leur conférence de presse, les deux premiers ministres ont fait le point sur la coopération franco-québécoise, faisant ainsi état du résultat de deux longues séances de travail qu'ils avaient eues précédemment avec leurs collaborateurs.

L'objectif poursuivi en 1977 lorsque fut établi le principe des rencontres annuelles des deux premiers ministres était de faire périodiquement le bilan des efforts de coopération et de donner une impulsion politique aux projets en difficulté et de lancer de nouveaux projets.

C'est ainsi que MM. Barre et Lévesque ont noté avec satisfaction hier «un net infléchissement de la coopération vers des objectifs à caractère économique», tel qu'il avait été convenu lors de la visite de M. Barre au Québec en 1979.

Le bilan qu'il est dressé comporte notamment la signature d'une vingtaine d'accords entre petites et moyennes entreprises françaises et québécoises; le développement de relations entre plus de trente entreprises de part et d'autre dans le secteur de l'agro-alimentaire; la recherche conjointe dans le secteur des énergies nouvelles; le lancement d'un programme de recherche industrielle et d'innovations technologiques comportant déjà six projets; la réalisation de douze projets de recherche médicale de pointe; et la réalisation de la TVFQ évidemment.

Au chapitre des perspectives, MM. Barre et Lévesque ont décidé cette fois de donner une impulsion particulière à la coopération dans le domaine de la science, de la technologie et des industries du futur, le premier ministre Lévesque notant «qu'il ne s'agit pas seulement de poursuivre la coopération sur les voies traditionnelles qui risquent de devenir routinières».

Les deux premiers ministres ont arrêté les axes suivants pour cette coopération scientifique et technologique:

■ développement de la coopération scientifique à la lumière des livres blancs français et québécois sur la recherche, notamment en matière de biotechnologie, d'océanographie, et d'exploitation de l'amiante;

■ mise en place de nouveaux programmes de recherche industrielle et d'innovations technologiques touchant entre autres les énergies nouvelles et la télématique;

■ création au Québec d'un relais permettant dans les prochains mois l'accès direct à un important centre de données de base françaises par le réseau Télélysystème;

■ création d'un Centre de promotion des coopérations technologiques industrielles et qui aura un secrétariat à Montréal et un autre à Paris. Une entente a été paraphée hier par M. Bernard Landry, ministre du Développement économique, et M. Cointat, ministre du Commerce extérieur.

Le premier ministre français, alors qu'on lui demandait si de nouveaux crédits seraient nécessaires pour la réalisation de ces projets, a répondu que c'était «une fâcheuse tendance que de penser

que des progrès ne peuvent être accomplis qu'à coup de crédits».

La décision de donner une impulsion à la coopération scientifique et technique signifie d'abord, a-t-il expliqué, que tous les moyens de la coopération seront inspirés par cette idée qu'il faut accroître les échanges scientifiques et développer la coopération technique et industrielle.

La création, par exemple, du Centre de promotion des coopérations technologiques industrielles mettra en contact, à peu de frais, les véritables agents de progrès scientifique, technique et industrielle. Si nécessaire, on ajoutera toutefois des montants au quelque \$15 millions qui sont chaque année consentis à cette coopération, a-t-il indiqué, insistant sur le fait qu'il s'agit surtout de procéder à une bonne utilisation des moyens et des sommes d'argent existantes.

D'autre part, le communiqué final annonce un certain nombre d'autres décisions:

■ extension de la coopération économique et technique au domaine de l'environnement, des équipements pour des industries primaires et des machines spécialisées pour les industries de transformation;

■ établissement d'un programme de bourses d'excellence pour permettre aux étudiants de se perfectionner dans les domaines prioritaires respectifs de la France et du Québec, par l'accès aux établissements universitaires et aux grandes écoles, particulièrement dans le domaine de l'ingénierie;

■ dans le domaine culturel, co-rédaction et diffusion de manuels universitaires de langue française, renouvellement des échanges actuels dans le secteur des produits culturels, présentation d'une grande exposition du patrimoine français au Québec et d'une grande exposition d'art contemporain en France.

Quant aux quelques cumulus qui pouvaient ombrager le ciel de la coopération, ils s'étaient déjà dissipés hier matin. M. Lévesque a expliqué qu'il s'agissait surtout de problèmes d'ajustement dans le cas de projets tel que ceux définis l'an dernier à l'égard des pêcheries maritimes et du développement minier. Il y avait aussi des questions relatives à la distribution des grandes marques de vins français au Québec. M. Barre a dit quant à lui à propos de ces cumulus qu'«un zéphyr suffisait à les disperser».

Cette conférence de presse des deux premiers ministres, qui ont aussi convenu de se revoir au Québec l'an prochain, devait mettre fin en principe à la visite officielle de M. Lévesque. Prévue pour le fin de l'après-midi, cette conférence fut déplacée en matinée pour permettre à M. Barre de participer aux obsèques de son ministre de la Défense. Les rencontres que devaient avoir M. Lévesque en matinée ont eu lieu l'après-midi après le déjeuner qu'il a offert à la résidence du délégué général du Québec à ses hôtes français.

Ainsi M. Lévesque a pu visiter le siège de l'Office franco-québécois pour la jeunesse ainsi que celui de l'Agence de coopération culturelle et technique qui fête cette année son dixième anniversaire. M. Lévesque a aussi reçu une délégation du petit village d'Hautot-Saint-Sulpice, où est né le premier des Lévesque à s'établir en Nouvelle-France. Outre que de lui remettre une copie de l'Acte de naissance du premier Lévesque, on lui a offert une bouteille de calvados de 1922, année de sa naissance.

Aujourd'hui M. Lévesque poursuit sa visite en France mais à titre privé. Il présidera l'inauguration dans Saint-Germain-des-Près de la Place du Québec puis sera reçu à l'hôtel de ville par le maire de Paris, M. Jacques Chirac. Il rentrera aussitôt à Québec pour participer à la réunion hebdomadaire de son conseil des ministres.

◆ Dollar

terminée. Un important indicateur économique, les Bons du trésor américain pour 13 semaines, ont de nouveau grimpé hier lors des enchères passant de 18,335 à 18,667%. Le prochain sommet du taux préférentiel sera de 25%, affirment plusieurs observateurs.

Au taux de 21%, les prêts consentis par les banques américaines rapportent 4% de plus que les mêmes prêts avancés par les banques au Canada où le taux préférentiel est de 17% depuis jeudi dernier.

L'écart de 4% répugne aux investisseurs financiers qui courent du côté de New York. «Tout le monde veut se débarrasser de ses dollars canadiens», affirmait hier un cambiste new-yorkais.

Il est donc prévisible que la Banque du Canada favorisera une nouvelle hausse de son taux d'escompte demain lors de l'adjudication des Bons du trésor. Ces titres servent maintenant à déterminer le taux d'escompte qui indique aux milieux financiers dans quelle direction les autorités monétaires veulent voir évoluer le loyer de l'argent au Canada.

Chose certaine, la montée des taux d'intérêt aux États-Unis et la baisse du dollar canadien rendront les produits américains beaucoup plus coûteux au Canada. Les importateurs de Montréal et Toronto devront verser plus de dollars canadiens pour obtenir une même quantité de produits dont le prix est fixé en dollars américains.

Cette montée du coût des importations se répercutera sur le taux d'inflation au Canada puisque les achats canadiens aux USA représentent environ 70% de toutes les importations canadiennes.

Par contre, les fabricants canadiens trouveront plus facilement preneur pour leurs produits aux États-Unis où les acheteurs auront besoin de moins de dollars américains pour s'offrir du papier journal ou du whisky.

Les touristes canadiens seront également durement frappés par la faiblesse du dollar canadien. Certains pays des Caraïbes, notamment les Bahamas et le Guatemala, ont une devise jumelée avec le dollar américain. Les Canadiens devront donc ajouter 20% environ pour calculer le coût de leurs vacances en passant des dollars américains aux dollars canadiens.

À Ottawa, le ministre des Finances, M. Allan J. MacEachen, a déclaré de nouveau qu'il songeait à se plaindre personnellement auprès des autorités monétaires américaines de la façon dont ce pays gère sa devise et ses taux d'intérêt. «La montée du taux préférentiel aura des conséquences néfastes au Canada sous plusieurs aspects», a ajouté M. MacEachen.

Il n'est pas question pour l'instant de lever de façon officielle une plainte auprès de la Réserve fédérale américaine, l'équivalent de la Banque du Canada.

Aux États-Unis, les milieux financiers spéculent présentement sur la po-

litique que mènera le nouveau secrétaire au Trésor, M. Don Regan. Ce dernier a été désigné la semaine dernière par le prochain président, M. Ronald Reagan qui entrera en fonction le 20 janvier.

La crédibilité de M. Regan est excellente dans les milieux de Wall Street; il a été durant une dizaine d'années le président du conseil de la plus grande maison de courtage américaine, Merrill, Lynch.

◆ Richardson

point de vue et les sentiments de l'Ouest. Le fait de réitérer ces opinions devant le comité mixte peut certainement être utile aux membres du comité lorsqu'ils auront à préparer un rapport pour le gouvernement, a déclaré M. Joyal.

Un autre groupe de l'Ouest, la Chambre de commerce de l'Alberta, a suivi M. Richardson à la tribune des témoins. On s'attendait à un plaidoyer extrêmement élogieux, mais il n'en fut rien. Dirigé par un avocat de petite ville rurale, la délégation a exprimé les vœux sommaires des 125 chambres de commerce de la province.

En substance, leurs recommandations sont les suivantes: le rapatriement d'abord, puis entente unanime sur une formule d'amendement inspirée de la formule de Vancouver. On devrait d'autre part attendre avant d'inscrire dans la constitution le principe de la pérennité qu'il y ait entente sur la formule d'amendement. Des réunions annuelles des premiers ministres devraient être rendues obligatoires en vertu de la constitution. Cette obligation ne devrait pas s'appliquer avant l'unanimité sur la formule d'amendement. La Charte des droits ne devrait pas être inscrite dans la constitution, ce qui se fait maintenant ou plus tard.

En revanche, la Fédération nationale des Indiens du Canada a présenté au comité un mémoire extrêmement bien préparé. Les Indiens ont même demandé de faire précéder les discussions d'une prière.

«Le temps est venu de s'entendre sur une meilleure définition de notre relation», ont soutenu les Indiens. «Votre gouvernement n'a qu'une centaine d'années seulement; nous nous sommes ici depuis des milliers d'années et nous n'avons jamais abandonné notre souveraineté. Nous aimerions joindre la confédération canadienne maintenant».

Comme les Inuit, la Fédération nationale des Indiens estime qu'il faut commencer par reconnaître la valeur en droit des traités et établir une fois pour toutes les droits aborigènes, c'est-à-dire «les droits que les Indiens avaient avant l'arrivée des Blancs». Ceci implique nécessairement la reconnaissance du droit à l'autodétermination.

D'autre part, les Indiens s'inquiètent de divers aspects du projet de résolution constitutionnel du gouvernement fédéral, à commencer par la formule d'amendement, qui ne prévoit pas la participation et l'accord des aborigènes. La Fédération s'oppose comme plusieurs provinces à la tenue de référendums tels que prévus à l'article 42.

Les Indiens veulent tout de même conserver la possibilité de lois spéciales pour eux, mais ils se méfient du droit à la mobilité dont parle le gouvernement fédéral. Ils ne veulent pas que ce droit devienne une façon de «s'attaquer aux réserves». De plus les tribus voudraient bien conserver la possibilité d'accorder la préférence dans l'embauche aux membres de leur groupe.

◆ Reagan

publicain fasse défaut pour confirmer la nomination du nouveau secrétaire d'Etat. De plus, plusieurs sénateurs démocrates, et non des moindres, ont manifesté leur approbation du choix du général Haig.

Au moins quatre sénateurs libéraux, MM. Alan Cranston (Californie), Joseph Biden (Delaware), Paul Sarbanes (Maryland) et Paul Tsongas (Massachusetts), ont déjà énuméré les «points sombres» qu'ils ont trouvés dans le passé du général. Il aurait, selon eux:

■ contribué avec M. Kissinger à tromper le Congrès en faisant poursuivre des opérations militaires secrètes et illégales au Laos en 1969 et 1970;

■ joué un rôle actif dans la décision très controversée du président Nixon d'engager les troupes américaines au Cambodge à la fin avril 1970, sans consulter au préalable les dirigeants du Congrès;

■ préconisé avec M. Kissinger l'usage illégal des tables d'écoute téléphonique contre l'organisation révolutionnaire des «Weathermen» et autres opposants à la poursuite de la guerre du Vietnam;

■ incité le président Nixon en octobre 1973 à démettre arbitrairement de ses fonctions M. Archibald Cox, le procureur spécial de l'affaire du Watergate, qui s'obstinait à revendiquer l'accès à toutes les bandes enregistrées de la Maison-Blanche;

■ négocié le pardon général mettant le président Nixon à l'abri de toute poursuite après sa démission et pour lequel son successeur, le président Gerald Ford, fut abondamment critiqué par le Congrès et par l'opinion.

Le général Alexander Meigs Haig, est né il y a 56 ans à Philadelphie, dans la famille d'un avocat catholique.

Sorti de l'académie militaire de West-Point en 1947, il poursuivit jusqu'en 1968 une carrière banale d'officier, partagée entre le Japon (1949), la Corée (1950), l'Europe (1956-59), le Vietnam (1966-67) et les bureaux du Pentagone.

Il n'était que colonel lorsqu'il fut appelé à la Maison-Blanche en janvier 1969 comme conseiller militaire de Henry Kissinger, qui venait de prendre les fonctions de conseiller du président Nixon pour les affaires de sécurité.

L'année suivante, il est promu général et directeur adjoint du Conseil national de sécurité à la Maison-Blanche. En 1972, Nixon le nomme chef d'état-major adjoint à l'armée pour le rappeler auprès de lui en 1973 comme secrétaire général de la Maison-Blanche, alors ébranlée par le scandale du Watergate.

Après la démission de Richard Nixon en 1974, le président Gerald Ford le nomme commandant suprême des forces de l'Otan à Bruxelles. Depuis son retour aux États-Unis en 1979, il était président de United Technologies, grande société fabricant des moteurs d'avions et du matériel électronique pour la défense.

D'autre part, M. Raymond Donovan, dont la nomination comme secrétaire au Travail dans le cabinet Reagan a été annoncée aussi hier, est un entrepreneur qui a une expérience relativement limitée de la politique.

Agé de 50 ans, M. Donovan n'a jamais été élu à un quelconque poste politique ni participé à aucun gouvernement. Mais il connaissait depuis 6 ou 7 ans M. Reagan avant que celui-ci ne lui confie, avec succès, la tâche de conduire sa campagne dans le New-Jersey.

Né le 31 août 1930 à Bayonne, une petite ville ouvrière du New-Jersey, M. Donovan a la réputation d'un «self made man». Vice-président de l'entreprise de construction Schiavone de Secaucus (New-Jersey), M. Donovan s'est notamment occupé des relations avec les syndicats, tant dans cette compagnie que dans d'autres branches. Les liens étroits qu'il a gardés avec le monde du travail sont une des raisons de sa nomination. M. Donovan est marié et père de trois enfants.

◆ OPEP

vice-ministre du Pétrole M. Hassan Sadat, a demandé mardi aux ministres de l'OPEP de se rendre en Irak pour s'assurer de la santé du ministre irakien du Pétrole M. Djavad Tongdugyan détenu par les Irakiens, depuis le 31 octobre.

M. Tongdugyan a été kidnappé et torturé à affirmé M. Sadat.

Le vice-ministre iranien a précisé aux journalistes que les autres ministres de l'OPEP avaient «au moins exprimé leur sympathie» à l'Iran.

M. Sadat a estimé que «grâce à la contribution de la Révolution islamique» l'OPEP était maintenant «plus unifiée». À propos des prix du pétrole, M. Sadat a indiqué qu'une commission allait étudier la question. L'Iran vend actuellement son pétrole à \$35,37 pour une qualité similaire à celle vendue \$30 par les Saoudiens.

Le fait que l'Iran soit venu à Bali a contribué, selon M. Sadat, à la solidarité de l'OPEP.

Les problèmes des pays en développement n'ont pas tenu une large place au cours de cette conférence, mais, selon le ministre vénézuélien, la prochaine conférence ministérielle pourrait se pencher sur cette question.

Plusieurs pays en développement ont déjà prié l'OPEP d'accorder une attention spéciale à ces problèmes, mais les ministres étaient, au cours de la conférence qui vient de s'achever, surtout préoccupés du problème du maintien de l'unité intérieure de l'organisation face au conflit irako-iranien, ainsi que de la nécessité de parvenir à un accord sur les prix.

La conférence a toutefois examiné l'état d'avancement du projet de création d'un Institut d'enseignement supérieur en science et technologie pour les pays en développement, et a proposé la constitution d'un groupe de travail pour étudier cette question pendant la première moitié de l'an prochain.

À Washington, le Département d'Etat a déclaré que la décision des pays de l'OPEP était «décevante et injustifiée». Le porte-parole du Département d'Etat, M. John Trittner, a ajouté que les États-Unis espéraient que les Pays producteurs de pétrole «comprendront que cette décision ne peut être justifiée sur le plan économique et aura des effets nuisibles sur les pays en voie de développement».

M. Trittner a cependant qualifié de «modérée» l'augmentation du prix du pétrole décidé par l'Arabie saoudite (6,6%).

D'autre part, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime que la décision des pays de l'OPEP comporte trop d'inconnues pour pouvoir évaluer les effets de la hausse des prix du brut.

La fixation à \$32 US le baril pour le prix de référence de l'Arabian Light ne constitue pas une surprise, estime-t-on à Paris.

À Ottawa, les autorités du ministère de l'Énergie estiment que les hausses envisagées de l'OPEP — au moins \$2 US pour l'Arabie saoudite et jusqu'à \$4 US pour le Venezuela — n'auront pas de conséquences sur la situation financière du gouvernement fédéral.

Le budget du 28 octobre avait en effet prévu un réaligement des prix du pétrole importé à \$34 US. C'est à peu près le niveau auquel ce prix se situera après la réunion de Bali.

Les spécialistes du ministère de l'Énergie estiment à \$25 millions l'augmentation de la facture du pétrole saoudien qui sera importé au cours des mois de novembre et décembre. L'Arabie saoudite compte pour à peu près 45% des importations canadiennes de pétrole brut. Les augmentations du Venezuela, plus importantes, porteront sur 180,000 barils par jour, soit de 50 à 70,000 barils de moins que les ventes en provenance d'Arabie saoudite.

Toutes ces augmentations avaient été prévues et ne changent donc rien aux estimations budgétaires déposées en octobre. Le budget prévoit ensuite une augmentation en termes réels, de 2%. Le prix du baril de pétrole importé se situera donc maintenant à environ \$40, au cours actuel du dollar canadien. Ainsi la décision de l'OPEP aura des conséquences politiques, plutôt qu'économiques au Canada.

Au moment où le gouvernement fédéral veut reprendre les négociations avec l'Alberta, l'écart grandit entre le prix canadien et le prix mondial. En fait, l'augmentation décrétée hier par l'OPEP est double de l'augmentation offerte par Ottawa au gouvernement de M. Peter Lougheed. Ainsi l'écart entre le prix offert à l'Alberta pour son pétrole conventionnel et le prix mondial, loin de diminuer, ne va cesser de grandir.

Cette augmentation, a souligné hier le critique du NPD, rend plus urgente que jamais une entente avec le gouvernement albertain. M. Ian Waddell a prétendu que cette augmentation coûtera \$175 millions aux consommateurs canadiens. Le porte-parole du NPD ajoute également que ces augmentations régulières du prix mondial donneront raison à ceux qui prétendent que le prix canadien ne devrait pas être lié au prix mondial.

Le gouvernement albertain tient à ce lien avec le prix mondial, réclamant 75% du prix de l'OPEP d'ici à 1985 puis une progression graduelle vers un prix canadien représentant 85% du prix mondial.

Une cafetière Sunbeam est dangereuse

OTTAWA (PC) — Quelque 1,200 cafetières automatiques dangereuses de marque Sunbeam ont été retirées du marché, depuis un mois, mais il en reste encore un millier en circulation au Canada.

M. Doug Venn, vice-président adjoint de la compagnie, a expliqué qu'à cause d'une défectuosité, la plaque de la cafetière pouvait s'électrifier.

De sorte qu'une personne pouvait être électrocutée en y touchant en même temps qu'à un objet mis à terre, comme un évier par exemple.

Tous ceux qui ont encore une telle cafetière en leur possession peuvent la retourner à n'importe lequel des 23 établissements Sunbeam du pays, au magasin où ils l'ont achetée ou la renvoyer par la poste à Sunbeam Corporation, 1040 avenue Islington, Toronto M8Z 4R5.

Pour identifier l'appareil en question, on n'a qu'à lire ce qui est imprimé en dessous: Model CM-2, 1250 AC60 Hb 1300 watts Sunbeam Corp LR42804, CSA Monogram made in Hong Kong Date Code GE and SE.

## AUJOURD'HUI

De 9 h 30 à 11 h 30, au Sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs (angle Sherbrooke et Bossuet), plus de 800 enfants de 4e année vivront le «Mystère de Noël». Ils présenteront différents aspects du contexte culturel, religieux et social dans lequel Jésus est né. Pour info.: Nicole Monette-Frèreault, 254-9975 poste 35.

À 20 h, au 2065 ouest rue Sherbrooke, M. Gaston Marol, p.s.s., animera une rencontre de prière et présidera l'eucharistie dans le cadre des soirées de prière pour les vocations. Pour info.: M. Réal Lévesque, 935-1169.

Les techniciens en électronique du Centre audiovisuel de l'UdeM, organisent de 10 h à 14 h, une rencontre publique et critique avec des fournisseurs et utilisateurs d'«ordivisuel» (vidéo, domestique, microordinateurs, etc.), au pavillon principal.

La faculté de Musique de l'UdeM présente Daniel Dubuc, étudiant de fin de baccalauréat dans un récital de guitare à 17 h au 2375, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Des oeuvres de Britten, Albeniz, Weisz, Turina, DeVilisse et Torroba seront interprétées.

Des oeuvres de Mendelssohn, Chopin et Hétu seront au programme du concert de l'orchestre de la faculté de Musique de l'UdeM, dirigé par M. Serge Garant, à 20 h, à la salle Claude-Champagne, 220 Chemin Vincent-d'Indy.

Dans le cadre du processus d'enquête et d'audience publique sur le projet de la compagnie Stalix à Blainville et à Mascouche, une réunion d'information aura lieu à 19 h 30 à la Salle communautaire, 2932 rue Dupras à Mascouche.

Madame Marie Cardinal, auteur de plusieurs best-sellers dont *Les mots pour le dire* et *Une vie pour deux* sera au Collège de Rosemont à 11 h 30 pour échanger avec ceux qui aimeraient la rencontrer. C'est au 6400, 16e avenue à Rosemont.

Dans le cadre du Club «Mes p'tites sorties» de la Cité de Montréal-Nord, le film *Le tournant de la vie* sera projeté à

20 h à l'auditorium de la polyvalente Lester B. Pearson, 11575, rue P.M. Favier. C'est gratuit pour les membres et \$1 pour les visiteurs d'un soir.

«Les Joies de l'évolution spirituelle» sera le thème de la rencontre offerte par le centre Eckankar, à 20 h au 1319 est, rue Sainte-Catherine.

Le Centre d'information et de référence pour femmes poursuit sa campagne de Noël. Tout don, (jouets, vêtements d'enfant, livres, nourriture) peut être livré directement au Centre, 3585 rue Saint-Urbain du lundi au vendredi entre 9 h et 17 h de même que le mardi soir entre 17 h et 21 h. Pour info.: 842-4780 ou 842-4781.

L'Association des MBA du Québec reçoit lors de son déjeuner-causerie, M. Gérard Tremblay, vice-président du Groupe Sobeco qui parlera de «la prévention de crises au sein de l'entreprise et le rôle du MBA», à l'hôtel Reine-Elizabeth à midi.

M. Mac D. Campbell, vice-président de la compagnie Daon Development Corp., sera le conférencier invité de l'Association des analystes financiers de Montréal lors de son déjeuner-causerie à l'hôtel Reine Elizabeth à midi 30.

Il y a collectes de sang de la Croix-Rouge au Centre commercial Les Galeries Ride-Nord, 100, boul. Brien à Repentigny, de 15 h à 20 h 30; à la compagnie Bell Canada Dorval, 200, boul. Boucard de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 45; et à la Place Laval, angle Saint-Martin et des Laurentides à Chomedey, de 9 h 30 à 16 h 30.

Pour paraître sous cette rubrique, toute demande d'insertion doit nous parvenir, par écrit, au plus tard huit jours avant l'événement à annoncer. Nous regrettons de ne pouvoir accepter aucune demande par téléphone. Indiquez si l'entrée est libre ou non; le cas échéant, mentionnez le prix. Ce service est gratuit. Les envois doivent être faits à: Rubrique «Aujourd'hui», LE DEVOIR, 211 rue Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1.

## 12 ans de prison pour importation d'héroïne

par Bernard Morrier

Trois individus d'origine pakistanaise qui, il y a quelques semaines, ont reconnu leur culpabilité à l'accusation d'avoir importé au Canada, le 29 août dernier, un kilo d'héroïne, pouvant valoir sur le marché noir quelque \$5 millions, ont été condamnés hier à des sentences individuelles de 12 ans de prison, par le juge Monique Dubreuil, de la Cour des sessions.

Il s'agit de Ahmed Mian Awais, Mian Arshad et Abu Hashmi Ahmar, qui avaient été appréhendés à leur descente d'avion à l'aéroport de Mirabel, où ils marchaient littéralement sur la précieuse marchandise, puisque celle-ci avait été insérée dans la semelle de leurs souliers.

Avant de rendre sentence, le juge Dubreuil a dit prendre en considération les facteurs objectifs et subjectifs soumis par la preuve.

Parmi les éléments objectifs, le magistrat relève d'abord les impératifs prévus par le législateur, soit l'emprisonnement à vie comme peine maximale et de sept ans de prison comme sentence mini-

male, pour quiconque importe des stupéfiants au pays.

«De plus, de noter ensuite le juge Dubreuil, les spécialistes en matière de stupéfiants s'entendent pour qualifier l'héroïne comme la plus puissante et la plus pernicieuse de toutes les drogues. La jurisprudence canadienne est en accord avec cette opinion émise par les autorités médicales et scientifiques. Aussi, dit-elle, la gravité objective des crimes pour lesquels les accusés ont reconnu leur culpabilité est indiscutablement très lourde.»

Quant aux éléments subjectifs, le tribunal tient compte du fait que les accusés ont reconnu leur culpabilité, qu'ils n'ont aucun antécédent judiciaire connu, qu'ils sont issus de familles respectables et, enfin, que, pour l'un comme pour l'autre, les différences culturelles ont sans doute joué un rôle certain dans leur acceptation à participer à ce genre de crime, comme courriers du monde interlope.

Aussi, suivant les principes inhérents à toute sentence et compte tenu des facteurs objectifs et subjectifs énumérés, la Cour les condamne à des peines identiques de 12 années d'emprisonnement.

## L'Université de Sherbrooke accepte la médiation de la Commission des droits

L'Université de Sherbrooke a accepté hier de soumettre son différend avec le professeur marxiste Myroslaw Smereka à la médiation de la Commission des droits de la personne.

Cette dernière donnait récemment raison à M. Smereka, qui s'était plaint d'avoir été victime de discrimination pour des motifs politiques, lorsque l'Université de Sherbrooke lui a refusé sa permanence en janvier 1979.

Dans ses conclusions, la Commission des droits de la personne invitait une deuxième fois l'institution sherbrookoise à accepter que l'enquêteur se transforme en médiateur, «pour régler à l'amiable le différend». L'Université a accepté cette suggestion, hier.

La Commission des droits de la personne avait bien indiqué dans ses conclusions, qu'advenant le cas où l'Université déclinerait cette offre de pourparlers et ne voudrait pas non plus reprendre le professeur Smereka, elle irait devant les tribunaux pour tenter d'obliger l'Université à revenir sur sa décision. Les décisions de la Commission des droits de la personne ne sont pas exécutoires.

Dans cette optique, les recommanda-

tions du médiateur ne l'ont vraiment semblablement pas parties et aucune échéance n'a non plus été fixée.

Par ailleurs, la même cause devrait prochainement faire l'objet d'une décision d'un arbitre parce que, parallèlement, au dépôt d'une plainte devant la Commission des droits de la personne, le syndicat des professeurs de l'Université de Sherbrooke a déposé un grief en arbitrage, arguant que le rejet de la permanence allait en l'encontre de la convention collective.

L'étude de ce cas n'a pas été faite sans mal car l'Université avait contesté la légalité du grief en alléguant que le non-renouvellement d'un contrat ne pouvait être contesté parce que relevant du droit de gréance. L'Université perdit cet argument.

Rappelons que c'est à la suite d'une recommandation de ses collègues du département d'économie que l'Université avait décidé de refuser la permanence à M. Smereka. On lui reprocha ses accords à l'éthique professionnelle, son manque de publications et son peu d'enthousiasme dans son travail de défense de thèse. On avait noté par contre que son enseignement était très apprécié.

**C'EST DANS LA COLLECTIVITÉ QUE NOS GESTES DE CONSERVATION PRENNENT TOUTE LEUR VALEUR...**

**DIS-LE A TOUT LE MONDE!**

Clubs 4H du Québec

### 17 décembre

par la PC et l'AP

**1978:** l'OPEP annonce une augmentation de 14,5% du prix du brut.

**1976:** le dissident soviétique Vladimir Boukovski est échangé contre le secrétaire général du PC chilien Luis Corvalan.

**1971:** fin de la guerre indo-pakistanaise. Les Indiens contrôlent le Pakistan oriental qui deviendra le Bangladesh.

**1969:** traité d'amitié algéro-tunisien signé pour 20 ans.

**1967:** coup d'Etat au Dahomey où le président Soglo est renversé.

**1903:** les frères Orville et Wilbur Wright effectuent le premier vol mécanique près de Kitty Hawk, en Caroline du Sud.

**1819:** Simon Bolivar président de la Colombie.

**1538:** Paul III excommunie le roi Henri VIII d'Angleterre.

**1531:** Clément VII lance l'Inquisition à Lisbonne

## L'Hydro devra investir l'équivalent d'une Baie James par année en 1990

par Gilles Provost

La société Hydro-Québec a annoncé hier qu'elle prévoit investir plus de \$55,5 milliards d'ici dix ans pour être en mesure de répondre aux besoins en électricité du Québec. Cela représente \$9,000 par citoyen et \$31,000 par ménage québécois. Si les taux d'intérêt devaient demeurer supérieurs à 11%, le total pourrait être gonflé davantage, a reconnu le président du conseil d'administration, M. Joseph Bourbeau.

Hydro-Québec prévoit que ses dépenses annuelles oscilleront autour de \$3 milliards jusqu'en 1985 pour ensuite grimper en flèche au rythme époustouffant de 30% par année. La facture annuelle aura donc quadruplé dès 1990 pour atteindre alors \$12 milliards, soit presque le coût d'une Baie James ou encore \$6,700 par ménage.

Les représentants de la Société d'État ont été beaucoup moins loquaces, hier, sur les sources de financement qu'ils prévoient pendant la même période. Ils se sont dits incapables de définir avec précision et ont simplement

déclaré qu'ils espèrent aller chercher environ 30% des sommes nécessaires dans la poche de leurs clients jusqu'en 1985.

Et après? Après, c'est l'inconnu, selon M. Bourbeau qui a cependant exprimé l'espoir que les tarifs n'augmenteront pas aussi vite que les investissements et qu'il sera possible d'emprunter suffisamment pour amortir le choc.

Jusqu'en 1985, a-t-il expliqué, les Québécois jouissent d'un certain répit parce que la province dispose, à la Baie James, de plusieurs centrales «de base», c'est à dire conçues pour produire à l'année longue. On pourra donc se contenter d'y rajouter des centrales de pointe, moins onéreuses à construire et conçues pour fonctionner seulement pendant les périodes froides de l'hiver.

Dès 1986, pourtant, il faudra commencer à construire les centrales nécessaires pour 1990-95, centrales qui seront beaucoup plus onéreuses que les centrales actuelles.

Pour les dix prochaines années, on se contentera donc de mettre en service les centrales déjà prévues à la Baie James,

les turbines supplémentaires qu'on a commencé à rajouter à Manic 5, la centrale nucléaire Gentilly II et ensuite, la deuxième phase d'aménagement de la rivière La Grande, des turbines à gaz et une centrale à réserve pompée sur la rivière Sainte-Anne, près de Québec.

La majeure partie des \$40 milliards qui seront investis entre 1985 et 1990 serviront donc à préparer les aménagements d'après 1990: le harnachement de la rivière Grande Baleine, les rivières Nottaway-Rupert et Broadback ainsi qu'une super-centrale nucléaire ou au charbon.

Selon le président-directeur général d'Hydro-Québec, M. Robert Boyd, sa compagnie étudie en effet la possibilité d'opter pour une centrale thermique alimentée au charbon pour éviter l'option nucléaire même si ce choix coûterait presque deux fois plus cher, à quantité égale d'énergie.

A ceux qui suivent de près le dossier de l'énergie, le document publié hier n'apprend pas grand chose parce qu'il reprend substantiellement et

avec beaucoup moins de détails un «document interne» qui avait filtré dans les médias d'information il y a de cela près d'un an et demi.

La seule différence tient à un rajustement à la baisse des prévisions de la demande québécoise en électricité. Il y a deux ans, la Société d'État prévoyait une croissance de 7,75% par année. À l'été 1979, on avait déjà réduit à 6,9% par année. Maintenant, le document parle plutôt de 6,3% d'ici 1990 et d'à peine 5,6% par année entre 1990 et 1995.

Cette révision a pour effet de décaler d'un an ou deux le calendrier de construction qui était prévu pour 1995: il y a un an et demi, Hydro-Québec prévoyait que la demande maximale de puissance électrique atteindra 47,900 mégawatts à l'hiver 1994-95. Maintenant, on ne prévoit pas de tels besoins avant 1996.

Le réseau de transport et de distribution de l'énergie électrique absorbera environ le quart des investissements requis pendant la prochaine décennie, c'est à dire environ \$14 milliards.

Dans son analyse des prévisions de la demande en

électricité, Hydro-Québec évalue diverses hypothèses sur la pénétration du gaz naturel au Québec, sur le coût du pétrole et sur la croissance démographique. Elle admet que la variable la plus importante sera le rythme de développement économique mais elle ne fournit pas d'analyse sur la façon dont cette variable influencera ses prévisions.

Le document publié hier ne décrit sommairement que la solution déjà retenue par Hydro-Québec il y a plus de 18 mois, avec quelques amendements mineurs. Il ne fournit aucun scénario alternatif ni aucun autre programme d'équipement qui permettrait de peser les avantages et inconvénients de chacun.

Pourtant, M. Bourbeau a insisté hier pour dire que la «stratégie pour la décennie 80» qu'il rendait publique est avant tout destinée à susciter «un débat public éclairé». Il a aussi souligné que l'Hydro-Québec réévalue les tendances de la société à chaque année et que le programme de construction prévu peut encore être modifié substantiellement au besoin.



Robert Boyd (à gauche) et Joseph Bourbeau, respectivement président et président du conseil d'Hydro-Québec, ont annoncé des investissements de \$55,5 milliards en dix ans, l'équivalent de \$31,000 par ménage québécois. Toutefois, ils ont donné peu de précisions sur les sources de financement ou sur les hausses de tarif.

(Photo: Réjean Meloche)

Enfin, le document indique que le potentiel hydroélectrique encore disponible en 1985 sera de quelque 28,000 mégawatts mais que toutes les centrales hydrauliques d'après 1995 coûteront plus cher qu'une centrale

nucléaire. Parmi les 16,000 mégawatts qui resteront alors disponibles, à peine 8,000 seront compétitifs avec les centrales au charbon (70% plus cher que le nucléaire). Le reste serait de deux à trois fois plus

cher qu'une centrale nucléaire.

Enfin, on exprime l'opinion qu'aucune autre source d'électricité ne sera alors disponible en quantité importante pour remplacer l'hydro-électricité.

## F-18: la Générale Electrique implante son usine à Bromont

par Michel Vastel

OTTAWA — Huit mois après la commande de 13 F-18 à la McDonnell Douglas par le gouvernement canadien, le principal sous-traitant, Générale Electrique, a choisi la ville de Bromont pour le site d'une usine d'aubes et d'ailettes de compresseurs.

Ces éléments font partie des moteurs des avions à réaction à grand fuselage comme le Boeing 747. Les dirigeants de la compagnie ont annoncé hier que l'usine, représentant un investissement de \$60 millions, entrera en production en 1983. Elle emploiera envi-

ron 400 personnes vers 1985-1986.

Cet investissement représente la principale retombée du programme d'achat du F-18 pour le Québec, et le seul investissement majeur au Canada relié au programme. En effet, sur des retombées évaluées à \$3,26 milliards pour le contrat de la McDonnell Douglas, il y avait \$70 millions d'investissements. Les autres investissements dont un centre d'usinage à contrôle numérique, ne sont pas encore localisés.

L'usine de Bromont représentera des ventes de \$420 millions pour la durée du

programme, 15 ans. Ces ventes ne sont pas reliées directement à la fabrication du F-18. «Il ne s'agit pas d'une usine construite pour 10 ans pour la défense, a déclaré le président de Générale Electrique, M. Alton Cartwright. Elle contribuera énormément à l'économie de ce pays bien longtemps après que le programme du chasseur sera accompli».

Le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, a profité de cette conférence de presse pour attaquer son collègue québécois de l'Industrie, M. Yves Duhaime, qui agit «de façon par trop irréfléchie».

Le ministre de la Défense a ainsi tenu à confirmer que le programme de construction du F-18 aux États-Unis avance selon les plans établis, que l'administration américaine a même autorisé la construction de 60 avions l'an prochain, soit 12 de plus que prévu. De plus, il n'y aurait pas un mois 13 F-18 en état de vol actuellement. Enfin le programme d'essais du moteur du F-18 «progresser merveilleusement bien», affirme M. Lamontagne.

M. Lamontagne a par ailleurs affirmé hier que les

programmes de modernisation des Forces armées canadiennes nécessiteront des investissements de \$20 milliards d'ici vingt ans. Ces programmes comprennent, outre l'achat des avions de combat, le remplacement des hélicoptères, des transports de troupe, des frégates, de camions, de véhicules blindés, etc. De tels investissements supposent une augmentation, en termes réels, de 3% du budget de la défense chaque année. C'est un rythme que n'a jamais tenu le Canada dans le passé.

Ce sont les ingénieurs montréalais Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe qui ont été chargés de la conception et de l'ingénierie de l'édifice de la Générale Electrique à Bromont qui couvrira 85,000 pieds carrés. Certaines parties de l'édifice devront accueillir des machines de 30 pieds de hauteur.

La technologie importée au Canada par Générale Electrique représenterait une valeur de \$140 millions. Il existe déjà une usine semblable à Rutland au Vermont et, dès 1982, une partie du personnel d'encadrement de l'usine de Bromont commencera à être

entraînée aux États-Unis.

La demande pour les pièces fabriquées à Bromont serait importante, selon les dirigeants de Générale Electrique. Il y a en effet 70 compagnies dans le monde qui uti-

lisent des moteurs CGE et la fabrication de pièces de rechange est importante. De plus, ces aubes et ailettes entrent dans la fabrication du moteur CF 6 qui équipe déjà le Boeing 747 et qui équipera

le nouveau Boeing 767.

La demande semble telle que Générale Electrique affirme avoir avancé de deux ans le calendrier de production à plein rendement de l'usine de Bromont par rapport

au programme de la compagnie-mère américaine.

Pour ce qui est des autres retombées économiques du programme d'achat des avions de combat, Générale Electrique

Suite à la page 13

On ne doit interpréter cette annonce comme une offre publique à moins qu'une commission des valeurs mobilières ou une autorité compétente dans chaque province n'ait accepté un prospectus à cet effet. Seul un prospectus peut servir d'offre et on peut en obtenir des exemplaires auprès du sous-nommé ou de tout courtier habilité légalement à offrir ces titres dans chaque province.

NOUVELLE ÉMISSION

ABRI FISCAL

# RECKLESS

UN FILM CINÉMATOGRAPHIQUE DE LONG MÉTRAGE

\$3,600,000.

720 parts

PRIX DE SOUSCRIPTION: \$5,000. LA PART

RECKLESS est tourné à Vancouver et à Los Angeles et met en vedette MEG FOSTER vedette américaine et DOUGLAS GREENALL jeune acteur canadien.

RECKLESS est un film jeune et romantique dont l'action se déroule à Los Angeles dans le tourbillon vertigineux des compétitions de super moto-cross et de delta plane, deux des sports les plus dangereux et les plus spectaculaires en vogue chez les jeunes aux États-Unis, au Canada et à travers le monde.

Les investisseurs pourront déduire le prix d'achat en entier de leur revenu imposable ordinaire pendant l'année d'imposition 1980.

Chaque part représente une participation indivise et égale dans la propriété incontestable du négatif original du film, des droits d'auteur qui doivent être enregistrés et de tous les droits connexes s'y rapportant.

Afin de recevoir un prospectus, veuillez communiquer avec nous ou poster le coupon ci-joint.

**GRENIER RUEL & CIE INC.**

Postez ce coupon

**GRENIER RUEL & CIE INC.**  
QUÉBEC 2 AV CHAUVEAU G1R 2E9 892-3000 / MONTRÉAL 800 PLACE VICTORIA H4Z 1C7 871-9000

Veuillez me faire parvenir le prospectus de RECKLESS

NOM

ADRESSE

VILLE

TÉLÉPHONE:

Affaires

CODE POSTAL

Résidence

### DE LA VOLAILLE AU MENU?

Dinde farcie?  
Poulet rôti?  
Coq au vin?

Voici, pour l'accompagner, trois bons vins de table importés et mis en bouteille par notre Société des alcools.

Ils sont offerts chez les épiciers licenciés et dans toutes les succursales de la cave à vin des Québécois.



Bordeaux A.C. (rouge) 750 ml, prix S.A.Q. \$4.95

L'Escale 750 ml, prix S.A.Q. \$3.55

Nuit de la St-Jean, Beaujolais A.C. 750 ml, prix S.A.Q. \$5.95

...Et rappelez-vous: la méditation à bien meilleur goût...

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC  
La cave à vin des Québécois

LA QUALITÉ ÉCONOMIQUE

Baisse des cours

La montée des taux d'intérêt aux États-Unis a pesé sur la Bourse de Toronto, et l'indice composé a terminé la séance en baisse de 5,61 à 2213,30.

Dix des 14 secteurs du marché ont retréfi, l'immobilier-contruction se hissant pour sa part à une perte de 138,98 à 6198,21. A l'inverse, le groupe de la gestion réalise le meilleur gain: une hausse de 28,42 à 2473,22.

Finalement, les pertes coiffent les gains par 359 à 177 et 209 titres sont stables. Le marché a été assez léger: 5,87 millions d'actions ont changé de mains, et la valeur chiffrée \$92,25 millions.

Parmi les valeurs industrielles traitées, Dover Industries perd 2-1 à \$12 1-4. Economic Investment 2 à \$28, Texagulf 1-3 à \$67 1-4, BP Canada 1-5 à \$35 1-8 et General Motors 1-2 à \$51.

HCI Holdings A gagne 2-1 à \$46, Dome Petre 1-1 à \$71 3-4, Noranda Mines 1 à \$30 5-8, IRI-5-8 à \$6 5-8 et Imperial Oil 1-2 à \$31 3-4.

Dans le secteur minier, Lake Shore Mines cède 1-2 à \$34 1-2, Sigma Mines Québec 1-1 à \$41 et Carolin Mines 1-1 à \$39. Bankeno Mines prend 1-7 à \$9 et United Sisco Mines 1-1 à \$21 3-4.

Parmi les pétroles, North Canadian Oils abandonne 3-4 à \$16 1-2, Trinity Resources 1-2 à \$20 1-4 et Cherokee Resources 3-8 à \$9 8-1. Phoenix Canada Oil gagne 2 à \$27 1-4 et Ram Petre 3-8 à \$18.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various Canadian companies, including A.G.F.P.C., Abri-Prom, Abitibi, etc.

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock prices for various Canadian companies, including Cooper, Corby, C.P. Inc., etc.

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock prices for various Canadian companies, including Mar775, Mar780, Mar785, etc.

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock prices for various Canadian companies, including Mar785, Mar790, Mar795, etc.

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Table of stock prices for various Canadian companies, including Rchmwl, Rchmwl, Rchmwl, etc.

Nominations à l'Office national de l'Énergie



Ralph Fraser Brooks, Jacques Farmer, John Robert Jenkins, A. Boyd Gilmour. L'honorable Marc Lalonde, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a annoncé les nominations suivantes au conseil d'administration de l'Office national de l'énergie.

OPIONS

Table of options prices for various companies, including Abc Pr, Abc Pr, Abc Pr, etc.

ACTIVITÉ INTENSE

La Bourse de Montréal a enregistré une légère baisse des cours, hier. L'indice composé a clôturé en retrait de 1,74 à 342,73 et le volume a été exceptionnellement élevé. En tout, 1,973,40 actions ont été traitées, au lieu de 1,131,730 le jour précédent.

Les industrielles perdent 1,64 à 356,97, les bancaires 1,64 à 403,24, les services publics 1,93 à 260,70 et les papeteries 4,01 à 237,11.

D'autre part, les hydrocarbures reculent de 2,36 et s'arrêtent à 536,10. La séance terminée, on compte 31 valeurs en hausse, 86 en baisse et 48 stationnaires.

Parmi les valeurs traitées, CP Ltd cède 3-4 à \$44 5-8, Alcan 1-2 à \$40 1-2, Texaco Canada 1-4 à \$22 et Banque nationale 1-4 à \$14 3-8. Par contre, Gulf Oil gagne 1-8 à \$22 1-2, Massey-Ferguson 10 à \$44, Noranda Mines 7-8 à \$30 1-2 et Brasan C 3-8 à \$35 1-8.

Dans la spéculation, Lynx Canada Explorations cède sept cents à \$1,93. Dumont Nickel 10 cents à 85 cents, Bateman Bay Mining un cent à 27 cents, Spartan Capital quatre cents à 30 cents et Massval Mines huit cents à 96 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various Canadian companies, including Abour, Abitibi, Abri-Prom, etc.

NEW YORK

Plus six points. La tendance a évolué irrégulièrement, hier à Wall Street. L'indice des industrielles a clôturé à 918,25 en hausse de 6,65 points après des déclin de plus de 4 points. Quelque 42 millions d'actions ont été traitées.

Un nouveau relèvement du "prime rate", porté mardi matin à 21% par la plupart des banques, n'a causé aucune surprise mais en a pas moins pesé sur la Bourse. Le haut niveau des taux d'intérêt incite en effet les opérateurs à liquider leurs portefeuilles pour investir dans les instruments porteurs d'intérêt.

Standard Oil, California gagna 3-5 à \$102, Johnson and Johnson monta de 3-5 à \$94,78. Honeywell clôtura à 105,14 en hausse de 4-1-8. Motorola a cédé 1-1-2 à 71-1/4. Lockheed a perdu 1-2 à 28-3/4. Asarco clôtura à 38 1-8 en baisse de 1-1-4.

Parmi les valeurs canadiennes cotées à New York, Seagram Co. gagna 5-8 à \$59 7-8, Inco 1-1 à \$18 3-8 et Massey-Ferguson 1-8 à \$35-5-8 et Alcan 1-4 à \$33 3-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various Canadian companies, including ACF Int, ASAL Int, ASAL Int, etc.

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé, hier, en hausse de 3-100 et cotait \$1,2094 face à la devise canadienne. La livre sterling a cédé 12-5 à \$2,7985.

A New York, le dollar canadien a perdu 1-50 à \$0,8269 et le livre a abandonné 47-100 à \$2,3138.

L'or et l'argent

L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à \$683,70 (demande) et \$694,40 (offre) par la Fiducie Guardian, un important courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent cotait à elle était cotée à \$17,87 (demande) et à \$18,88 (offre).

Voici les cours de l'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains, avec entre parenthèses, les cours en devise locale.

Table of gold and silver prices in various currencies, including London, Zurich, Hong Kong, etc.

OPÉRATIONS

Baisse des cours des obligations hier au marché canadien. Le court terme a perdu 20 cents. Les moyen et long termes ainsi que les obligations des provinces et des sociétés, ont cédé un demi-point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 17%.

DEVISES

Voici les taux des devises tel que fournis par la Banque Nationale du Canada. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Table of exchange rates for various countries, including Australia, Austria, Bahamas, Belgium, Denmark, etc.

HORSCOE

Table of prices for various metals and minerals, including Arlon Gold, Band-Ore Gold, Bombardier, etc.





# Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

## MARKETING

**Poste**  
Adjoint au Vice-président — Marketing et directement responsable de l'administration du service.

**Formation**  
Universitaire, M.B.A., bachelier en commerce ou en administration. De préférence entre 35 et 45 ans

**Expérience**  
Connaître les procédures du commerce, crédit et trafic au niveau international

**Divers**  
Le candidat sera appelé à travailler au siège social de la Compagnie situé dans L'ESTRIE. Il devra faire preuve d'un haut degré d'initiative et de leadership;

Bonne connaissance du français et de l'anglais écrits et parlés;  
Salaire à discuter suivant la compétence et l'expérience.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

**Directeur du personnel**  
C.P. 186  
Bureau de poste de Snowdon  
Montréal, (Qué.)  
H3X 3T4

## Cantrakon Centre de Conférence VENDEUR-EXPERT-CONSEIL

Situé au cœur de la Gatineau, à 55 milles au nord d'Ottawa-Hull, Cantrakon requiert les services d'un vendeur-expert-conseil pour son Centre de conférence.

Basé à Montréal, le candidat idéal travaillera sous la responsabilité immédiate du vice-président du marketing avec les responsabilités suivantes:

- Établir des contacts et solliciter la vente auprès de corporations, associations, gouvernements;
- Aider et conseiller les clients concernant notre Centre de conférence sur nos vastes possibilités de services audio-visuels.

**Exigences:**  
— Bilingue;  
— Expérience dans la vente au niveau administratif est un atout;  
— Habileté à travailler indépendamment.  
— Voiture nécessaire.

Envoyer curriculum vitae à:

**M. Robert Poirier**  
1815 Alta Vista Drive  
suite 201  
Ottawa, Ontario K1G 3Y6



La Société Immobilière  
des Caisses d'Entraide  
Économique  
du Québec inc.

## POSTE À COMBLER DIRECTEUR GÉNÉRAL

La Société est à la recherche d'un directeur général qui relèvera directement du Conseil d'administration. Les activités de la Société consistent surtout dans la promotion, la construction et l'administration de complexes immobiliers à vocation multiple.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**  
Maîtrise en administration ou équivalent. Dix (10) années d'expérience dans un travail similaire. Candidat dynamique ayant le sens de l'organisation et des affaires.

Lieu de travail: Québec.  
Conditions de travail très avantageuses.  
Poste pouvant intéresser un candidat gagnant déjà 40 000 \$ par année.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au secrétaire de la Société avant le 5 janvier 1981.

**LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DES CAISSES  
D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC INC.,**  
a/s de Me Pierre Beaudoin, avocat,  
C.P. 970,  
Haute-Ville,  
Québec, Qué.  
G1R 4W8

## Matériel pédagogique REPRÉSENTANT (E) DES VENTES

Entreprise à l'avant-garde des techniques audiovisuelles à l'intention des écoles maternelles et primaires recherche des personnes possédant un bon sens de l'organisation et de l'initiative pour les régions de Montréal, Québec, Centre du Québec et Saguenay-Lac St-Jean.

Des connaissances dans l'une ou l'autre de ces activités seraient un atout: éducation motrice, éducation rythmique, danse, musique, expression corporelle ou éducation physique.

Emploi offrant une grande liberté d'action, ainsi que des revenus à la mesure de vos efforts et compétence.

Le candidat intéressé adresse son curriculum vitae à:

**Le Directeur commercial**  
C.P. 250  
Station M  
Montréal, H1V 3M3

## LE CENTRE DE MUSIQUE CANADIENNE À MONTRÉAL RECHERCHE un Directeur/une Directrice régional(e)

**Exigences:**  
Maîtrise en musique, spécialisation en musique canadienne, et sérieuse expérience en administration. Doit être bilingue.

**Fonctions:**  
Promouvoir la musique des compositeurs québécois et canadiens; établir et maintenir des contacts étroits avec les organismes culturels; diriger le personnel, les activités et les services; administrer le budget.

**Traitement:**  
Selon qualifications et expérience; avantages marginaux.

**Entrée en fonction:**  
Entre le 15 janvier et le 1er février 1981.

Faire parvenir Curriculum Vitae au plus tard le 5 janvier 1981 à:

**Monsieur Gilles Poirier**  
Président du Conseil régional  
CENTRE DE MUSIQUE CANADIENNE  
1259 rue Berri, bureau 300  
MONTRÉAL, Qué.  
H2L 4C7

## DIRECTEUR (TRICE) DE COMMUNICATION

Les candidats(es) doivent posséder une connaissance approfondie de l'anglais et la capacité de rédiger un journal d'entreprise, ainsi que les communiqués de presse, annonces, etc.

Une excellente expérience dans ce domaine est essentielle.

Les candidats(es) appropriés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae, à l'attention de:

**A.K. Velan, président**

Fournisseur Mondial de Robinetterie  
pour tous Systèmes de Tuyauterie

## VELAN

2125 avenue Ward, Montréal, Québec H4M 1T6

## LE CENTRE HOSPITALIER MAISONNEUVE-ROSEMONT

Centre hospitalier affilié à l'Université de Montréal est à la recherche d'un

## DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

**Poste:**  
Sous l'autorité du Directeur général, le directeur des services professionnels exerce les activités et fonctions visées à l'article 81 de la Loi sur les Services de Santé et les Services Sociaux (L.O. 1971, chapitre 48) et ses règlements.

**Exigences:**  
— Membre en règle de la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec;  
— Habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes;  
— Qualité de leadership;  
— Expérience en milieu hospitalier et/ou formation universitaire en administration seraient avantageusement considérées.

**Rémunération:**  
Suivant les normes du Ministère des Affaires sociales et selon les qualifications du candidat (classe 21).

**Inscription:**  
Faire parvenir sa demande et son curriculum vitae dans une enveloppe marquée "Directeur des services professionnels" avant le 16 février 1981, au:

**Bureau du Directeur général**  
Centre Hospitalier Maisonneuve-Rosemont  
5415 Boul. de l'Assomption  
Montréal, Qué. H1T 2M4



**Centre Local de Services  
Communautaires des Chutes**  
(C.L.S.C. en voie d'implantation)  
(2ième publication)

## DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Les centres locaux de services communautaires assurent à la communauté des services sociaux et de santé à caractère préventif et curatif. Le C.L.S.C. de Chutes est présentement en voie d'implantation. Il est appelé à desservir une population de 28,000 habitants répartis entre 16 municipalités du secteur nord du Lac St-Jean. Il s'agit d'un milieu semi-urbain. On prévoit que le siège social sera situé à Mistassini.

Le titulaire du poste travaillera sous l'autorité du conseil d'administration. En plus de mener à terme l'implantation proprement dite du C.L.S.C., il sera responsable de l'administration et du fonctionnement de l'établissement. Il devra en outre maintenir des liens avec le public de même qu'avec les autres établissements et institutions exerçant des fonctions complémentaires.

Le candidat que nous recherchons possède de préférence une formation universitaire de premier cycle, en sciences de l'administration ou en sciences de la santé ou en sciences humaines. Il a en outre 5 années d'expérience pertinentes.

La connaissance de la gestion des services de santé et/ou des services sociaux ainsi que la connaissance du milieu constituent des atouts.  
Le salaire sera établi selon la politique du ministère des Affaires sociales et pourra se situer entre 32,570 \$ et 45,912 \$ (classe 18).

Les personnes intéressées sont priées de transmettre leur curriculum vitae avant le 16 janvier 1981 au:

**Président du Jury de sélection  
Concours  
"Directeur(trice) général(e) du CLSC des Chutes"  
a/s CRSSS Saguenay-Lac St-Jean  
930 est, rue Jacques-Cartier  
Chicoutimi, P. Qué. G7H 2B1**



## HYDRO-QUÉBEC

Bureau d'emploi  
C.P. 6106  
Succ. "A"  
MONTRÉAL (Québec)  
H3C 3H6

## ANALYSTE - BUDGET DE CAISSE

CONCOURS: 80-0450-12-J-1

### FONCTIONS:

- être responsable de la préparation et du suivi du budget de caisse.
- Préparer les rapports nécessaires à l'évaluation des méthodes et des instruments de prévision.
- Concevoir des systèmes de prévision et de suivi des mouvements de trésorerie.
- Participer au développement des systèmes pour le service.

### EXIGENCES:

- Détenir un diplôme universitaire - option Finance, Comptabilité ou Administration ou un titre professionnel de C.A., C.G.A. ou R.I.A.
- Posséder une expérience de la gestion et du développement de systèmes informatisés.
- Avoir une expérience des opérations financières et/ou bancaires serait un atout.

**LIEU DE TRAVAIL:** Montréal.

**N.B.:** Les candidats et les candidates intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible en mentionnant leur NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE ainsi que le numéro du concours avant le 5 janvier 1981.

## RESSOURCES HUMAINES

Si vous êtes à la recherche d'un nouveau défi pour l'année qui vient, lisez ce qui suit:

La compagnie M. Loeb Ltée cherche à combler deux postes de cadre dans le secteur ressources humaines, à son siège social d'Ottawa. Les deux postes relèvent directement du Vice-Président, ressources humaines.

### DIRECTEUR DE LA REMUNERATION

Le (la) titulaire aura la responsabilité entière des plans d'évaluation de tâches et de rémunération pour la compagnie tout entière, incluant les régimes propres à la haute direction. Le poste comprend également la responsabilité des systèmes d'évaluation de rendement des employés. Le (la) titulaire sera chargé(e) de l'élaboration, de la mise en oeuvre et de l'administration des programmes d'avantages sociaux, de même que des travaux de recherche et d'analyse préparatoires à la négociation d'ententes collectives. Le (la) titulaire devra également évaluer l'ensemble de nos plans de rémunération par rapport à ceux du marché et soumettre des recommandations appropriées.

### DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Le (la) titulaire jouera un rôle de catalyseur et de guide dans la planification de tâches à travers la compagnie. Il (elle) verra à l'identification des besoins de formation, à la définition de notre philosophie et de nos objectifs dans ce domaine, ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en oeuvre des activités de formation. Le (la) titulaire sera également chargé(e) de l'administration d'un important budget consacré à la formation et il (elle) continuera le développement et la mise en oeuvre de notre système informatisé sur les ressources humaines.

En plus d'avoir prouvé leur compétence dans les domaines décrits ci-dessus, les candidat(es) à ces postes devraient posséder un diplôme universitaire, avoir fait preuve d'initiative dans leur travail, avoir démontré un esprit analytique, et une capacité à planifier. Ils (elles) sauront également établir d'excellentes relations interpersonnelles à tous les niveaux de l'entreprise. Le bilinguisme sera un atout appréciable.

En retour, nous vous offrons une occasion de vraiment mettre à profit vos qualifications, vos aptitudes, et votre expérience. Les avantages sociaux sont attrayants et le salaire est à la mesure du défi.

Si vous voulez être considéré(e) pour l'un de ces postes, veuillez faire parvenir votre c.v. à:

**M. Richard Laniel**  
Vice-Président, ressources humaines



**M. Loeb Ltée**  
400 Avenue Industrial  
Ottawa, Ontario K1G 3K8

Voir autres Carrières et Professions,  
en page 16

## ENSEIGNANTS(ES) AFRIQUE

Postes (disponibles immédiatement) pour des professeurs dans les domaines suivants:

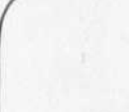
**MATHÉMATIQUE  
PHYSIQUE  
ARCHITECTURE  
ÉLECTRONIQUE  
ÉLECTROTECHNIQUE  
GÉNIE CIVIL  
GÉNIE MÉCANIQUE**

**Qualifications:**  
Les candidats devront posséder un diplôme universitaire de premier, deuxième ou troisième cycle.

**Conditions de service:**  
• Voyage aller-retour payé.  
• Salaire selon les diplômes et l'expérience  
• Contrat de une ou de deux années renouvelables

**Téléphoner ou écrire à:**

**ENTRAIDE UNIVERSITAIRE  
MONDIALE DU CANADA  
(E.U.M.C.)**  
Casier postal 3000, Succursale "C"  
Ottawa, Ontario K1Y 4M8  
Tél.: Ottawa 1 (613) 725-3121  
Montréal 849-6687



## Adjoint au directeur du budget Service du Budget

**L'entreprise:**  
La CTCUM administre un budget de \$330 millions pour exploiter un réseau de transport en commun tant urbain qu'interurbain, en plus d'assurer un service de liaison vers les aéroports de Mirabel et de Dorval et un service de transport pour handicapés.

**Le poste:**  
Relevant du directeur, le titulaire coordonne les travaux relatifs à la rédaction du manuel des directives budgétaires et à sa diffusion, à l'analyse des réquisitions budgétaires, à la préparation du budget à être soumis à la Commission et des notes explicatives s'y rattachant. Ce cadre sera appelé à participer à l'élaboration et au développement de systèmes opérationnels de gestion ainsi qu'à l'établissement d'une politique de gestion budgétaire appliquée aux besoins de l'entreprise.

**Le candidat:**  
Nous recherchons un cadre dynamique possédant un diplôme de 1er cycle en option comptabilité et ayant acquis une connaissance et une maîtrise évidente des principes et techniques d'administration et de budgétisation. Le candidat devra posséder des qualités professionnelles, un jugement sûr et une aptitude à communiquer efficacement.

**Le traitement:**  
Le traitement initial sera déterminé selon les qualifications du candidat et le titulaire bénéficiera de toute la gamme des avantages dévolus aux employés de la CTCUM.

**La procédure:**  
Rédiger un curriculum vitae faisant clairement état de la formation et de l'expérience acquise et le faire parvenir avant le 15 janvier 1981 à:

**CTCUM**  
1199, rue Bleury  
12e étage  
Montréal H3B 3J1

## INGÉNIEUR (Système de commande)

Concours no: 80-1071

### NATURE DE L'EMPLOI:

Le titulaire de cet emploi doit sous la direction d'un ingénieur chef d'équipe du Service d'Assainissement des eaux, participer à l'élaboration des stratégies de commande de procédés par ordinateur; collaborer étroitement avec l'équipe de programmation à la conception, la mise au point et les essais au chantier du logiciel et du matériel; agir d'intermédiaire entre l'équipe de commande par ordinateur et celle de l'instrumentation.

### QUALIFICATIONS REQUISES:

**Instruction:** détenir un diplôme d'ingénieur et être membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec.

**Expérience:** posséder quelque années d'expérience en commande de procédés, dans les domaines de la théorie de la commande par ordinateur, du logiciel de commande de procédés, de l'installation et des essais au chantier.

### DIVERS:

Aptitude à diriger et contrôler le travail d'un personnel technique; facilité d'élocution et de rédaction en français ainsi que connaissance moyenne de l'anglais parlé et écrit; qualités personnelles appropriées.

### DURÉE:

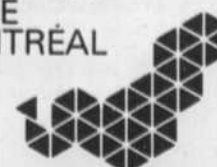
Ce poste est considéré comme permanent pour la durée des travaux pour lesquels il a été créé, si le travail de l'employé est satisfaisant.

**TRAITEMENT:** \$23 371 — \$35 336

Les candidats intéressés par le présent avis doivent se procurer le formulaire "Demande d'emploi" et le transmettre dûment complété, accompagné des documents requis le ou avant le 9 janvier 1981.

**Bureau du personnel  
Communauté urbaine de Montréal**  
2, Complexe Desjardins, 19e étage  
Montréal H5B 1E5  
téléphone: 872-6950

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL



1970-1980 dix ans au service de la population

Conseil national de recherches Canada National Research Council Canada

## BIBLIOTHÉCAIRE (bilingue)

Répondant au Chef du Centre bibliographique des sciences de la santé de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique, la personne choisie est responsable de la coordination du programme Medline du C.B.S.S. — administre l'accès des centres Medline canadiens du système — assure les services de dépannage et de nouvelles — donne des cours de formation au personnel des centres Medline — fournit, au besoin, des services bibliographiques et autres tâches connexes.

La personne choisie doit avoir un diplôme en bibliothéconomie précédé de préférence d'un diplôme dans l'une ou l'autre des sciences de la vie, et au moins trois années d'expérience. Des aptitudes à l'enseignement et de l'expérience dans le domaine de la santé sont un atout. La connaissance de la langue française et de la langue anglaise est essentielle pour ce poste.

Traitement — Jusqu'à 26,241 dollars par année, selon la formation et l'expérience.

Prière d'adresser un curriculum complet à l'Agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0R6. Veuillez donner la référence CT-80-38-D.

**CNRC**

# Le colonel Sanders meurt au Kentucky à l'âge de 90 ans

LOUISVILLE, Kentucky (AP) — Le colonel Hartland Sanders, connu internationalement en sa qualité de fondateur et de symbole de la chaîne de restaurants Kentucky Fried Chicken, est décédé hier matin dans un hôpital de Louisville. Il était âgé de 90 ans.

Un porte-parole de la compagnie a fait savoir que le colonel Sanders s'était éteint à 7 h 40. Il avait été hospitalisé il y a plusieurs semaines, souffrant notamment de leucémie qui venait de se compliquer d'une pneumonie.

C'est à 64 ans, à un âge où la plupart des hommes ne parlent que de retraite, que M. Sanders avait commencé à vendre des concessions pour bâtir ce qui devait devenir la chaîne des restaurants Kentucky.

Après avoir été conducteur de tramway, pompier de chemin de fer, vendeur d'assurances et soldat, M. Sanders avait ouvert un restaurant à Corbin, au Kentucky, en 1930.

C'est là qu'il avait développé sa fameuse recette de poulet frit, composée d'ingrédients que, de son propre aveu, « on peut trouver dans la cuisine de n'importe quelle maison ».

C'est également à cette époque qu'il avait été fait colo-

nel honoraire par le gouverneur de l'Etat, ce qui n'était pas rare. Mais comme sa fille lui avait dit que le costume blanc qu'il portait à cette occasion convenait bien à son titre de colonel, il avait adopté le blanc pour toujours.

En 1954, apprenant que la route qui passait devant son restaurant devait être déviée, M. Sanders avait vendu son établissement et s'était lancé à la recherche de concessions pour son poulet frit.

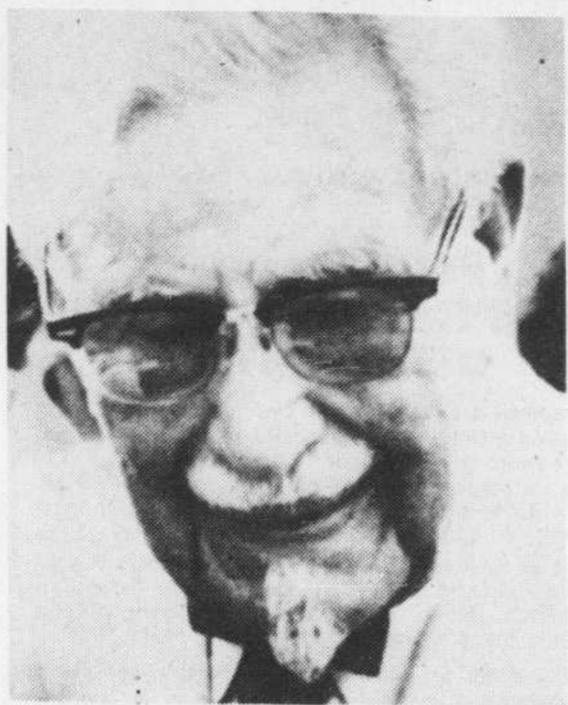
Six ans plus tard, 400 droits d'exploitation avaient ainsi été concédés.

En 1964, les entreprises furent vendues à M. John Brown pour la somme de \$2 millions.

En 1971, M. Brown vendit à son tour à la société Heublein pour \$250 millions. Heublein garda le colonel Sanders à son emploi pour faire moudre les ventes.

Il existe aujourd'hui quelque 6,000 concessions dans 48 pays et les ventes s'élèvent annuellement à plus de \$2 milliards.

Survivent à M. Sanders: sa femme Claudia et ses deux filles, Margaret, qui demeure en Californie, et Mildred, qui habite le Kentucky.



# les bons achats

(A moins d'indication contraire, les prix mentionnés sont à la livre.)

**A & P:** dindes Butterball, cat. A, toutes pesanteurs, \$1.08; rôti de boeuf de palette, de haut de côte ou d'épaule désossé, \$2.29; poulets frais, quarts avant ou arrière, \$1.19; cuisses de jambon entières Maple Leaf, \$1.59; porc haché frais, \$1.39; côtes levées de porc frais, \$1.59; poulets frais, cat. A, env. 3 à 4 lb, \$1.09. Poisson: filets de turbot surg., \$1.79. Oeufs, calibre gros, cat. A, 99 cents la douz. Fruits et légumes: oranges Navel, Sunkist, de Cal., gros, 113, \$1.79 la douz.; laitue Iceberg, gros, 24, 69 cents; brocoli, gros, 18, importés des E.-U., 68 cents ch.; pommes «Délicieuses» rouges de la C.-B., 59 cents; pommes de terre pour cuire au four, de l'Ont., sac de 3 lb, 99 cents; tomates rouges, 6 x 6, de la Flor., 69 cents; clémentines du Maroc, 89 cents; échalotes de la Flor., 4 bottes pour 99 cents; ananas du Mex., gros, 12, 99 cents ch.; pamp. roses de la Flor., gros, 32, 3 pour 99 cents; champignons frais du Qué., \$1.99.

**Cooprix:** jambon dans la fesse, prêt-à-manger, avec os, demi ou entier, \$1.28; dindes surg., cat. A, 6 à 20 lb, 99 cents — 20 lb et plus, 95 cents — cat. «utilité», 12 lb et plus, 89 cents; cailles surg., pqt de 6, \$5.59; lapins sans tête, surg., coupés en 4, \$2.59; soc de porc fumé désossé Taillefer, \$2.39; bacon en tranche, sans couenne, Taillefer, 500 g, \$1.69; porc haché frais, \$1.38. Fruits de mer: chair de crabe des neiges Aristocrate, surg., bte de 6 on, \$2.39; langoustines Singapour surg., 18 à 24 la livre, \$1.99 (la petite folie du temps des fêtes); petites crevettes cuites La Marinière, surg., 200 g, \$2.79. Fruits et légumes: betteraves du Qué., cello de 5 lb, 78 cents; choux verts du Qué., 20 cents; laitue Iceberg de la Cal., 58 cents; oranges Navel Sunkist de la Cal., gros, 138, 7 cents ch.; pommes Délicieuses jaunes ou rouges, du Qué., 38 cents.

**Dominion:** jeunes dindons surg., 20 lb et plus, 98 cents — de luxe, Goldenbird, 18 lb et plus, \$1.08; fesse de porc frais, bout du jarret ou de croupe, \$1.28; jambon dans la fesse, prêt-à-manger, découenné, bout du jarret ou de la croupe, \$1.28; canards surg. du lac Brome, 4 à 5 lb, cat. A, \$1.28. Fruits et légumes: oranges «Navel» Sunkist de la Cal., gros, 113, \$1.38 la douz.; choux de Bruxelles de la Cal., 68 cents; poires avocats de la Flor., gros, 24, 69 cents ch.; limettes fraîches de la Flor., gros, 36, 6 pour 79 cents; clémentines du Maroc, 2 lb pour \$1.78; poires Anjou de la C.-B., 68 cents; pommes Granny Smith de France, 78 cents; oignons verts de la Cal., 3 bottes pour 89 cents; chataignes fraîches d'Italie, \$2.28.

**Éconoprix:** dindes surg., cat. A, 20 lb et plus, 83 cents — cat. A, 20 lb et plus, 88 cents; jambon Petit Goret, env. 16 à 18 lb, \$1.19. Fruits et légumes: raisins verts Almería de l'Espagne, 88 cents; pommes Granny Smith de France, 59 cents; bananes Dole, 3 lb pour 99 cents; carottes du Qué., cello de 5 lb, 78 cents; rutabagas (navets) du Qué., cello de 5 lb, 68 cents; noix de Grenoble importées, \$1.28.

**Hypermarché:** dindes Flamingo, surg., cat. A, 20 lb et plus, 88 cents; jambon dans la fesse, prêt-à-manger, avec os, entier ou demi, \$1.38; oies surg., cat. A, \$1.69; dindes Butterball surg., cat. A, 20 lb et plus, \$1.08; épaule de porc fumé, genre picnic, \$1.08; porc haché, prod. décong., \$1.39; jarrets de porc, prod. décong., 49 cents. Poisson: saumon rose du Pac., surg., 3 à 5 lb, \$1.88; cuisses de grenouilles surg., 21/25 à la lb, \$4.49; crevettes de Matane surg., 200 g, \$2.99. Fruits et légumes: oranges Navel Sunkist de la Cal., gros, 113, 10 cents ch ou \$1.20 la douz.; pommes McIntosh du Qué., sac de 4 lb, 94 cents; céleri de la Cal., gros, 24, 98 cents ch.; oignons verts des E.-U., 3 bottes pour 69 cents; radis des E.-U., sac de 16 on, 49 cents.

**IGA/Boniprix:** rôti de palette, coupe rég. \$1.58; rôti de côtes croisées, \$2.08; rôti de côtes de choix, \$3.28; bifteck de côtes de choix, \$3.58; bifteck de palette, \$1.78; porc haché, produit décong., \$1.38; poitrines de dinde surg., Chanteclerc, \$1.58; jeunes dindes surg., cat. A, 20 lb et plus, 88 cents — cat. A, 6 à 16 lb, 98 cents — Dind-O-Jus surg., Flamingo, 20 lb et plus, \$1.08 — 6 à 16 lb, \$1.18; jambon dans la fesse, prêt-à-manger, portion de la croupe, marques populaires, \$1.28; quarts de jambon, prêt-à-manger, portion de la cuisse, \$1.38; tranches de jambon, coupe du milieu, \$1.58; jambon désossé, prêt-à-manger, Maple Leaf, genre «dîner», \$2.88. Fruits et légumes: oranges Navel Sunkist, de Cal., gros, 138, 89 cents la douz.; raisins rouges Empereur de Cal., 79 cents; pommes de terre du N.-B., sac de 20 lb, \$2.39; brocoli de Cal., gros, 18, 89 cents; pommes Granny Smith de France, 59 cents; choux verts du Qué., 19 cents.

**L'Équipe:** bifteck de ronde désossé, tranche complète ou rôti extérieur de croupe, \$2.48; rôti de pointe de sur-longe, \$2.98; bifteck de sur-longe, \$2.98; porc haché, prod. décong., \$1.38; jeunes dindes surg., cat. A, 20 lb et plus, 88 cents — 6 à 16 lb, 98 cents — Dind-O-Jus surg., Flamingo, 20 lb et plus, \$1.08 — 6 à 16 lb, \$1.18; poitrines de dinde surg., Chanteclerc, \$1.58; jambon dans la fesse, prêt-à-manger, portion de la croupe, marques populaires, \$1.28; quarts de jambon, prêt-à-manger, portion de la cuisse, \$1.38; tranches de jambon, coupe du milieu, \$1.58. Fruits et légumes: oranges Navel Sunkist de Cal., gros, 138, 89 cents la douz.; pommes de terre du N.-B., sac de 20 lb, \$2.39; pommes Délicieuses rouges, de C.-B., 49 cents; carottes du Qué., sac de 5 lb, 89 cents.

**Métro:** jeunes dindons surg., cat. A, 20 lb et plus, 88 cents — moins de 16 lb, 98 cents — Dind-O-Jus, imprégnées, surg., cat. A, 20 lb et plus, \$1.08 — moins de 16 lb, \$1.18; fesse de jambon découenné, sans jarret, prêt-à-manger, un bout ou l'autre, \$1.28; porc haché, prod. décong., \$1.39; jambon mignon, désossé, prêt-à-manger, 2 à 3 lb, \$2.78. Poisson: filets de turbot surg., \$1.78. Fruits et légumes: brocoli, gros, 14, des E.-U., 89 cents ch.; pommes rouges Spartan de la C.-B., sac de 3 lb, \$1.29; poivrons verts, prod. des E.-U., 89 cents; raisins verts Calmeria importé d'Espagne, 99 cents; avocat, gros, 24, prod. des E.-U., 65 cents ch.; oranges sans pépin (Navel) Sunkist de la Cal., gros, 113, 99 cents la douz.; pamplemousses blancs, prod. des E.-U., sac de 5 lb, \$1.49; échalotes, prod. des E.-U., 3 bottes pour 69 cents; patates sucrées, prod. des E.-U., 39 cents.

**Provinc:** jambon dans la fesse, prêt-à-manger, désossé, \$1.58; dindes surg., cat. A, 6 à 16 lb, 98 cents — 20 lb et plus, 88 cents. Fruits et légumes: tomates rouges de la Flor., gros, 6 x 6, 49 cents; pommes Cortland du Qué., cello de 5 lb, \$1.19; champignons blancs frais, cult. can., 8 on, 98 cents; brocoli de la Cal., gros, 18, 87 cents ch.; poires Anjou de la C.-B., 49 cents.

**Proviso:** jambon dans la fesse, prêt-à-manger, désossé, \$1.58; dindes surg., cat. A, 6 à 16 lb, 98 cents — 20 lb et plus, 88 cents. Fruits et légumes: oranges Navel Sunkist de la Cal., gros, 113, \$1.19 la douz.; échalotes de la Cal., 3 bottes pour 59 cents; pommes rouges Spartan de la C.-B., gros, 125, 48 cents; laitue en pommes de la Cal., gros, 24, 55 cents ch.; ananas Dole de l'Honduras, gros, 12, 89 cents ch.

**Richelleu:** jeunes dindons surg., cat. A, 20 lb et plus, 88 cents — moins de 16 lb, 98 cents — Dind-O-Jus Flamingo, cat. A, 20 lb et plus, \$1.08 — moins de 16 lb, \$1.18; fesse de jambon découenné sans jarret, prêt-à-manger, un bout ou l'autre, \$1.28; porc haché, prod. décong., \$1.39; soc de porc roulé, fumé, \$2.08. Poisson: filets d'aiglefin surg., \$2.38. Fruits et légumes: tomates rouges, gros, 6 x 7, 33 cents; raisins rouges Empereur des E.-U., 79 cents; poivron vert, calibre gros, prod. des E.-U., 89 cents; avocat, gros, 24, prod. des E.-U., 65 cents ch.; laitue Iceberg, gros, 24, prod. de la Cal., 59 cents ch.; carottes, prod. du Qué., cello de 5 lb, 99 cents.

**Steinberg:** dindes Flamingo surg., cat. A, 20 lb et plus, 88 cents — Butterball surg., cat. A, 20 lb et plus, \$1.08; jambon dans la fesse, prêt-à-manger, avec os, en quart ou en demi, \$1.38; canard surg., cat. A, \$1.19; épaule de porc fumé, genre picnic, \$1.08; porc haché, prod. décong., \$1.39; jarrets de porc, prod. décong., 49 cents; oies surg., cat. A, \$1.69. Fruits de mer: crevettes surg. Carabean Queen, 1 kilo (2.2 lb), \$7.99. Fruits et légumes: oranges Navel Sunkist, de la Cal., gros, 113, 10 cents ch ou \$1.20 la douz.; brocoli des E.-U., gros, 14, 98 cents ch.; avocats de la Cal., gros, 40, 38 cents ch.; radis des E.-U., sac de 16 on, 49 cents; oignons verts des E.-U., 3 bottes pour 69 cents; persil des E.-U., 35 cents la botte; limettes des E.-U., gros, 63, 11 cents ch.

## Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en page 15

### Pratt & Whitney Aircraft du Canada Ltée

a présentement l'emploi suivant de disponible:

## ANALYSTE DESCRIPTION DES TÂCHES

Nous recherchons présentement une personne bilingue, capable de rédiger des descriptions de tâches.

Une très bonne connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits est essentielle.

Ce poste offre la possibilité d'une carrière des plus enrichissantes de même qu'un excellent salaire et de nombreux bénéfices.

Toutes demandes de renseignements recevront une attention spéciale et une réponse rapide et confidentielle.

Faites parvenir votre curriculum vitae à: Robert Vincelette, Bureau d'emploi, PRATT & WHITNEY AIRCRAFT DU CANADA LTEE, 1000, boul. Marie-Victorin, Longueuil, Québec. J4K 4X9.



UNITED TECHNOLOGIES PRATT & WHITNEY AIRCRAFT DU CANADA LTEE

## GÉRANT DE BUREAU D'AVOCATS

Notre cabinet (lequel compte 50 avocats) est présentement à la recherche d'une personne dynamique pour occuper le poste de gérant de bureau.

### RESPONSABILITÉS:

Sous la direction du comité de gestion, le gérant de bureau aura toute la latitude requise pour assurer efficacement la gestion des ressources humaines et la gestion matérielle du bureau et participer pleinement à son essor.

À ce titre, il voit au recrutement du personnel clérical, à l'administration des salaires et des avantages sociaux, des politiques d'administration et de relations avec les employés pour le personnel clérical et supervise le personnel clérical. Il est responsable des achats de fourniture et d'équipement de bureau et, à ce titre, il assure l'analyse des réquisitions d'achats; il informe, conseille et consulte les membres du comité de gestion relativement aux produits et à l'équipement et il établit et maintient les communications avec les fournisseurs.

Il exécute efficacement les décisions prises par le comité de gestion et l'assemblée plénière des associés.

### EXIGENCES:

Capable de s'adapter et de s'intégrer rapidement à l'entreprise, le candidat que nous recherchons possède au moins deux (2) années ou plus d'expérience comme gérant de personnel, de préférence dans une entreprise de service. Un diplôme universitaire en administration ou en relations industrielles ou, à défaut, une combinaison d'études, de formation et d'expérience de travail équivalent, un sens accru des relations interpersonnelles et de la gestion et une grande facilité de communication tant verbale qu'écrite représentent une gamme d'éléments indispensables pour l'occupation de ce poste, lequel est ouvert également aux femmes et aux hommes.

### RÉMUNÉRATION:

La rémunération reflétera les qualifications et l'expérience. Nous offrons des avantages sociaux intéressants.

Toutes les demandes reçues seront traitées confidentiellement.

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Dosier 3327  
Le Devoir  
C.P. 6033  
Montréal (Québec)  
H3C 3C9

## AVOCAT

Une importante étude d'avocats-conseils dont la clientèle est sans cesse grandissante est à la recherche d'un jeune avocat ambitieux et dynamique, capable de travailler de façon autonome.

Se rapportant directement à un associé sénior ce collaborateur précieux, assurera les plaidoiries et la rédaction de contrats.

Membre du barreau vous posséder de 4 à 7 années d'expérience en pratique générale et plus spécifiquement comme plaideur et rédacteur de procédures et de contrats. Persuasif et capable de travailler aisément avec les hommes d'affaires, votre personnalité et votre potentiel vous permettent d'envisager un statut d'associé à court terme avec cette étude en pleine expansion.

Ce poste s'adresse aux candidats dont le revenu actuel est supérieur à \$35,000.

Si vous désirez relever ce défi, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae détaillé à Jean-Richard Charbonneau en spécifiant le numéro de dossier LD801312

Discrétion et confidentialité assurées.

## SOGÉPLAN LTÉE CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Place Sherbrooke, 1010 ouest, rue Sherbrooke suite 1212, Montréal, Qué. H3A 2R7

## Hewitt

## DIRECTEUR DE LA FORMATION

Hewitt Equipement Limitée est un chef de file dans le domaine de la vente et de l'entretien d'équipement lourd avec son siège social situé à Pointe-Claire.

Nous recherchons un candidat exceptionnel à titre de Directeur de la formation.

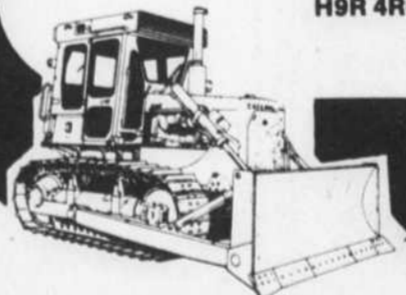
À ce titre, vous serez membre de la direction et aurez l'entière responsabilité des programmes de formation de la compagnie. Vous verrez à analyser les besoins, faire les recherches, développer, mettre en place, évaluer et recommander les programmes de formation et de développement conformes aux objectifs de la direction pour ses besoins en personnel, et ce, à tous les niveaux.

Vous êtes une personne d'envergure et avec une expérience pratique dans le développement de programmes de formation, de préférence dans l'industrie automobile ou les industries affiliées. Vous maîtrisez le français et l'anglais et êtes à la fine pointe des techniques de formation que vous saurez adapter au contexte québécois.

Nous vous offrons en retour un excellent salaire, une gamme complète d'avantages sociaux et l'occasion d'une carrière enrichissante.

Si le poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, à:

Donald Craig  
Service du personnel  
Hewitt Equipement Limitée  
C.P. 1200  
Pointe-Claire, Québec  
H9R 4R6



CONCESSIONNAIRE CATERPILLAR DEALER

## LONGUEUIL AVOCAT(E)

Le Contentieux de la Ville de Longueuil requiert les services d'un Avocat(e) ayant de préférence de trois (3) à quatre (4) ans d'expérience.

Le candidat choisi sera appelé à oeuvrer sous la direction du Directeur du contentieux dans tous les domaines du droit reliés aux affaires municipales et plus spécialement en droit immobilier.

En plus d'avantages sociaux intéressants, le salaire pourra varier selon l'expérience et les qualifications du candidat choisi de 28 000\$ à 34 000\$.

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que leurs exigences salariales avant le vendredi, 26 décembre 1980, en adressant leur correspondance à:

Direction du Personnel,  
Case Postale 5000,  
Longueuil, Québec  
J4K 4Y7

## DIRECTEUR DU CRÉDIT

Une importante entreprise québécoise est à la recherche d'un directeur du crédit pour l'une de ses divisions.

Le candidat recherché est bilingue, détient un diplôme de M.C.I. et/ou possède un minimum de 5 années d'expérience dans le domaine du crédit. De plus, il aime relever des défis, et sait établir une bonne communication tant avec les clients qu'avec le personnel.

La personne choisie aura l'avantage de travailler au sein d'une organisation dynamique offrant de bonnes possibilités d'avancement. Nous offrons un salaire intéressant, basé sur l'expérience et les qualifications, ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Si vous désirez poser votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Service des ressources humaines  
B.P. 429  
Succursale La Cité  
Montréal, Qué. H2W 2M9

## NOTRE RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 68¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que trois dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR  
211, rue du Saint-Sacrement  
Montréal - Tél.: 844-3361

Compétence: Micheline Turgeon

## Les poires

Suite de la page 17

coûtait, hier, chez Steinberg, 89 cents la livre (ou 33 cents pièce); la Bartlett, 79 cents la livre (ou 26 cents pièce) et l'Anjou, 69 cents la livre (ou 22 cents pièce). Par rapport à nos agrumes, c'est un peu plus que le prix d'une orange ou d'un demi-pamplemousse, mais moins cher, par exemple, qu'une pointe de tarte surgelée vendue dans le commerce ou une tablette de chocolat.

La différence de prix entre les diverses variétés de poires peut atteindre jusqu'à 11 cents le fruit selon la variété retenue. Cela dépend non seulement de la variété, mais aussi de la grosseur des fruits. Notre meilleur achat, actuellement, est la poire Anjou. Le coût de la Bosc est plus élevé sans doute parce que cette variété est plus rare sur nos marchés.

DOSSIER NUTRITION

# Les poires en fête

NOUS aurions pu consacrer le dossier de mois à la cuisine traditionnelle du temps des fêtes. Nous avons préféré sortir des sentiers battus et parler plutôt de la poire, fruit familier peut-être, mais dont on ne tire pas partie autant qu'on le pourrait.

C'est dans cet esprit que nous vous proposons deux desserts aussi savoureux que raffinés et qui constituent une alternative intéressante à la

## LE PANIER À PROVISIONS

Renée Rowan



bûche de Noël ou au «plum pudding».

Il n'est pas question, bien sûr, de retrancher entièrement de nos menus ces bons desserts qui font la tradition,

mais pourquoi ne pas en servir qu'un au lieu de l'éventail complet de son répertoire? Il est amusant de noter qu'au Moyen-âge on appelait les gâteaux des «casse-museaux»; aujourd'hui, on pourrait dire des «casse-lignes».

À ce dessert du temps des fêtes, joignons-en un autre, plus léger, moins riche en calories, laissant ainsi le choix à ceux qui préfèrent terminer leur repas plus sagement, mais de façon tout aussi

agréable.

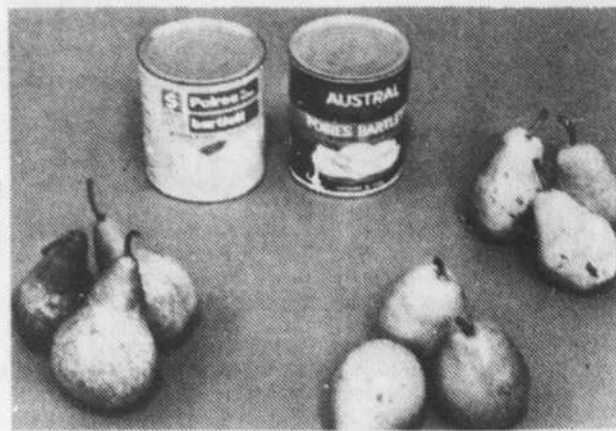
Mais revenons-en à la poire. On dit que la culture de ce fruit remonte à 4,000 ans et que tout aurait commencé autour de la mer Caspienne. La poire était un fruit très prisé au temps des Grecs et des Romains.

Dès le milieu du 18<sup>e</sup> siècle, on a vu les variétés de poires se multiplier et on compte aujourd'hui plus de 5,000 espèces. Celles que l'on retrouve le plus couramment sur le marché sont celles qui résistent le mieux à l'environnement, aux parasites, à l'entreposage et au voyage.

Les poires canadiennes nous viennent de l'Ontario et de la Colombie-Britannique; plusieurs variétés sont importées du sud des États-Unis, de la France et d'ailleurs.

Les poires sont cueillies alors qu'elles ne sont pas encore mûres et sont entreposées, pour plusieurs mois, dans des chambres dont l'atmosphère est contrôlée tant du point de vue température que du degré d'humidité. Ce procédé de conservation nous permet de manger des poires toute l'année. En revanche, les poires mises en conserve doivent être cueillies lorsqu'elles sont mûres à point.

Au moment de l'achat, on choisit des poires fermes, mais tendres au toucher. La couleur varie selon l'espèce. Même achetée à maturité, la



On trouve actuellement sur le marché trois variétés de poires: les Bosc (à gauche), les poires Anjou (au centre) et les poires Bartlett (à droite). La saison, pour ces dernières, tire à sa fin. Quand il s'agit de poires en conserve, le consommateur a le choix entre des poires dans un sirop épais (très riche en sucre), un sirop léger (moins riche en sucre) ou des poires dans leur propre jus (notre meilleur choix, puisque beaucoup moins riche en sucre).

Photo Jacques Grenier

## Valeur nutritive de la poire

Variétés	Poids (un fruit)	Calories	Fer	Potassium	Vitamine C
Bartlett	180 grammes (2 fruits une livre)	100	0,5 mg	213 mg	6 mg
Bosc	155 grammes (3 fruits une livre)	86	0,4 mg	183 mg	6 mg
Anjou	220 grammes (2 fruits une livre)	122	0,6 mg	260 mg	8 mg
En conserve dans un sirop épais		206	0,5 mg	226 mg	4 mg
En conserve dans leur propre jus		106	0,5 mg	226 mg	4 mg

poire Anjou demeure verte. La Bosc ne change pas tellement de couleur sauf pour prendre, sous son brun-roux une légère teinte jaune. La poire Bartlett, une des variétés les mieux connues, tire maintenant à sa fin. On peut reconnaître une poire mûre à point au toucher et à l'odorat. Le mûrissement

se fait à la température de la pièce, dans un sac de plastique ou, idéalement, dans un bol à murir, à la température de la pièce. Ce bol, tout en étant muni d'un couvercle genre cloche, laisse tout de même pénétrer l'air pour en assurer le changement.

Si on la compare à nos agrumes, la poire n'est pas un fruit

très vitaminé, souligne Louise Lambert-Lagacé, diététiste-conseil. En revanche, la poire contient plus d'acide folique (élément particulièrement utile en période de grossesse et d'allaitement) que la pêche, la pomme ou les raisins frais.

Quant au prix, la poire Bosc

Suite à la page 16

## Les recettes du mois

### Gelée à la purée de poires

**Les ingrédients:** 1 sachet de gélatine neutre — 60 mL (¼ tasse) d'eau froide — 125 mL (½ tasse) d'eau bouillante — 10 mL (2 c. à café) de cassonade — 1 contenant de 180 mL (6¼ onces) de jus d'orange — 1 contenant de 180 mL (6¼ onces) d'eau froide — 250 mL (1 tasse) de purée de poires fraîches ou poires en conserve dans du jus de poires.

**Mode de préparation:** dans un grand bol, saupoudrer la gélatine sur les 60 mL d'eau froide et laisser gonfler cinq minutes. Verser l'eau bouillante sur la gélatine gonflée et agiter pour bien dissoudre.

Dans le récipient en verre du «mixeur» ou dans un autre bol, verser le jus d'orange, la cassonade, la purée de poire et l'eau froide. Mélanger pour obtenir une préparation lisse et homogène. Verser cette préparation sur la gélatine dissoute et bien mélanger.

Réfrigérer quelques heures, jusqu'à consistance ferme.

Rendement: six portions.

Valeur nutritive: 102 calories par portion. Donne + 60 mg de vitamine C et + 233 mg de potassium, comparé à une gelée «colorée à saveur de fruits» qui ne donne que 4 c. à café de sucre par portion, rien d'autre.

Cette gelée est délicieuse servie avec un coulis de fraises ou de framboises (il suffit de passer au «mixeur» des fraises ou des framboises surgelées, de préférence sans sucre, auxquelles on ajoute un peu de jus de citron et un cuiller de sucre au goût si les fraises ne sont pas déjà sucrées).

### Poires farcies meringuées

**Les ingrédients:** 6 poires Anjou ou Bartlett (on compte une poire fraîche par personne) — suffisamment d'abricots secs, pruneaux, figues et noix de Grenoble pour remplir la cavité des poires (environ 25 mL ou presque 2 c. à table par poire) — un peu de cognac ou de rhum — 3 blancs d'œufs — 2 c. à soupe de sucre en poudre.

**Mode de préparation:** retirer le cœur des poires par le dessous des fruits (en conservant à la poire sa queue). Farcir les poires avec le mélange de fruits secs (abricots, pruneaux, figues) et de noix hachées que l'on aura laissé macérer dans un peu de cognac ou de rhum. Déposer sur une plaque à biscuits ou un plat peu profond qui va au four.

À la dernière minute, recouvrir entièrement chaque poire (en laissant la queue à découvert) avec de la meringue (faite avec les trois blancs d'œufs et le sucre en poudre). Mettre au four, à 450°F, 10 à 15 minutes. Transférer sur un joli plat et servir immédiatement avec un coulis de fraises ou de framboises (la saveur des framboises se marie particulièrement bien avec celle des poires).

Un dessert facile à préparer et élégant mais dont la dernière opération doit se faire juste avant de servir.

Rendement: six portions.

Valeur nutritive: 188 calories.

Valeur nutritive, recettes et menus ont été établis et calculés par Louise Lambert-Lagacé, diététiste-conseil.

**Au Vieux Montréal**  
Restaurant Français  
Pour Noël... menu spécial réceptions de bureaux et de famille. Ouvert le 25 décembre  
361 est, rue St-Paul Vieux Montréal  
Réservations: 861-5337

**LA PAMPA**  
Gastronomie Argentine authentique du quartier latin — Ouvert tous les jours  
RÉSERVATIONS: 282-9177  
2051, RUE ST-DENIS MONTRÉAL (CENTRE-SHERBROOKE ET ONTARIO)

**LA MARJOTTE**  
La petite crêperie de Montréal  
Crêpes, omelettes, fruits de mer, soupes à l'oignon charcuteries et fromages  
licence complète fermée le lundi  
827 est, rue Roy, Mtl. (angle St-Hubert) 521-5131

un petit restaurant français qu'il faut découvrir  
**AUX DEUX CHAÎNES**  
1218 EST. ST-CATHERINE (metro Beaudry) 522-4882 Fermé le dimanche

Un coin de soleil au cœur de Montréal...  
**El Morocco II**  
La cuisine orientale par excellence  
Fermé vendredi soir  
3450 Drummond, Montréal (au nord de Sherbrooke) 844-6888

À Magog, une bonne adresse...  
**l'Auberge de l'étoile**  
Tous les sports de saison  
rés: (819) 843-6521  
Près du Mont Orford face au lac Memphremagog

Restaurant **BUTCH BOUCHARD**  
Maintenant ouvert les dimanches et jours fériés de 16h à 22h30.  
table d'hôte tous les jours jusqu'à 23h30.  
Salle de réception  
881 est, boul. de Maisonneuve 527-1221

**la matée**  
poissonnerie - traiteur  
spécialité: — saumon froid décoré à la Norvégienne — coquilles St-Jacques fraîches à la Parisienne  
Square Décarie, 6900 Décarie, Montréal 733-7505

**Casa**  
cuisine italienne  
**Fernandel**  
50 est, rue Jarry Rés.: 381-9650  
Ouvert de 11h. à 23h. Samedi de 17h. à 23h.

Un coin de soleil Beaucoup de gens connaissent le La Médina  
Téléphonez pour réserver **COUSCOUS...**  
En exclusivité... Très peu en connaissent la vraie saveur.  
Vins marocains dont les très fameux gris de Boulaouane  
**la Médina**  
Spécialités marocaines 3464 rue St-Denis Tél.: 282-0359 ouvert de 17h30 à 24h tous les jours 282-1615

**Du poisson frais. Exclusivement. RESTAURANT LE FILET**  
le seul restaurant qui sert uniquement du poisson frais  
1197 University (face à la place Ville-Marie) 861-1283

**Le cœur du Maroc à Montréal!**  
**la Médina**  
là où se fête le vrai nouvel an à la marocaine  
menu complet par couple incluant vin marocain \$95. orchestre et danse orientale. Réservez dès maintenant!  
3464 rue St-Denis, tél.: 282-0359 ou 282-1615

**L'OASIS**  
au bord de l'eau!  
gastronomie italienne spécialité: fruits de mer  
300 Desnoyers, Pont-Viau, Laval — 669-0478 (1ère sortie à droite du Pont Vieu en venant de Montréal)

**La Petite Coquille**  
282 ouest, rue Notre-Dame tél: 844-4575 (anciennement du 110 St-Paul)  
Faites fructifier votre dollar!  
lun.-mar. Espadon grillé ou Filet de sole - Bonne femme - \$6.75  
mer.-jeu. Pétoncles grillées ou Crêpes aux crevettes à homards servi avec salade \$8.75  
ven.-sam. Turbot Amandine ou Saumon grillé \$6.75  
Entrée au choix (Escargots - moules etc.) Langoustines ou Doré Amandine ou Grande Coquille St-Jacques — café \$9.75  
Tous les spéciaux sont servis avec soupe aux poissons ou aux clovisées. — dessert et café.  
Service de 11:30 am à 11:30 pm

**Le Colonial Français**  
"La petite maison de la Rive Sud où l'on mange bien"  
100 boul. Taschereau, Laprairie, Qué. 659-5489

## pour fins gourmets seulement

**Crêperie bretonne**  
Spécialités française et bretonne  
**Duchesse Anne**  
ou "la Bretagne à Montréal"  
décor agréable - ambiance agréable  
6390 rue St-Hubert (metro Beaubien) tél: 273-4352

**La Cave du Marquis**  
Cuisine française  
Table d'hôte midi et soir  
Menu spécial pour réceptions de bureaux et de familles  
1240 rue Crescent, rés.: 866-6003

**Les Trois Arches**  
RESTAURANT FRANÇAIS  
Un magnifique château centenaire converti en restaurant. Notre menu élaboré est dans la tradition de la grande cuisine française.  
11,131 chemin Meighen tél: 683-8200  
Près du boul. Guin (3 miles à l'ouest de la sortie 6 de l'autoroute de Mirabel)

compétence robert campeau 844-3361  
**RESTAURANT CAVO D'ORO**  
Cuisine de vieille tradition grecque  
Nouveau à Montréal!  
5271 av. du Parc  
réservations: 279-8417

**Le Pichollette**  
restaurant français  
Gagnant de plusieurs médailles internationales  
Élégant décor victorien 1867  
Réceptions jusqu'à 30 personnes  
1020 rue St-Denis, Mtl. 843-8502 Champs de Mars

**gibby's**  
GRILLADES ET FRUITS DE MER  
298 Place d'Youville, Montréal Tél.: 282-1837  
St-Sauveur des Monts, P.O. Tél.: 277-5275  
Fort Lauderdale

Musique et danse orientale les ven. et sam. Ouvert tous les soirs à partir de 18 hres  
**Réveillon du jour de l'an**  
85<sup>00</sup> par couple (repas complet, taxe et service incl.)  
Un orchestre oriental accompagne LALLA HAKIM, danseuse  
Gagnez un voyage pour 2 au Maroc par Royal Air Maroc! Aussi: deux autres tirages-surprise...  
de 18h à 19h30 Menu "Pré-théâtre" à partir de \$6.00  
256 Rue St Paul Est. Vieux Montréal 514 861-1989

heures d'ouverture: du lun. au sam. de 17 h 30 à minuit Fermé le dimanche  
n'oubliez pas de réserver!

**Le Pavillon de l'Atlantique**  
**DINER DE GOURMET DU GALA DU NOUVEL AN**  
LE MERCREDI 31 DÉCEMBRE DÈS 21h30  
MUSIQUE, DANSE, SOUVENIRS  
DINER DE GOURMET DE 6 SERVICES AU HOMARD OU AU STEAK  
Champagne et spiritueux complémentaires Cotillons, etc. \$3750 par personne  
Achat de billet à l'avance seulement  
**Le Pavillon de l'Atlantique**  
1454A, rue PEEL  
Face à l'hôtel Sheraton Mt-Royal  
Réservations 285-1636

**la sila**  
gastronomie italienne  
2040, St-Denis, Montréal 844-5083

**La Crémalière**  
Cuisine française Salons privés  
DINER  
tous les vendredis et samedis soir au son de la musique mexicaine. Découvrez notre nouveau menu élaboré par le chef Gérard  
DIGNES DES GRANDES ET DES PETITES OCCASIONS. RAFFINEMENT DE LA TABLE DANS UN DÉCOR CHALEUREUX ET ACCUEILLANT.  
Grand choix de fruits de mer et poissons  
Lunch d'hommes d'affaires  
Nelson victorien restauré en 1866  
Ouvert tous les jours 914, boul. Wilfrid-Laurier Vieux-Québec, sortie 109 de la Transcanadienne  
Réservations: 464-2427

ARTS ET SPECTACLES

Québec verse \$2,790,800 en subventions pour le théâtre

Le ministère des Affaires culturelles annonce le versement de subventions totalisant \$2,790,800 pour le théâtre au Québec.

De plus, le gouvernement a accordé \$406,800 à 24 organismes de théâtre de Montréal, \$14,700 à être partagés entre trois organismes pour des projets spéciaux et \$10,900 à la Coopérative du Théâtre Lanudière, La Grande Vallée.

Par ailleurs, les compagnies institutionnelles de même que les autres compagnies de théâtre subventionnées reçoivent du ministère des Affaires culturelles une garantie de soutien financier pour les deux prochains exercices financiers, à condition de maintenir leur niveau de production en quantité et qualité.

Les montants de subvention se répartissent comme suit à Montréal: Le Centre du Théâtre d'aujourd'hui: \$119,000; Fondation du Centre Brufman: \$59,000; Fondation Centaur: \$98,500; Compagnie Jean-Duceppe: \$299,000; Fondation du Théâtre du Nouveau Monde: \$247,500; Nouvelle Compagnie Théâtrale: \$397,000; Théâtre Populaire du Québec: \$256,000; Compagnie de Quat'Sous: \$77,000; Théâtre du Rideau Vert: \$196,000.

À Québec, deux compagnies sont subventionnées. Le Théâtre du Trident reçoit \$338,000 et le Théâtre du Bois de Coulonge, \$52,500, dont \$36,000 ont déjà été versés dans le cadre de la politique

de régionalisation du ministère. Il est important de souligner que, outre le théâtre du Bois de Coulonge, les dix autres compagnies institutionnelles de théâtre ont déjà reçu, au cours du présent exercice financier, deux premières tranches de subvention représentant 75% du montant de la subvention versée en 1979-1980. Le versement de la troisième et dernière tranche sera effectué prochainement par le ministère.

Par ailleurs, depuis la rencontre en août dernier du ministre des Affaires culturelles et des responsables du milieu du théâtre institutionnel, des échanges se poursuivent pour arriver à une nouvelle politique de financement.

Le ministère des Affaires culturelles accorde aussi des subventions totalisant \$105,000 à trois organismes de

service en théâtre. L'Association Québécoise du Jeune Théâtre (AQJT) reçoit \$65,000 et le centre des auteurs dramatiques, \$34,000 pour l'exercice financier 1980-1981. Quant à lui, le Playwright Workshop recevra \$6,000. Cette catégorie d'organismes profite d'une innovation dans l'attribution des subventions qui seront désormais garanties pour les deux prochains exercices, et ce, à un niveau équivalent de production est maintenu, tant au point de vue qualitatif que quantitatif.

Les subventions de fonctionnement se répartissent ainsi: Théâtre de l'arrière Scène, du Vieux Beloeil: \$18,600; Théâtre de Carton de Longueuil: \$24,300; Compagnie de théâtre Le Carrousel de Saint-Lambert: \$20,600; Théâtre de la Marmaille: \$29,900. De plus, le Théâtre Soleil a reçu \$6,500 pour une subvention de projet.

Par ailleurs, \$99,000 vont à cinq organismes de théâtre de la région sud de Montréal.

Antoine Blondin dans un état grave

LIMOGES (AP) — L'écrivain Antoine Blondin a été hospitalisé dans un état grave au C.H.U. de Limoges.

Dans un communiqué, la direction de l'établissement déclare que «M. Antoine Blondin a été transféré dans des services de réanimation polyvalente le lundi 15 décembre, à 12 h, à la suite d'un traumatisme crânien survenu le 13 décembre. Son état est stationnaire et nécessite pour le moment une surveillance et des soins constants».

«Il est actuellement impossible de se prononcer sur l'évolution ultérieure de son état.»

Aucune précision n'a été fournie quant à l'origine du

traumatisme de l'écrivain, qui habite à Linards, près de Limoges.

Antoine Blondin, 58 ans, est notamment l'auteur de L'Europe buissonnière, Les enfants du bon Dieu, L'humeur vagabonde, Un singe en hiver. Il est aussi le co-scénariste et le dialoguiste de plusieurs films:

La route Napoléon, ObSESSION, La foire aux femmes, Un singe en hiver, Cran d'arrêt, Le dernier saut.

Prix des Deux-Magots en 1949, prix Interallié en 1959, Grand prix littéraire Prince Pierre de Monaco en 1971, il est membre du jury du prix Interallié depuis 1970.

Mort du pianiste Hans Richter-Haaser

BRUNSWICK (AFP) — Le compositeur et pianiste allemand Hans Richter-Haaser est mort samedi dernier, à l'âge de 68 ans, à Brunswick (Braunschweig) en Basse-Saxe.

Né le 6 janvier 1912 à Dresde, Richter-Haaser, qui a donné des concerts dans le monde entier, a eu un malaise pendant la répétition générale d'un concert symphonique dans la salle municipale de Brunswick. Il s'est effondré pendant le deuxième mouvement du deuxième concerto

pour piano de Johannes Brahms. Il mourait quelques heures plus tard d'une embolie pulmonaire dans un hôpital de la ville.

Hans Richter-Haaser a donné son premier concert public à l'âge de 16 ans dans sa ville natale de Dresde aujourd'hui en RDA.

Le prix Gustave-Flaubert à Jean Bruneau

PARIS (REUTER) — Le prix Gustave-Flaubert a été attribué hier à Jean Bruneau, pour son édition du tome deux de La correspondance du grand écrivain publiée aux éditions «Gallimard».

Ce prix, décerné par le Centre national des lettres, a été créé pour clôturer l'année Gustave-Flaubert.

PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE CANNES 1980. MON ONCLE D'AMÉRIQUE. BERRI 2. Toute la sem. 12.40 - 2.50 - 5.10 - 7.30 - 9.40.

UN HUMOUR DÉLICIEUSEMENT CORROSIF! au nom du peuple italien. ÉLYSÉE 2. SEMAINE 7.30 & 9.30 P.M.

LA BELLE ÉPOQUE la légende des BEATLES la musique des 60's. SAUVE QUI PEUT des jardins 1 LA VIE. Sibériade des jardins 4.

WENDREDI 14 ANS. "Ne manquez surtout pas le film le plus émouvant de Bertrand Tavernier".

UNE SEMAINE DE VACANCES. NATHALIE BAYE, MICHEL GALABRU, GÉRARD LANVIN. Le PARISIEN 4 GREENFIELD PARK 1.

LE GRAND FAVORI DU JURY ET DU PUBLIC MONTRÉALAIS. MEILLEUR FILM FESTIVAL DES FILMS DU MONDE, MONTRÉAL '80. FONTAMARA. ÉLYSÉE 1. SAM. DIM. 1.05, 3.40, 6.15, 8.50, SEM. 6.15, 8.50.

"Tarzan" se porte bien. ACAPULCO (AFP) — Johnny Weissmuller, rendu célèbre par ses interprétations de Tarzan au cinéma, n'est pas à l'agonie et son état de santé est stable, a déclaré l'un de ses médecins traitants à Acapulco (station balnéaire mexicaine sur les rives de l'océan Pacifique).

LE THÉÂTRE NATIONAL POUR ENFANTS LES PISSENLITS. AVIS AUX GAGNANTS DU TIRAGE au Concours du Petit Prince. Renseignements: 844-2307.

TELEVISION

- 8.55 Ouverture et horaire. 9.00 En mouvement. 9.15 L'évangile en papier. 9.30 Animagérie. 9.40 Les ducs, marionnettes. 10.00 Passe-partout. 10.30 Magazine-Express. 11.00 Au fil de la semaine. 11.30 Fifi Brindacier. 12.00 Le téléjournal. 12.05 Midi plus. 12.30 Femme d'aujourd'hui. 13.00 Le temps de vivre. 13.30 Groupe de Lac Au Saumon. 16.00 Place du fondateur. 17.00 Michel Strogoff. 18.00 Ce soir. 19.00 In on herbe. 19.30 Séries américaines de science-fiction. 20.30 Le temps d'un paix. 21.00 Les 36 cordes. 21.30 Bizarre, bizarre. 22.00 Viet-Nam. 22.30 Reflets d'un pays. 23.00 Nouvelles du sport. 23.30 Reflets d'un pays.

- 13.30 Les filles du métier. 14.30 Les ficelles du métier. 15.30 Les filles du métier. 16.00 Fantan Dédé. 16.30 Les p'tits bonhommes. 16.45 Les sateloppettes. 17.15 Les dix vous informe. 17.30 Cinq-Quatre. 17.35 La charge des diables. 18.00 A la bonne franquette. 18.30 Les ficelles du métier. 19.00 Les filles du métier. 20.00 Les dix vous informe. 20.30 Les filles du métier. 21.00 Les filles du métier. 21.30 Les filles du métier. 22.00 Les filles du métier. 22.30 Les filles du métier. 23.00 Les filles du métier.

- 18.00 Passe-partout. 18.30 Les filles du métier. 19.00 Les filles du métier. 19.30 Les filles du métier. 20.00 Les filles du métier. 20.30 Les filles du métier. 21.00 Les filles du métier. 21.30 Les filles du métier. 22.00 Les filles du métier. 22.30 Les filles du métier. 23.00 Les filles du métier.

RADIO-QUÉBEC

- 10.00 Les documents à images. 12.00 N'ajoutez pas votre appareil. 13.30 Les documents à images. 14.30 Mon ami Pierrot. 14.45 Les Orléans. 15.00 Robert Garay raconte. 15.30 Van Gogh. 16.30 Horaire. 17.30 Les p'tits bonhommes. 8.00 Analyse des éditoriaux.

CINÉMA

- ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001). ASTRE II, "Jonathan le gendarme". ASTRE III, "La nuit des vents géants". ATWATER I, Plaza Alexis Nihon. ATWATER II, Plaza Alexis Nihon. ATWATER III, Plaza Alexis Nihon. BEAVER, 5117 Avenue du Parc. COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin. COMPLEXE DESHARDINS I. COMPLEXE DESHARDINS II. COMPLEXE DESHARDINS III. COMPLEXE DESHARDINS IV. COMPLEXE DESHARDINS V. COMPLEXE DESHARDINS VI. COMPLEXE DESHARDINS VII. COMPLEXE DESHARDINS VIII. COMPLEXE DESHARDINS IX. COMPLEXE DESHARDINS X. COMPLEXE DESHARDINS XI. COMPLEXE DESHARDINS XII. COMPLEXE DESHARDINS XIII. COMPLEXE DESHARDINS XIV. COMPLEXE DESHARDINS XV. COMPLEXE DESHARDINS XVI. COMPLEXE DESHARDINS XVII. COMPLEXE DESHARDINS XVIII. COMPLEXE DESHARDINS XIX. COMPLEXE DESHARDINS XX. COMPLEXE DESHARDINS XXI. COMPLEXE DESHARDINS XXII. COMPLEXE DESHARDINS XXIII. COMPLEXE DESHARDINS XXIV. COMPLEXE DESHARDINS XXV. COMPLEXE DESHARDINS XXVI. COMPLEXE DESHARDINS XXVII. COMPLEXE DESHARDINS XXVIII. COMPLEXE DESHARDINS XXIX. COMPLEXE DESHARDINS XXX.

CFCF

- 5.59 Sign On. 6.00 University of the Air. 6.30 Morning Exercises. 7.00 Canada A.M. 7.30 The Morning Show. 8.00 What's Cooking. 9.00 The New Ed Allen Show. 10.30 The Community. 11.00 Looking good...healing fine. 11.30 Rocket Robin Hood. 12.00 The Flintstones. 12.30 Definition. 13.00 The Alan Thicke Show. 13.30 The Alan Thicke Show. 15.00 Texas. 16.00 The mad dash. 16.30 The Family Feud. 17.00 The Price is Right. 18.00 The Price is Right. 19.00 M.A.S.H. 19.30 Mousquetaire. 20.00 The Price is Right. 21.00 The Price is Right. 22.00 The Price is Right. 23.00 The Price is Right. 24.00 The Price is Right. 25.00 The Price is Right. 26.00 The Price is Right. 27.00 The Price is Right. 28.00 The Price is Right. 29.00 The Price is Right. 30.00 The Price is Right.

RADIO-QUÉBEC

- 10.00 Les documents à images. 12.00 N'ajoutez pas votre appareil. 13.30 Les documents à images. 14.30 Mon ami Pierrot. 14.45 Les Orléans. 15.00 Robert Garay raconte. 15.30 Van Gogh. 16.30 Horaire. 17.30 Les p'tits bonhommes. 8.00 Analyse des éditoriaux.

CINÉMA

- ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001). ASTRE II, "Jonathan le gendarme". ASTRE III, "La nuit des vents géants". ATWATER I, Plaza Alexis Nihon. ATWATER II, Plaza Alexis Nihon. ATWATER III, Plaza Alexis Nihon. BEAVER, 5117 Avenue du Parc. COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin. COMPLEXE DESHARDINS I. COMPLEXE DESHARDINS II. COMPLEXE DESHARDINS III. COMPLEXE DESHARDINS IV. COMPLEXE DESHARDINS V. COMPLEXE DESHARDINS VI. COMPLEXE DESHARDINS VII. COMPLEXE DESHARDINS VIII. COMPLEXE DESHARDINS IX. COMPLEXE DESHARDINS X. COMPLEXE DESHARDINS XI. COMPLEXE DESHARDINS XII. COMPLEXE DESHARDINS XIII. COMPLEXE DESHARDINS XIV. COMPLEXE DESHARDINS XV. COMPLEXE DESHARDINS XVI. COMPLEXE DESHARDINS XVII. COMPLEXE DESHARDINS XVIII. COMPLEXE DESHARDINS XIX. COMPLEXE DESHARDINS XX. COMPLEXE DESHARDINS XXI. COMPLEXE DESHARDINS XXII. COMPLEXE DESHARDINS XXIII. COMPLEXE DESHARDINS XXIV. COMPLEXE DESHARDINS XXV. COMPLEXE DESHARDINS XXVI. COMPLEXE DESHARDINS XXVII. COMPLEXE DESHARDINS XXVIII. COMPLEXE DESHARDINS XXIX. COMPLEXE DESHARDINS XXX.

CFCF

- 5.59 Sign On. 6.00 University of the Air. 6.30 Morning Exercises. 7.00 Canada A.M. 7.30 The Morning Show. 8.00 What's Cooking. 9.00 The New Ed Allen Show. 10.30 The Community. 11.00 Looking good...healing fine. 11.30 Rocket Robin Hood. 12.00 The Flintstones. 12.30 Definition. 13.00 The Alan Thicke Show. 13.30 The Alan Thicke Show. 15.00 Texas. 16.00 The mad dash. 16.30 The Family Feud. 17.00 The Price is Right. 18.00 The Price is Right. 19.00 M.A.S.H. 19.30 Mousquetaire. 20.00 The Price is Right. 21.00 The Price is Right. 22.00 The Price is Right. 23.00 The Price is Right. 24.00 The Price is Right. 25.00 The Price is Right. 26.00 The Price is Right. 27.00 The Price is Right. 28.00 The Price is Right. 29.00 The Price is Right. 30.00 The Price is Right.

RADIO-QUÉBEC

- 10.00 Les documents à images. 12.00 N'ajoutez pas votre appareil. 13.30 Les documents à images. 14.30 Mon ami Pierrot. 14.45 Les Orléans. 15.00 Robert Garay raconte. 15.30 Van Gogh. 16.30 Horaire. 17.30 Les p'tits bonhommes. 8.00 Analyse des éditoriaux.

CINÉMA

- ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001). ASTRE II, "Jonathan le gendarme". ASTRE III, "La nuit des vents géants". ATWATER I, Plaza Alexis Nihon. ATWATER II, Plaza Alexis Nihon. ATWATER III, Plaza Alexis Nihon. BEAVER, 5117 Avenue du Parc. COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin. COMPLEXE DESHARDINS I. COMPLEXE DESHARDINS II. COMPLEXE DESHARDINS III. COMPLEXE DESHARDINS IV. COMPLEXE DESHARDINS V. COMPLEXE DESHARDINS VI. COMPLEXE DESHARDINS VII. COMPLEXE DESHARDINS VIII. COMPLEXE DESHARDINS IX. COMPLEXE DESHARDINS X. COMPLEXE DESHARDINS XI. COMPLEXE DESHARDINS XII. COMPLEXE DESHARDINS XIII. COMPLEXE DESHARDINS XIV. COMPLEXE DESHARDINS XV. COMPLEXE DESHARDINS XVI. COMPLEXE DESHARDINS XVII. COMPLEXE DESHARDINS XVIII. COMPLEXE DESHARDINS XIX. COMPLEXE DESHARDINS XX. COMPLEXE DESHARDINS XXI. COMPLEXE DESHARDINS XXII. COMPLEXE DESHARDINS XXIII. COMPLEXE DESHARDINS XXIV. COMPLEXE DESHARDINS XXV. COMPLEXE DESHARDINS XXVI. COMPLEXE DESHARDINS XXVII. COMPLEXE DESHARDINS XXVIII. COMPLEXE DESHARDINS XXIX. COMPLEXE DESHARDINS XXX.

CFCF

- 5.59 Sign On. 6.00 University of the Air. 6.30 Morning Exercises. 7.00 Canada A.M. 7.30 The Morning Show. 8.00 What's Cooking. 9.00 The New Ed Allen Show. 10.30 The Community. 11.00 Looking good...healing fine. 11.30 Rocket Robin Hood. 12.00 The Flintstones. 12.30 Definition. 13.00 The Alan Thicke Show. 13.30 The Alan Thicke Show. 15.00 Texas. 16.00 The mad dash. 16.30 The Family Feud. 17.00 The Price is Right. 18.00 The Price is Right. 19.00 M.A.S.H. 19.30 Mousquetaire. 20.00 The Price is Right. 21.00 The Price is Right. 22.00 The Price is Right. 23.00 The Price is Right. 24.00 The Price is Right. 25.00 The Price is Right. 26.00 The Price is Right. 27.00 The Price is Right. 28.00 The Price is Right. 29.00 The Price is Right. 30.00 The Price is Right.

RADIO-QUÉBEC

- 10.00 Les documents à images. 12.00 N'ajoutez pas votre appareil. 13.30 Les documents à images. 14.30 Mon ami Pierrot. 14.45 Les Orléans. 15.00 Robert Garay raconte. 15.30 Van Gogh. 16.30 Horaire. 17.30 Les p'tits bonhommes. 8.00 Analyse des éditoriaux.

CINÉMA

- ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001). ASTRE II, "Jonathan le gendarme". ASTRE III, "La nuit des vents géants". ATWATER I, Plaza Alexis Nihon. ATWATER II, Plaza Alexis Nihon. ATWATER III, Plaza Alexis Nihon. BEAVER, 5117 Avenue du Parc. COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin. COMPLEXE DESHARDINS I. COMPLEXE DESHARDINS II. COMPLEXE DESHARDINS III. COMPLEXE DESHARDINS IV. COMPLEXE DESHARDINS V. COMPLEXE DESHARDINS VI. COMPLEXE DESHARDINS VII. COMPLEXE DESHARDINS VIII. COMPLEXE DESHARDINS IX. COMPLEXE DESHARDINS X. COMPLEXE DESHARDINS XI. COMPLEXE DESHARDINS XII. COMPLEXE DESHARDINS XIII. COMPLEXE DESHARDINS XIV. COMPLEXE DESHARDINS XV. COMPLEXE DESHARDINS XVI. COMPLEXE DESHARDINS XVII. COMPLEXE DESHARDINS XVIII. COMPLEXE DESHARDINS XIX. COMPLEXE DESHARDINS XX. COMPLEXE DESHARDINS XXI. COMPLEXE DESHARDINS XXII. COMPLEXE DESHARDINS XXIII. COMPLEXE DESHARDINS XXIV. COMPLEXE DESHARDINS XXV. COMPLEXE DESHARDINS XXVI. COMPLEXE DESHARDINS XXVII. COMPLEXE DESHARDINS XXVIII. COMPLEXE DESHARDINS XXIX. COMPLEXE DESHARDINS XXX.

CFCF

- 5.59 Sign On. 6.00 University of the Air. 6.30 Morning Exercises. 7.00 Canada A.M. 7.30 The Morning Show. 8.00 What's Cooking. 9.00 The New Ed Allen Show. 10.30 The Community. 11.00 Looking good...healing fine. 11.30 Rocket Robin Hood. 12.00 The Flintstones. 12.30 Definition. 13.00 The Alan Thicke Show. 13.30 The Alan Thicke Show. 15.00 Texas. 16.00 The mad dash. 16.30 The Family Feud. 17.00 The Price is Right. 18.00 The Price is Right. 19.00 M.A.S.H. 19.30 Mousquetaire. 20.00 The Price is Right. 21.00 The Price is Right. 22.00 The Price is Right. 23.00 The Price is Right. 24.00 The Price is Right. 25.00 The Price is Right. 26.00 The Price is Right. 27.00 The Price is Right. 28.00 The Price is Right. 29.00 The Price is Right. 30.00 The Price is Right.

RADIO-QUÉBEC

- 10.00 Les documents à images. 12.00 N'ajoutez pas votre appareil. 13.30 Les documents à images. 14.30 Mon ami Pierrot. 14.45 Les Orléans. 15.00 Robert Garay raconte. 15.30 Van Gogh. 16.30 Horaire. 17.30 Les p'tits bonhommes. 8.00 Analyse des éditoriaux.

CINÉMA

- ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001). ASTRE II, "Jonathan le gendarme". ASTRE III, "La nuit des vents géants". ATWATER I, Plaza Alexis Nihon. ATWATER II, Plaza Alexis Nihon. ATWATER III, Plaza Alexis Nihon. BEAVER, 5117 Avenue du Parc. COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin. COMPLEXE DESHARDINS I. COMPLEXE DESHARDINS II. COMPLEXE DESHARDINS III. COMPLEXE DESHARDINS IV. COMPLEXE DESHARDINS V. COMPLEXE DESHARDINS VI. COMPLEXE DESHARDINS VII. COMPLEXE DESHARDINS VIII. COMPLEXE DESHARDINS IX. COMPLEXE DESHARDINS X. COMPLEXE DESHARDINS XI. COMPLEXE DESHARDINS XII. COMPLEXE DESHARDINS XIII. COMPLEXE DESHARDINS XIV. COMPLEXE DESHARDINS XV. COMPLEXE DESHARDINS XVI. COMPLEXE DESHARDINS XVII. COMPLEXE DESHARDINS XVIII. COMPLEXE DESHARDINS XIX. COMPLEXE DESHARDINS XX. COMPLEXE DESHARDINS XXI. COMPLEXE DESHARDINS XXII. COMPLEXE DESHARDINS XXIII. COMPLEXE DESHARDINS XXIV. COMPLEXE DESHARDINS XXV. COMPLEXE DESHARDINS XXVI. COMPLEXE DESHARDINS XXVII. COMPLEXE DESHARDINS XXVIII. COMPLEXE DESHARDINS XXIX. COMPLEXE DESHARDINS XXX.

CFCF

- 5.59 Sign On. 6.00 University of the Air. 6.30 Morning Exercises. 7.00 Canada A.M. 7.30 The Morning Show. 8.00 What's Cooking. 9.00 The New Ed Allen Show. 10.30 The Community. 11.00 Looking good...healing fine. 11.30 Rocket Robin Hood. 12.00 The Flintstones. 12.30 Definition. 13.00 The Alan Thicke Show. 13.30 The Alan Thicke Show. 15.00 Texas. 16.00 The mad dash. 16.30 The Family Feud. 17.00 The Price is Right. 18.00 The Price is Right. 19.00 M.A.S.H. 19.30 Mousquetaire. 20.00 The Price is Right. 21.00 The Price is Right. 22.00 The Price is Right. 23.00 The Price is Right. 24.00 The Price is Right. 25.00 The Price is Right. 26.00 The Price is Right. 27.00 The Price is Right. 28.00 The Price is Right. 29.00 The Price is Right. 30.00 The Price is Right.

RADIO-QUÉBEC

- 10.00 Les documents à images. 12.00 N'ajoutez pas votre appareil. 13.30 Les documents à images. 14.30 Mon ami Pierrot. 14.45 Les Orléans. 15.00 Robert Garay raconte. 15.30 Van Gogh. 16.30 Horaire. 17.30 Les p'tits bonhommes. 8.00 Analyse des éditoriaux.

CINÉMA

- ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001). ASTRE II, "Jonathan le gendarme". ASTRE III, "La nuit des vents géants". ATWATER I, Plaza Alexis Nihon. ATWATER II, Plaza Alexis Nihon. ATWATER III, Plaza Alexis Nihon. BEAVER, 5117 Avenue du Parc. COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin. COMPLEXE DESHARDINS I. COMPLEXE DESHARDINS II. COMPLEXE DESHARDINS III. COMPLEXE DESHARDINS IV. COMPLEXE DESHARDINS V. COMPLEXE DESHARDINS VI. COMPLEXE DESHARDINS VII. COMPLEXE DESHARDINS VIII. COMPLEXE DESHARDINS IX. COMPLEXE DESHARDINS X. COMPLEXE DESHARDINS XI. COMPLEXE DESHARDINS XII. COMPLEXE DESHARDINS XIII. COMPLEXE DESHARDINS XIV. COMPLEXE DESHARDINS XV. COMPLEXE DESHARDINS XVI. COMPLEXE DESHARDINS XVII. COMPLEXE DESHARDINS XVIII. COMPLEXE DESHARDINS XIX. COMPLEXE DESHARDINS XX. COMPLEXE DESHARDINS XXI. COMPLEXE DESHARDINS XXII. COMPLEXE DESHARDINS XXIII. COMPLEXE DESHARDINS XXIV. COMPLEXE DESHARDINS XXV. COMPLEXE DESHARDINS XXVI. COMPLEXE DESHARDINS XXVII. COMPLEXE DESHARDINS XXVIII. COMPLEXE DESHARDINS XXIX. COMPLEXE DESHARDINS XXX.

CFCF

- 5.59 Sign On. 6.00 University of the Air. 6.30 Morning Exercises. 7.00 Canada A.M. 7.30 The Morning Show. 8.00 What's Cooking. 9.00 The New Ed Allen Show. 10.30 The Community. 11.00 Looking good...healing fine. 11.30 Rocket Robin Hood. 12.00 The Flintstones. 12.30 Definition. 13.00 The Alan Thicke Show. 13.30 The Alan Thicke Show. 15.00 Texas. 16.00 The mad dash. 16.30 The Family Feud. 17.00 The Price is Right. 18.00 The Price is Right. 19.00 M.A.S.H. 19.30 Mousquetaire. 20.00 The Price is Right. 21.00 The Price is Right. 22.00 The Price is Right. 23.00 The Price is Right. 24.00 The Price is Right. 25.00 The Price is Right. 26.00 The Price is Right. 27.00 The Price is Right. 28.00 The Price is Right. 29.00 The Price is Right. 30.00 The Price is Right.

# 550 bûcherons de la Mattawin laissent la FTQ pour la CSN

**par Louis-Gilles Francoeur**  
En dépit de la grève en cours depuis juillet chez les bûcherons de la Haute-Mauricie, quelque 550 autres de la région voisine de la Mattawin viennent de changer d'allégeance pour s'affilier à la CSN.

Il s'agit des 550 travailleurs forestiers du secteur Casey et des 250 de la Basse-Mattawin, qui étaient affiliés jusque-là à l'Union des bûcherons et employés de scieries, section locale 2817 (FTQ).  
Dans le secteur Casey, les adhésions recueillies à l'automne 1979 étaient suffisantes pour démontrer la représentativité de cette centrale. Par contre, le ministère du Travail

a procédé à un vote secret dans le secteur de la Basse-Mattawin pour départager l'influence de deux centrales. La CSN a recolté une majorité de 78%.  
Avec ces deux nouveaux syndicats, la CSN devient très forte dans le secteur forestier de la Mauricie, où elle représente déjà les 1.000 grévistes de la CIP, au Nord de la Tuque, et les 350 employés de la

Consolidated Bathurst, au nord de Saint-Michel-des-Saints. Les deux nouveaux groupes, qui couvrent le territoire entre la Tuque et Saint-Michel, travaillent aussi pour Consolidated Bathurst.  
De plus, la CSN a obtenu une nette majorité chez les 150 bûcherons de Fort Coulonges, dans l'Outaouais, qui ont été officiellement affiliés par la CSN cette semaine.

Un permanent de la centrale, M. Jean-Pierre Paré, a déclaré hier qu'il n'était pas surpris de ces gains dans un secteur déjà en ébullition à cause de l'importante grève des bûcherons de La Tuque.  
«De l'extérieur, ça peut paraître surprenant. Mais en forêt, il est assez rare que quel- qu'un n'ait pas déjà fait une grève de sorte que la peur d'a-

voir peur est assez rare. D'autre part, si ces gens sont venus nous trouver, c'est parce qu'ils veulent changer de convention collective. Et s'ils n'ont pas eu peur de ce qui se passe en Haute-Mauricie, c'est peut-être que ce que les grévistes de là-bas négocient, ça les intéresse parce que ça touche leurs véritables conditions de travail», a déclaré M. Paré.

Pendant ce temps, le dossier de la grève des bûcherons évolue lentement. Le syndicat a en effet précisé à ses membres que les prochaines séances de conciliation auront lieu à la mi-janvier.  
Entre-temps, tous les conseils centraux de la CSN et divers organismes charitables s'activent pour recueillir des paniers de vivres au profit des bûcherons en grève. La

Grande Corvée, organisée par la CSN et appuyée par les évêques du Québec, se termine officiellement demain.  
Selon un relevé effectué hier, 50% de l'objectif avait été atteint lundi soir. La Grande Corvée a pour objectif d'apporter un panier à provision de \$50 à chacune des familles des 2.500 bûcherons de la Tuque, de Baie Comeau et du Lac-Saint-Jean.

## Hausses de taxes de 72 à 82%

**CHARLESBOURG (PC)** — Afin de «faire face à la réalité et éviter de sombrer dans l'immobilisme» le nouveau conseil municipal de Charlesbourg, en banlieue de Québec, a annoncé, lundi soir, des hausses de taxes de 72 à 82% d'ici 1985.  
C'est au cours de la prochaine année que la hausse sera la plus marquée avec une augmentation variant de 32,4 à 42,2%, selon le secteur de résidence.  
Pour les quatre années subséquentes, les contribuables de Charlesbourg encaisseront des augmentations de leurs taxes municipales de 16, 9, 7 et 7%.

## DÉCÈS

**BAILLARGEON (Robert)** H.E.C. 41 — A Ville Mont-Royal, le 15 décembre 1980, à l'âge de 62 ans, est décédé, M. Robert Baillargeon, époux de Françoise Lebel, fils de feu Elloi Baillargeon et de feu dame Robertine Coursol. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Me Marie Baillargeon, Gilles, François, sa belle-fille Louise Beupré, sa belle-mère Mme Elloi Baillargeon, sa soeur Madeleine, son frère l'abbé Jacques Baillargeon curé, ses belles-sœurs et beaux-frères, Mlle Pauline Lebel, le Dr et Mme Louis-Léon Lebel (Yolande Larose), le Dr et Mme Jacques Lebel (Thérèse Cousineau), M. et Mme Armand Vézina, c.a. (Claire Lebel), Mlle Thérèse Lebel, M. et Mme Henno Lattikine (Denise Lebel). Les funérailles auront lieu le jeudi 18, à 11 h 00, en l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. S.V.P. pas de fleurs. Messes ou dons à la Société de Recherche sur le Cancer, C.P. 183, Place Bonaventure, H5A 7A9. Selon ses dernières volontés, le corps ne sera pas exposé. Direction Adolphe Lemay Inc.

**REMERCIEMENTS**  
Remerciements à Jean XXIII et à Sainte-Rita pour grâce obtenue avec promesse de publier.  
H.N.

## ROCHON Fernand

À Outremont, le 13 décembre 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Fernand Rochon, époux de Annette Doré. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Anne, François et son épouse Denise Collins ainsi que son petit-fils Laurent Gagné, sa soeur Gilberte, ses frères: Roland, Paul-G., ses belles-sœurs: Adrienne, Cécile et Mme veuve Jean Rochon ainsi que son beau-frère Jean-Charles Faucher ainsi que de nombreux neveux et nièces.  
Après avoir complété ses études à l'Université d'Ottawa et au H.E.C., il fut attaché à la Maison René T. Leclerc depuis 1928 à titre d'actionnaire et directeur, et à la Maison Geoffrion-Leclerc. Anciennement gouverneur de la Bourse de Montréal, il fut membre actif de l'Association H.E.C. et de la Chambre de Commerce de Montréal. On se souvient également de ses activités à la Fédération des Oeuvres de Charité, au Conseil des Arts de Montréal et auprès de nombreuses oeuvres philanthropiques.  
Les funérailles auront lieu mercredi le 17, à 11 heures, à l'église St-Viateur d'Outremont. La direction des funérailles a été confiée à la Maison Alfred Dallaire, Inc. et J.S. Vallée Ltée, 1111 rue Laurier ouest, Outremont. De préférence aux fleurs, les gens qui le désirent peuvent faire parvenir des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal ainsi qu'aux fonds de Secours de l'Hôpital Ste-Justine.

## BRIDGE

**Où donc est l'issue et le succès!**  
par Charles-A. Durand  
Donneur: Sud  
Vulnérables: Nord-Sud  
Nord  
♦ A 8 7 2  
♦ 8 6  
♦ D 8 5 3  
♦ V 10 4  
Ouest  
♦ R D 9 4  
♦ V 10 6 5 3  
♦ V 10 9  
♦ 9 6 2  
♦ D 8 7  
Est  
♦ V 10 6 5 3  
♦ D  
♦ V 10 7 4  
♦ 9 5 3  
Sud  
♦ —  
♦ A 7 5 4 3 2  
♦ A R  
♦ A R 6 2  
Les enchères:  
Sud Ouest Nord Est  
2 ♥ passe 2SA passe  
3 ♥ passe 4 ♥ passe  
5 ♥ passe 6 ♥ fin

## PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.  
M.V.

**ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES**  
**286-1202**  
844-3361 (pour tout autre service)  
• Chaque parution coûte \$4.50, maximum 25 mots  
• Tout mot additionnel coûte \$0.15 chacun  
• Minimum: 2 parutions

**NOUS ACCEPTONS**  
**VISA**  
**PAR TÉLÉPHONE**

**ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR**  
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.  
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.  
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être souignée immédiatement.  
S.V.P. téléphoner à 286-1201

**ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES**  
**286-1202**  
844-3361 (pour tout autre service)  
• 55° la ligne agate  
• Minimum \$8.80  
• Heure de tombée: 10 heures 30 a.m.

### APPARTEMENTS À LOUER



## douceur de vivre

La douceur de vivre au centre ville. Emménagez à LaCité et profitez de la douceur de vivre dans un des studios et appartements de 1 à 4 chambres.  
A LaCité, vous trouverez magasins, banques, cinémas, restaurants, hôtel et discothèque à quelques pas de votre ascenseur, sur la Promenade.  
Vous profiterez aussi des prix réduits du Club sportif LaCité et du stationnement.  
Le coût de location inclut l'électricité, la climatisation et la moquette.  
LaCité, c'est le confort et la douceur de vivre en ville, au pied de la montagne.

**Appartements LaCité**  
845-4173  
350 ouest, rue Prince Arthur à l'angle de l'avenue du Parc  
18-12-80

### AVIS

**JACQUES LACASSE**, ou toute personne sachant où le trouver, veuillez s.v.p. appeler à frais virés M. Parisien à 613-737-1787 ou J. Heisler à 613-737-1782. 18-12-80

**BUREAUX À LOUER**  
AI BUREAUX MAGNIFIQUES, 10 pièces, rue St-Denis, stationnement, près métro. 255-5533, 621-3162. 25-12-80

**CHAMBRES À LOUER**  
OUTREMONT, grande chambre ensoleillée, pr. U. de M. \$30 par semaine. 273-9683. 18-12-80

**COLLECTIONS**  
ACHAT de timbres canadiens, neufs ou usagés. 435-4866, 725-0990. 18-12-80

**CONDOMINIUM À VENDRE**  
Ces condominiums vous offrent un financement intéressant ainsi qu'une possibilité de plus val eu extraordinaire. Occupation ter juillet 1981. **Claude Limoges**, 481-5907, 934-1818. 18-12-80

**COURS**  
COURS DU VITRIL, studio du verre, Vieux-Montréal. 842-6957. J.N.O.

**LEÇONS de mathématiques**, secondaires, appeler après 5h. 670-6925. 20-12-80

**ACCEPTERAIS** déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes: Téléphone: 327-6026. J.N.O.

**VOTRE** conseiller en déménagement vous souhaite à l'occasion des fêtes un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année à tous. **CALENDRIER 81**, disponible mi-janvier. Jean-Paul, 670-7729. J.N.O.

**À BAS PRIX**, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

**À VENDRE** appareil de gymnastique "SLENDERTONE" pour un coup d'arrêt au vieillissement. Type manager avec adaptateur facial. Parfait état. Avec guide d'utilisation. Pour raffermir la sangle abdominale, faire fondre la cellulite et effacer les rides, etc... Régulier \$1000, réduit à \$500. 473-4245. 19-12-80

**ENTRETIENS-RÉPARATIONS**  
PEINTURE sur automobile \$125, amovible débousselage. 645-4281. J.N.O.

**PLANCHERS RENAUD ENRG.**, sablage de planchers, fini plastic et polissage. Ouvrage garanti, estimation gratuite. 326-1688. J.N.O.

**MENUISIER** particulier ferait réparations: appartement, cuisine, sous-sol. 521-9180, 523-6273. 18-12-80

**GARDIENNE** DEMANDÉE à la maison pour enfant de 5 mois, secteur Ahuntsic. 387-4452. 12-12-80

**GARDIENNE** à domicile, secteur V.M.R., 5 jours, 8 a.m. à 6 p.m., 2 enfants, conditions intéressantes. 738-8412. 19-12-80

**GARDIENNE** avec expérience pour 2 enfants, secteur V.M.R. (près Jean-Talon, C.D.N.). Jour: 270-6111 poste 314, soir: 738-3260. 22-12-80

**LOCAL COMMERCIAL À LOUER**  
OUTREMONT BERNARD CHAMPAGNEUR, local commercial à louer, 2000 pi.c., \$6.00 le pi. Idéal pour restaurant — bureau. 279-3752 de 9h à midi. J.N.O.

**LOGEMENTS À LOUER**  
C.D.N., février, 3425 Ridgewood, beau, grand 3½, personnalisé, balcon, vue magnifique, \$250, chauffé, taxes payées, cuisinière, réfrigérateur. Jour: 364-3220, Mme Caron, soir: 737-1368. 20-12-80

**CEDAR**, à deux pas de l'hôpital Général de Montréal, 1½, 3½ avec cuisinière et réfrigérateur. Concierge, 935-5321. 16-01-81

**CHERRIER**, atelier, isolé, chauffage électrique, très spécial, \$230/mois. 284-3441. 18-12-80

### LOGEMENTS À LOUER

**BAS DUPLEX** détaché, 7½ rénové chauffé, boiserie décapées, sur Victoria près Queen Mary, limite Westmount, grand jardin. Libre. 844-7264. 22-12-80

**OUTREMONT** — Québec près Bernard, 3½ pièces, entièrement rénové. A. THOMAS. 731-6307. 22-12-80

**WESTMOUNT**, près parcs et métro, 2 appartements pouvant être combinés, 5½ et 3½, cuisinières et réfrigérateurs fournis, buanderie au sous-sol, grand jardin et aussi petite terrasse au 3e. Ancien logement avec tourrerie, foyer et moquette négociables avec le bail idéal pour artiste. Libre immédiatement. 1 garage disponible. Loyer \$1000 négociable. Garage \$40.00. 937-5689 soir. 22-12-80

**MAISONS À LOUER**  
ANCIEN Couvent, Cantons de l'Est; à louer: Chambres, dortoir, pour individus, groupe (15 pers.), refuge unique, ski de fond, pour période des fêtes, saison d'hiver. Inf.: 819-658-3750, 658-3679. 18-12-80

**OCCASIONS D'AFFAIRES**  
CONSTATEZ-LE VOUS-MÊME! Des distributeurs "Amway" touchent un bon revenu supplémentaire, nous vous montrerons comment en faire autant. Pour rendez-vous écrire à: C.P. 1214, Huntingdon, Qué. JOS 1H0. 18-2-80

**OFFRES D'EMPLOIS**  
**ANIMATEURS (TRICES)**  
Recherche 2 animateurs(trices) pour travailler dans un groupe populaire.  
Cuir:  
— Travail artisanal du cuir.  
— Ciselage, estampe  
Poterie:  
— Façonnage, tournage, glaçage, cuisson.  
Les deux cours demandent:  
— Connaissances appropriées pour faire les achats relatifs aux besoins des cours.  
— Capacité de travailler avec des adultes (animation)  
— Connaissances des milieux populaires  
— Disponibilité pour horaire souple.  
Faire parvenir votre curriculum vitae à:  
**Carrefour d'Éducation populaire, 2356, Centre, Montréal, H3K 1J7** 18-12-80

**SECRETARE JURIDIQUE**  
3 ans d'expérience, mise soignée, initiative, orthographe française et anglaise impeccable.  
284-0059. 20-12-80

**OFFRE D'EMPLOIS**  
COMMIS À L'EXPÉDITION ET À LA RÉCEPTION, expérience dans le secteur manufacturier est essentielle. Location Pointe-Claire. Salaire selon expérience. Les formules de demande d'emploi sont disponibles au: 106, Gun Street, Pointe-Claire, Québec. 18-12-80

**COMMIS-COMPTABLE**, service de la paye, facturation, tenue de livres, jusqu'à la balance de vérification. Curriculum vitae demandé. Salaire selon compétence. 2540 est, Notre-Dame, Montréal, Québec, H2K 4K3. 12-12-80

**VENDEURS(EUSES) DEMANDÉS (EES)**, bilingue, avec auto, pour produits optiques. Voyage à travers la province. Contacter 866-8277. 19-12-80

**OEUVRES / OBJETS D'ART**  
COLLECTIONNEUR désire acheter comptant peintures Canadiennes de qualité, S.V.P. appeler après 12h. 274-7382. Pas de marchand de tableaux S.V.P.. 22-12-80

**PRÊTS HYPOTHÉCAIRES**  
ABAISSEMENT, 1ère, 2ème hypothèque, balance de vente, raplément, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

**PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE**  
ST-JOVITE: Impeccable, 23 logements, chauffage élec., locataires, tout loué, revenu annuel \$57 740. Mme Turgeon 735-6381/733-0329. Mme Beauséjour 332-5175. FIDUCIE DU QUÉBEC, courtier. 18-12-80

**OUTREMONT ADJACENT**: Édouard-Montpetit près Stirling - 2 immeubles rénovés - 17 et 14 logements de 3 à 6 pièces - Revenus: \$60,100 et \$52,700 - Prix: 6 x revenus - Comptant élevé nécessaire. Jean Drouault 733-9753 - 739-3265. TRUST GENERAL, courtier. 18-12-80

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

**TRÈS BEAUX**  
**Appartement enco-Propriété de 2,000 p.c. ch. à vendre**  
Finition en boiseries rustiques idéal pour artistes, professionnels de tout genre, diplomate ou tout amateur de style ancien.  
**Prix à partir de \$95,000.**  
Près métro Mont-Royal  
4129, St-Hubert, Montréal, 728-9195, 526-2476, 463-0200

**PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE**  
ABRI FISCAL 1980: Vous devez être le propriétaire avant la fin de l'année pour réclamer sur vos impôts une catégorie 31, j'ai ce que vous cherchez. André Bernier, 687-6780. DESROSIERS, courtier. 18-12-80

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**  
**Trust Royal**  
Services immobiliers

**LONGUEUIL**  
Magnifique cottage canadien, direct du constructeur, 1977, 2 salles de bain, foyer, sous-sol semi fini, terrain bien paysagé, endroit tranquille et très en demande. VOIR J.C. TREBLAG 463-3731 - 653-6821. SERVICE PAGETTE 18-12-80

**DES ROSIERS**  
C.D.N.: Isabella, vaste duplex détaché, belle division, magnifiques cuisines modernes, 2½ salles de bain par logement, bachelor, 3 garages, hypothèque 11% / 1984. \$222,000, négociable. Excl. Unit. **Monique Proulx** 735-6433, 489-5847.

**N.D.G.:** Côte St-Antoine, bijou de cottage, 9 pièces, sous-sol fini, 4 salles de bain, 2 foyers, boiserie de chêne, fenêtres plombées, 2 garages. Une visite vous convaincra. **Monique Proulx** 489-5847, **Pierre Proulx** 489-4300, 735-6433.

**OUTREMONT:** Duplex détaché, construction 1953, très bonne condition, excellents revenus, prix très raisonnable, occupation haut 1-7-81. **Monique Proulx** 489-5847, **Pierre Proulx** 489-4300, 735-6433. 18-12-80

**HAMPSTEAD:** À proximité du Collège Marie-de-France - Ne manquez pas de voir ce charmant cottage de style hollandais en pierre et brique de 8 pièces - 4 chambres à coucher - 2 foyers - Entièrement rénové Grand jardin à l'arrière. Sylvia Cohen 482-5948 - 739-3265. TRUST GENERAL, courtier. 18-12-80

**AMASO:** Service de rencontres, sérievue. Dépliants sur demande et entrevue gratuite sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

**VOYAGES**  
UN DERNIER COUPLE RECHERCHE du 26 déc au 10 janv, 2 semaines, dans les Iles Vierges. De Morgan 41, \$1600 par personnes. 861-9031. 18-12-80

**UN MOT NOUS ÉCHAPPE... le petit Robert le rattrape.**

## LES MOIS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12  
1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12

**Horizontalement**  
1—De façon pensive.  
2—Conspual. — Pêché capital.  
3—Qui ont des aptitudes. — Mouvement pour s'élever.  
4—Munir d'un shunt. — Qui porte un bât.  
5—Petite montagne isolée, dans les Antilles. — Dernier anneau de l'abdomen, chez les arthropodes.  
6—Prince troyen. — Pouvu. — Note de la gamme.  
7—Lui. — Petite pièce de monnaie.  
8—Qui tient du chat. — Clairsemé.  
9—Met en circulation. — Fit une rente.  
10—Radon. — Qui pue. — Amas.  
11—Homme d'État yougoslave (1892-1980). — Astronome danois (1644-1710); il déterminait la vitesse de la lumière.  
12—Publication d'un ouvrage littéraire. — Escarpé.

**Verticalement**  
1—Insecte. — Vigoureuse.  
2—Harmonieuse succession des voyelles et des consonnes. — Habitation.

3—Conforme à l'ordre de la nature. — Titane.  
4—À lui. — Taxe.  
5—Saine. — Pneumatique.  
6—Commandement. — À demi. — Nom donné à des plantes cultivées dans les régions tropicales pour leurs tubercules comestibles.  
7—Faire tous ses efforts (s'). — Refus.  
8—Contraire au bien. — Fixe sur une carte.  
9—Peuplement composé en majeure partie d'étrangers. — À moi.  
10—Petit cigare cylindrique. — Essayeur.  
11—Technéium. — La totalité. — À une heure tardive.  
12—Arracher les dents.

**Solution d'hier**  
1. FILIATIF DRAP  
2. ALYTE ACRETE  
3. CÉLON CHAT U  
4. SÉMOPHAGIE  
5. ENGIN ELANCE  
6. ARC GRUGERA  
7. VAIRRE ME AU  
8. SEPTANTE NS  
9. ÉTHÉRISATION  
10. TILÉTAU NE  
11. BEER IR ISSU  
12. AIS RIF DRUF

SPORTS

# Montréal ville de plein air

Le Service des sports et loisirs de Montréal a de nouveau élaboré cette année un programme d'activités hivernales qui devrait répondre aux besoins et désirs de la population. Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, a indiqué hier que le but premier du Service des sports et loisirs était de permettre aux Montréalais de pratiquer leur sport favori à proximité de leur domicile. La carte reproduite ci-contre indique les disciplines que l'on peut pratiquer dans chacun des quartiers de la ville.



fondeurs sur tout le territoire. Toutes les patinoires seront par ailleurs accessibles dès de-

main. Aussi pour la première fois cette année, les amateurs de patinage libre pourront uti-

liser gratuitement les patinoires intérieures les lundis, mercredis et vendredis de 16 h

à 17 h. Enfin, le ski alpin, la raquette, le toboggan peuvent

être pratiqués, et la «Féerie d'hiver» visitée au parc Angrignon dès demain.

Cette année, Montréal a amélioré ses aménagements de plein air en augmentant de plus de 21 km son réseau de pistes de ski de randonnée. Trois nouveaux circuits sont ainsi ouverts aux skieurs: un premier situé le long de la Rivière des Prairies (2,4 km), un second aménagé sur l'île de la Visitation (1,6 km), et un dernier au canal de l'Aqueduc à Ville La Salle (17 km). Au total, 56 km sont accessibles aux

# 28 matches sans victoire, nouveau record des Jets

UNIONDALE (AP) — Les Jets de Winnipeg ont établi une nouvelle marque de la ligue Nationale de hockey en disputant hier soir un 23e match consécutif sans victoire. Bob Bourne et Anders Kallur ont marqué deux buts en désavantage numérique en l'espace de 17 secondes pour conduire les Islanders de New York à une victoire facile de 6-2.

De plus, les Jets ont une fiche de 0-14-2 à l'étranger cette saison et ils sont la seule

équipe à n'avoir pas remporté une seule victoire à l'étranger. Kallur a marqué le premier but du match en déjouant Pierre Hamel après 13:27 de jeu en première. Après ce but de Kallur, les champions de la coupe Stanley ont tout simplement surclassé les pauvres Jets.

Pendant que Gord Lane était au banc des pénalités, Bourne a volé le disque au centre de la glace et a marqué

sur un tir de 40 pieds. 17 secondes plus tard, Denis Potvin a effectué une passe parfaite à Kallur, qui a déjoué Hamel facilement après être parvenu seul devant lui.

Trimmer ont marqué les buts des Jets. À Détroit, un but de Mike Foligno dans un filet désert à 47 secondes de la fin a permis aux Red Wings de disposer des Oilers d'Edmonton 4-3 hier soir dans le seul autre match de la ligue Nationale.

# en bref...

**La Coupe Sealtest**  
Le calendrier de la Coupe Sealtest 1980-1981 comprend 11 compétitions réparties à travers le Québec. Le ski alpin aura quatre rencontres avec des slaloms, des géants et des descentes. Quatre épreuves sont également offertes aux fondeurs. Le ski acrobatique connaîtra le plus de changement cette saison puisque la finale provinciale sera précédée cette fois de deux compétitions, l'une réservée aux spécialistes, l'autre aux skieurs pratiquant la descente avec bosses ainsi que le ballet et le saut.

**Tournoi de golf à Vancouver**  
Le club Capilano de Vancouver sera le site du nouveau tournoi de golf des Champions Peter Jackson, qui réunira 52 joueurs professionnels à la recherche du premier prix de \$30,000 d'une bourse globale de \$200,000. Ce tournoi, commandité par Imperial Tobacco, a été créé afin de doter l'ouest canadien d'une prestigieuse compétition depuis que l'Omniom du Canada est disputé exclusivement dans l'est du pays. 104 joueurs amateurs participeront également au tournoi.

**Le Manic et le repêchage**  
TAMPA, Floride (CP) — Lors du repêchage annuel des joueurs collégiens par la Ligue nord-américaine de soccer, qui avait lieu lundi à Tampa, le Manic de Montréal, ayant le troisième choix, a opté pour le gardien de but canadien John VanOosten, qui portait les couleurs de l'équipe de Cleveland State. Edmonton a choisi aussi un joueur canadien en Larry Dill, de Burnaby, Colombie-Britannique, et Calgary en fait autant avec Dave Woodford, de White Rocks, Alberta.

**Gaétan Boucher honoré**  
QUÉBEC (CP) — Le patineur de vitesse Gaétan Boucher a été proclamé pour la deuxième fois l'athlète de l'année dans la région de Québec. Boucher a déjà mérité l'honneur en 1977.

**Heiden et Krause au sommet**  
PARIS (AFP) — Cinq médailles d'or pour le patineur de vitesse américain Eric Heiden (500, 1.000, 1.500, 5.000 et 10.000 m.), trois pour la nageuse est-allemande Barbara Krause, recordwoman du monde du 100 m libre en 54,79; Lake Placid et Moscou ont représenté les sommets de cette année sportive. C'est ainsi que les héros des Jeux olympiques d'hiver et d'été figurent en tête des classements établis par le service des sports de l'agence France-Presse. Heiden devance de peu le nageur soviétique Vladimir Salnikov, et Krause la skieuse du Liechtenstein Hanni Wenzel.

**Terry Fox en nomination**  
WINNIPEG (CP) — Le nom de l'unijambiste Terry Fox, qui a parcouru le Canada en vue de recueillir des fonds pour combattre le cancer, figure sur la liste des 10 meilleurs athlètes du Canada qui a été remise par l'Association des journalistes de sport de Winnipeg.

**En deux mots**  
Le centre Ivan Boldirev et les défenseurs Lars Lindgren et Rick Lanz seront de retour au jeu pour le match de ce soir entre les Canucks de Vancouver et le Canadien de Montréal. Thomas Gradin et Colin Campbell seront toutefois absents... Rod Langway domine le classement de la seconde tranche de la Coupe Molson avec 15 points, cinq de plus que Richard Sévigny et Mark Napier... Les North Stars du Minnesota ont échangé l'ailier gauche Mike Fidler aux Whalers de Hartford contre le défenseur Gordie Roberts. Les North Stars sont présentement privés des arrières Gary Sargent et Brad Maxwell, blessés... Les Bruins de Boston ont envoyé Bob Miller, Al Secord et le joueur recrue Larry Melnyk aux mineurs... La Suisse Doris de Agostini a inscrit le meilleur temps de la descente d'entraînement hier à Altenmarkt... Le demi-défenseur Donnie Shell, qui a préservé trois victoires grâce à des interceptions au dernier quart, a été choisi le joueur par excellence des Steelers de Pittsburgh... James Sykes, le meilleur demi offensif de la LCF, a signé un nouveau contrat avec les Stampers de Calgary... Le gouvernement fédéral portera à \$2 millions sa contribution aux immobilisations des Jeux d'hiver du Canada de 1983, qui se dérouleront au Saguenay-Lac St-Jean.

# Une année remarquable pour le cerf de Virginie

par Louis-Gilles Francoeur  
La saison de chasse au cerf de Virginie, notre «chevreuil» indéracinable du vocabulaire populaire, aura été en 1980 l'une des meilleures que le Québec a connu depuis longtemps.

En effet, les nemrods québécois ont abattu cet automne 4.012 cerfs à travers la province, sans compter les 3.285 aussi abattus dans l'île d'Anticosti.

Il faut remonter à 1972, alors que 4.321 cerfs étaient abattus, pour trouver dans les statistiques gouvernementales une saison aussi remarquable.

Ces quelques statistiques illustrent bien le bond surprenant qui a été franchi à l'automne 1980 avec cette récolte de 4.012 bêtes, si l'on songe d'autre part qu'une telle chasse s'est déroulée sous l'empire de la «loi du mâle».

Il est aussi intéressant de noter que la production de l'île d'Anticosti a augmenté, quoique dans une proportion plus faible. Cela illustre qu'une démocratisation réelle de la chasse n'entraîne pas automatiquement une disparition certaine du gibier, comme certains nostalgiques des anciens privilèges le répètent à la manière d'une vieille litanie.

En 1975, on abattait ainsi 1.660 «chevreuils» à Anticosti. Entre 1976 et 1979, la récolte s'est stabilisée entre 2.078 bêtes et 2.493. En 1980, selon les derniers résultats fournis par le ministère, 3.285 cerfs ont été abattus, ce qui constitue une augmentation sensible de la récolte.

Il reste à souhaiter que l'augmentation de la population de cerfs dans l'ensemble du Québec coïncide avec un renforcement des mesures de conservation à tous les niveaux et surtout, avec un contrôle accru des facteurs qui concourent à détériorer leur habitat. En ce domaine, malheureusement, le ministère de la Chasse et de la Pêche (MLCP), doit s'en remettre plus souvent qu'autrement à celui de l'Environnement. Le législateur doit cependant revoir la loi constitutive du MLCP pour lui donner des pouvoirs d'intervention directs qui lui permettront de ne plus assister impuissant à la destruction lente des gibiers de toute sorte qu'il est censé protéger.

Le cas du chevreuil est un exemple frappant de cette nécessité. Il est évident que le ministère des Richesses naturelles verra d'un mauvais oeil l'intervention du MLCP dans les programmes de coupe forestière où les faucheuses d'arbres en ménent fort large. Et le ministère de l'Agriculture aurait aussi de sérieux motifs d'impitance si le MLCP s'avisait de forcer les cultivateurs à des coupes en damiers ou autrement. Mais le gibier est une ressource naturelle au même titre que les arbres et les bonnes terres. Il doit donc être administré avec des lois aussi efficaces.

L'explosion actuelle des populations de chevreuil dans la province ne se répètera pas souvent au cours des cinquante prochaines années. Le MLCP et tous les intervenants susceptibles d'avoir une influence dans ce dossier devraient faire non seulement un effort exceptionnel mais pour une fois concerté, afin que le Québec ne rate pas une telle chance. Ne serait-ce qu'au nom des retombées économiques de cette chasse, si les autres types d'arguments manquent de poids dans l'esprit de certains. Quant au MLCP, il devrait cesser d'offrir des concessions à l'entreprise privée à deux pas des ravages importants, comme il l'a fait au Mont-Tremblant. Il lui faut en tout premier lieu prêcher par l'exemple...

# Rusty Staub avec les Mets

NEW YORK (AP) — Les Mets de New York ont annoncé hier que l'ancien voltigeur des Expos de Montréal,

Rusty Staub, devenu joueur autonome à la fin de la dernière saison, avait signé un contrat de trois ans pour \$1 million. Ce sera la seconde fois en huit ans que Staub revêtira l'uniforme des Mets.

# Laurie Graham au rancart

ALTERNMARKT, Autriche (AFP) — La Canadienne Laurie Graham s'est blessée au cours des entraînements chronométrés à Altenmarkt où doit se disputer aujourd'hui une descente de Coupe du Monde féminine de ski alpin et sera indisponible pendant au moins trois semaines. Laurie Graham, qui s'est mal reçue à la suite d'un saut peu avant l'arrivée dans le premier entraînement lundi, souffre d'une luxation de la cheville droite et ne peut plus, pour l'instant, se déplacer qu'avec des béquilles. Agée de vingt ans, originaire d'Inglewood, Ontario, Laurie Graham s'était révélée en prenant la saison dernière le troisième place de la descente de Val d'Isère. Cette année elle avait terminé 24e à Val d'Isère et cinquième vendredi dernier à Piancavallo.

Après quatre saisons, les Mets l'ont échangé aux Tigers de Detroit avec le lanceur Bill Laxton pour le lanceur Mickey Lolich et le voltigeur Billy Baldwin. La saison dernière, en 109 parties avec les Rangers du Texas, comme frappeur délégué, Staub a obtenu une moyenne de .300 et produit 55 points. Lors de son premier séjour avec les Mets, de 1972 à 1975, Staub a établi un record d'équipe en 1973 avec 105 points produits, aidant le club à remporter le titre de sa section. Il est passé aux Expos des Tigers de Detroit, avant de passer aux Rangers du Texas au début de la dernière saison.

# HOCKEY

Ligue Nationale		Colorado à Chicago Minnesota à Toronto	
Lundi	Toronto 6, Minnesota 3	Jeu	Montréal à Calgary
Hier	Islanders NY 6, Winnipeg 2 Detroit 4, Edmonton 3	Vendredi	Toronto à Detroit Colorado à Philadelphie St-Louis à Boston

Ce soir		Les meneurs	
Montréal à Vancouver	St-Louis à Québec	b	a pts
Winnipeg à Rangers NY	Edmonton à Washington	Simmer, LA	31 25 56
Boston à Hartford	Pittsburgh à Los Angeles	Dionne, LA	24 32 56
		Bossy, NYI	33 17 50
		Taylor, LA	19 30 49
		Gretzky, Edm	13 34 47
		Trotter, NYI	8 38 46
		Barber, Phi	25 19 44
		Federko, StL	12 31 43
		Rogers, Har	18 23 41
		Nilsson, Cal	15 26 41
		Maruk, Wash	22 18 40
		Gare, Buf	21 18 39
		Shutt, Mon	17 22 39
		P. Stastny, Qué	12 27 39
		Richard, Qué	23 14 37
		Savard, Chi	12 24 36
		Mark Howe, Har	10 26 36
		Clarke, Phi	10 26 36
		Carlyle, StL	3 33 36



Tournoi des Izvestia à Moscou	
Hier	URSS 10, Finlande 0
	Tchécoslovaquie 3, Suède 0

Ligue Majeure du Québec	
Lundi	Laval 4, Sorel 1
Hier	Montréal 4, Québec 2
	Trois-Rivières 6, Sherbrooke 2

Gardiens		pj bc bl moy.	
R. Sévigny	3	4	0 1,30
M. Larocque	20	59	1 2,95
D. Herron	7	28	0 4,00

(Deux buts dans un filet désert.)

# LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1—ISLANDERS NY	34	21	7	6	148	110	48
2—PHILADELPHIE	32	21	6	5	132	85	47
3—LOS ANGELES	31	21	8	2	132	100	44
4—ST-LOUIS	31	19	8	4	132	106	42
5—VANCOUVER	32	16	9	7	127	106	39
6—BUFFALO	31	15	8	8	124	97	38
7—MINNESOTA	29	14	8	7	107	90	35
8—MONTREAL	30	18	12	2	131	93	34
9—CALGARY	29	13	10	6	111	111	32
10—BOSTON	30	11	13	6	109	102	28
11—CHICAGO	33	11	16	6	130	146	28
12—WASHINGTON	30	9	11	10	112	112	28
13—TORONTO	29	11	13	5	121	128	27
14—RANGERS NY	31	11	16	4	110	128	26
15—HARTFORD	30	10	14	6	110	144	26
16—PITTSBURGH	20	10	15	5	111	133	25
17—COLORADO	30	10	15	5	103	128	25
18—QUÉBEC	30	8	15	7	107	128	23
19—EDMONTON	29	7	17	5	103	122	19
20—DETROIT	30	7	18	5	96	127	19
21—WINNIPEG	31	1	23	7	94	154	9

Les 16 premières équipes accèdent aux éliminatoires.

# LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel		pj g p n bp bc pts					
SOREL	37	22	11	4	176	151	48
CORNWALL	37	21	15	1	199	164	43
MONTREAL	37	17	20	0	158	172	34
HULL	37	14	20	3	131	171	31
LAVAL	37	11	24	2	154	185	24

# Section Frank Dilio

SHAWINIGAN	36	19	14	3	175	156	41
CHICOUTIMI	36	19	16	1	190	195	39
TROIS-RIVIÈRES	37	18	16	3	173	183	39
SHERBROOKE	37	16	18	3	191	174	35
QUÉBEC	37	18	19	2	160	166	34

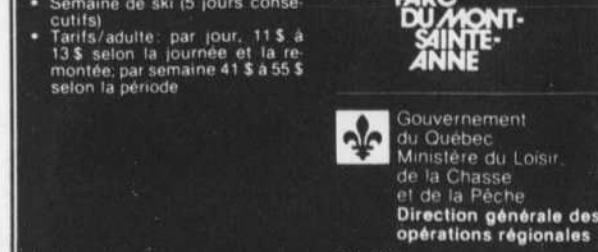
# FOOTBALL

Ligue Nationale		Samédi	
Washington 16, Giants NY 13	San Diego 21, Seattle 14	Jets NY à Miami	Chicago à Tampa Bay
Dimanche		Dimanche	
N.-Angleterre 24, Buffalo 2	Cincinnati 17, Chicago 14	Cleveland à Cincinnati	Green Bay à Detroit
Minnesota 28, Cleveland 23	Houston 22, Green Bay 16	Minnesota à Houston	N.-Angleterre à N.-Orléans
Pittsburgh 21, Kansas City 16	Miami 24, Baltimore 14	Washington à St-Louis	Oakland à Giants NY
N.-Orléans 21, Jets NY 20	Oakland 24, Denver 21	Kansas City à Baltimore	Atlanta à Los Angeles
Philadelphia 17, St. Louis 3	Atlanta 35, San Francisco 10	Buffalo à San Francisco	Denver à Seattle
Lundi	Detroit 27, Tampa Bay 14	Philadelphie à Dallas	
Los Angeles 38, Dallas 14		Ludi 22 décembre	
		Pittsburgh à San Diego	
		(Fin du calendrier régulier)	

# 6 mois de neige... et de ski!

- 50 km de pistes entretenues avec remontées-pentes... Plus de 10 500 skieurs à l'heure
- Le seul système de télécabines au Québec
- Dénivellation de 625 m. élévation au sommet de 800 m
- Pentes: 6 faciles, 11 difficiles, 10 très difficiles
- Saison: novembre à mai
- Ecole de ski: leçons de groupe ou particulières
- Semaine de ski (5 jours consécutifs)
- Tarifs/adulte: par jour, 11 \$ à 13 \$ selon la journée et la remontée; par semaine 41 \$ à 55 \$ selon la période
- 150 km de sentiers balisés et patrouillés
- 8 relais chauffés le long des pistes
- Location d'équipement

# Une montagne de plaisir.



Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Loisir de la Chasse et de la Pêche  
Direction générale des opérations régionales  
C.P. 400  
Beaupré, Québec, GOA 1E0  
(418) 827-4561

Conditions de la neige  
Montréal: (514) 861-6670  
Québec: (418) 827-4579  
Toronto: (416) 482-1796  
Communication directe, sans frais, avec le Parc du Mont-Sainte-Anne.

**BOUQUINEZ À L'AISE**  
L'agence du livre français inc.  
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —  
Tél.: 844-6896 844-6438